



Faculté des Géosciences et
de l'environnement
Institut de Géographie

DESS en « Études urbaines »
Développement durable, gestion des ressources et gouvernance

Marina Trayser
Juin 2005

DE L'ÉPHÉMÈRE AU DURABLE ou les aménagements éphémères étudiés sous l'angle de la durabilité

Le cas de l'opération les « yeux de la ville » à Genève

Directeur de mémoire Antonio DA CUNHA, géographe, professeur à l'Observatoire de la ville et du développement durable à l'Université de Lausanne

Experts Philippe GFELLER, architecte, chef du Service d'aménagement urbain à la Ville de Genève
Suzanne STOFER, sociologue, doctorante à l'Université de Lausanne

AVANT-PROPOS

Ce travail a été réalisé dans les marges d'une activité professionnelle à 80%. Il a grignoté quelques plages destinées en principe au sommeil, aux loisirs ou aux amitiés. Le résultat est un équilibre entre le souhait d'approfondir au mieux le sujet et le temps à disposition pour le faire.

Rien n'aurait été possible sans les nombreuses personnes qui m'ont aidée, soutenue et encouragée. Il serait trop long de toutes les citer, mais j'aimerais qu'elles trouvent ici mes remerciements les plus chaleureux.

À l'Université, ceux et celles qui m'ont fait partager leur expérience ou qui m'ont fourni références, ouvrages et travaux.

À la Ville de Genève, les collègues qui m'ont apporté de nouveaux éclairages et qui se sont intéressés à ce mémoire.

Les habitants et habitantes, commerçants et commerçantes, citadins et citadines, qui ont accepté de se soumettre à mon enquête avec une disponibilité et une gentillesse dont je les remercie très sincèrement.

Les amis et amies, les membres de ma famille, qui ont sans cesse demandé des nouvelles de cette recherche et qui ont fait preuve d'une patience sans limites.

J'aimerais encore remercier plus particulièrement les personnes suivantes :

Antonio Da Cunha et Philippe Gfeller, pour leur implication dans ce travail.

Suzanne Stofer, pour sa disponibilité et pour m'avoir fait bénéficier de ses vastes compétences.

Anne Canosa, pour nos discussions très riches et ses nombreux conseils.

« Telle une comète, l'éphémère n'est instantané que dans son irruption. N'oublions pas la traînée de matière derrière son passage et la pincée d'espoir dans les esprits – le rêve d'un retour. »

Karine Douplitzki

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
PROBLÉMATIQUE	2
Contexte de recherche	2
Objet de recherche	2
Cas d'étude	3
Questions et hypothèses	3
Objectifs	4
Structure du travail	5
Cadre théorique et méthodologique	5
PARTIE I PRÉSENTATION	
CHAPITRE 1	6
Le développement durable	
Définir le développement durable	6
Les contenus principaux de la notion	9
Mettre en œuvre le développement durable	10
La ville, champ d'action privilégié	12
CHAPITRE 2	14
L'éphémère	
L'éphémère, reflet de la société de l'instantanéité	14
L'éphémère durable	16
CHAPITRE 3	18
L'espace public et son aménagement	
Quelques repères historiques	18
Éléments de définition de l'espace public	19
Le rôle de l'espace public	21
L'espace public de négociation	22
L'espace public durable	24
CHAPITRE 4	26
Les aménagements éphémères	
Aspects historiques	26
Définition des aménagements éphémères	29
Exemples récents d'aménagements éphémères en Europe	31
Une tendance actuelle	33
CHAPITRE 5	35
Les « yeux de la ville »	
Des aménagements éphémères aux « yeux de la ville »	35
Le contexte politique genevois	37
Les objectifs des « yeux de la ville »	38
Les caractéristiques principales des « yeux de la ville »	39
La mise en œuvre des « yeux de la ville »	40
Après les « yeux de la ville »	43

PARTIE II ANALYSES

CHAPITRE 6	44
Échos et réactions autour des « yeux de la ville »	
Les « yeux de la ville » dans la presse romande	44
Les pétitions	46
Les avis exprimés lors de séances d'information publique	47
CHAPITRE 7	50
L'enquête : théories et méthodes	
Les représentations socio-spatiales	50
Les aspects théoriques et méthodologiques	53
La méthode utilisée	54
CHAPITRE 8	58
L'enquête : résultats	
Caractéristiques de l'échantillon	58
Changements provoqués par les « yeux de la ville »	59
L'éphémère et la durée	64
Souhaits et solutions pour transformer l'espace urbain	66
Les « yeux de la ville » pour mettre en œuvre de la durabilité urbaine	69
CHAPITRE 9	72
L'enquête : analyses	
Les « yeux de la ville », une nouvelle dimension pour les lieux aménagés	72
Les « yeux de la ville » s'inscrivent dans la durée	74
Les « yeux de la ville » comme esquisse de changements urbains	75
Les « yeux de la ville » et la mise en œuvre de la durabilité urbaine	75
Les critères déterminants pour construire la durabilité	79
Les « yeux de la ville » ou la recherche d'un fragile équilibre	84
CONCLUSION	87
Les « yeux de la ville », l'espace public et le développement durable	
Les « yeux de la ville » comme potentiel	87
L'éphémère comme instrument stratégique	91
Les « yeux de la ville » comme outil de transformation de la société à travers l'espace public	93
De l'éphémère au durable	95

PARTIE III COMPLÉMENTS

ILLUSTRATIONS	97
BIBLIOGRAPHIE	101
ANNEXES	
Annexe 1	110
Le développement durable, naissance d'une notion : quelques jalons	
Annexe 2	112
Le développement durable en Suisse et à Genève	
Annexe 3	113
Des aménagements éphémères aux « yeux de la ville » : les lieux et les installations	
Annexe 4	119
Aménagements éphémères, transformations définitives et projets	
Annexe 5	121
Pétitions au sujet des « yeux de la ville »	
Annexe 6	122
Guide d'entretiens	
Annexe 7	124
Grille d'analyse des entretiens et tableau des résultats	

INTRODUCTION

Le développement durable est dans l'air du temps. Il mobilise les milieux scientifiques et les autorités autant que les individus. Il justifie un certain nombre d'actes, de politiques, de stratégies. Il rassemble et divise.

Faire référence à cette notion implique une prise de position préalable, de manière à situer toute réflexion sur la vaste palette de ses significations. Dans ce travail, c'est une vision « forte » du développement durable qui est défendue. Elle sous-entend la prise en compte de la valeur intrinsèque de la biosphère et des liens qui existent entre les sphères environnementales, sociales et économiques. Elle tient compte des relations qui se tissent entre les sociétés et les générations. Elle place son espoir dans l'être humain, plutôt que dans la science ou la technique.

Le développement durable est envisagé dans cette recherche comme un moyen d'analyser la ville d'aujourd'hui, mais aussi comme une force capable de la transformer. La ville est étudiée plus spécifiquement sous l'angle de ses espaces publics, et l'accent est mis sur certaines réalisations particulières qui y prennent place : les aménagements éphémères.

Que l'éphémère soit associé au durable peut paraître polémique. Il s'agit toutefois de dépasser l'aspect provocateur de la confrontation de ces deux termes à priori antagonistes, pour étudier une forme d'aménagement urbain émergente, utilisée aujourd'hui à travers toute l'Europe.

Cette recherche n'a pas la prétention d'être pionnière dans le domaine. Il n'en demeure pas moins que les aménagements éphémères sont encore un champ peu balisé. L'originalité de ce travail réside dans son ambition de jeter des ponts entre l'éphémère et la durabilité.

Le cas d'étude choisi, l'opération les « yeux de la ville », a suscité un certain nombre de controverses. Il ne s'agit pas de faire ici une évaluation de ces aménagements éphémères, mais plutôt de cerner comment ils s'inscrivent dans le cadre de la durabilité urbaine. C'est pourquoi, il n'est pas question de dresser un inventaire exhaustif des réactions suscitées, mais au contraire de tenter de saisir, à partir de certaines d'entre elles, ce qui transparait et ce qu'il est possible de construire.

Cette manière d'aborder le sujet pourrait être critiquée et un manque d'objectivité pourrait nous être reproché, en raison du lien entre ce travail et une activité professionnelle au Service d'aménagement urbain de la Ville de Genève, qui organise les « yeux de la ville ». Cette recherche s'est toutefois effectuée en toute indépendance. La vision défendue est certes plus prospective que critique ; elle reconnaît les difficultés, les obstacles surmontés et l'énergie investie autour des « yeux de la ville », ainsi que la fragilité de ce projet.

L'objectif principal est ainsi d'explorer certaines facettes de la réalité urbaine à travers le prisme des « yeux de la ville », en mettant en évidence les liens entre aménagements éphémères et développement durable. L'envie est aussi de montrer que l'éphémère n'est pas que du vent et qu'il laisse dans son sillage de nombreux souvenirs et des outils pour façonner l'avenir. Il procure des temps forts et de nombreuses satisfactions ; réaliser cette recherche fut l'une d'elles.

PROBLÉMATIQUE

La ville contemporaine peut être étudiée sous de nombreux angles. Les approches, « portes d'entrées » ou « clés de lecture » sont multiples.

L'analyser à la lumière du développement durable est une manière de réfléchir à son devenir, en prenant en compte la complexité des liens tissés entre les êtres humains et leur territoire. La ville est le miroir de la société, et c'est pourquoi elle est le champ d'action privilégié du développement durable, terreau fertile de réflexion mais aussi cadre de sa mise en œuvre.

Contexte de recherche

Le développement durable conduit progressivement à tout revoir. L'aménagement urbain n'échappe pas à cette remise en question et à cette relecture. Mais comment faut-il procéder concrètement ? Comment peut-on rendre la ville durable ? De quelle manière faut-il combiner aménagement urbain et développement durable ?

Il est indéniable que la ville a un rôle important à jouer en matière de durabilité. Par sa forme et son organisation spatiale, elle peut contribuer à limiter les déplacements, les flux de matière, les déperditions et les gaspillages. Par sa qualité, elle peut donner envie à la population d'y vivre ou d'y rester, évitant ainsi l'expansion urbaine et le mitage du territoire. À travers la construction commune de savoirs et de pratiques, elle peut impliquer l'ensemble des citoyens et citoyennes, en favorisant le « vivre ensemble ».

Ce travail se veut une analyse de la ville contemporaine¹, examinée à travers l'une de ses composantes les plus caractéristiques, à savoir les espaces publics. Ceux-ci jouent un rôle de premier plan dans la mesure où ils représentent à la fois l'image de la ville et l'un des lieux possibles de la sociabilité urbaine. Nous les considérons ici comme des espaces « porteurs » d'une possibilité de transformation de la ville et de la société dans le sens du développement durable.

L'aménagement de l'espace public est l'un des facteurs-clés de ce processus. Il fait aujourd'hui l'objet de toutes les attentions et est sujet à de multiples conjectures. Les conflits entre usages, fonctions ou finalités sont récurrents. Dès lors, comment aménager l'espace public dans l'optique de la durabilité ? Comment combiner les problématiques des espaces publics et du développement durable ?

Objet de recherche

Cette étude porte sur les aménagements éphémères, forme particulière d'aménagement de l'espace public qui, sans être totalement nouvelle, prend de l'ampleur depuis quelques années.

Ces aménagements se caractérisent par le fait qu'ils ne sont que momentanés. Ils sont en opposition avec l'adage « construire pour durer » et peuvent sembler en porte-à-faux avec l'idée de développement durable, qui suppose la prise en compte du temps long et des générations futures.

¹ C'est la ville contemporaine et occidentale, ou plus exactement européenne, qui fait l'objet de ce travail.

Le fait que les aménagements éphémères émergent à un moment où il est de plus en plus question de développement durable mérite que l'on s'y intéresse. Quels sont les points de convergence entre les aménagements éphémères et le développement durable ? Dans quelle mesure les aménagements éphémères s'inscrivent-ils dans la volonté d'aménager la ville, et en particulier les espaces publics, de manière durable ?

Cas d'étude

L'opération les « yeux de la ville » a été choisie comme cas d'étude.

Il s'agit d'aménagements éphémères réalisés par la Ville de Genève et qui prennent place dans quelques rues pendant les mois d'été. Ces installations ont pour but de tester en « grandeur nature » un aménagement différent, en faisant de la rue un espace plus convivial et mieux partagé entre les différents modes de transports. Cette étude porte plus particulièrement sur les éditions 2003 et 2004 des « yeux de la ville », mais l'édition 2005 ainsi que les aménagements éphémères réalisés en 2001 et 2002 sont également pris en compte.

L'intérêt personnel et la facilité d'accès aux données ont motivé le choix de ce cas d'étude. Le fait d'avoir pu suivre d'assez près les « yeux de la ville » depuis leur première édition en 2003 est également considéré comme une chance à exploiter. En effet, une phase exploratoire a ainsi pu être évitée, dans la mesure où les bases du projet et l'éventail des opinions à son sujet nous étaient déjà connues. La volonté d'analyser les « yeux de la ville » sous l'angle du développement durable, ainsi que la méthode privilégiée, découlent directement de ces connaissances antérieures. L'analyse a ainsi pu dépasser un simple catalogue d'opinions pour étudier plus en détail une certaine catégorie de celles-ci.

Questions et hypothèses

Ce travail se fonde sur une question générale de recherche très ouverte : dans quelle mesure un aménagement éphémère peut-il être durable ? Et plus particulièrement, dans le contexte urbain, en quoi le recours à l'éphémère dans l'aménagement peut-il contribuer à construire une ville plus durable ?

Pour ne pas répondre de manière simpliste ou triviale à cette question, il faut d'abord s'interroger sur ce que représente le développement durable. L'enjeu est de lui conférer un sens et un contenu précis, aptes à guider la réflexion. Les aménagements éphémères pourront ainsi être analysés à la lumière d'une notion construite, reposant sur des bases solides.

Le développement durable est considéré dans ce travail comme un parcours vers une nouvelle société, qui passe par un véritable processus d'apprentissage social. Pour amorcer ce changement, il est nécessaire d'atteindre la sphère des valeurs et des symboles.

Pour délimiter et restreindre le champ de cette recherche, énoncé de manière très vaste ci-dessus, les réponses à la question générale sont recherchées dans le cadre de l'étude de cas choisie, à savoir l'opération « les yeux de la ville ». Celle-ci est ainsi considérée comme un contexte particulier, permettant d'approcher un phénomène plus global. Si les résultats ne sont exploitables qu'à l'intérieur de ce cas précis, quelques considérations plus générales sont cependant esquissées dans la conclusion.

Dans le cadre restreint de cette étude, la **question de départ** peut ainsi être reformulée de la manière suivante : dans quelle mesure les « yeux de la ville » sont-ils durables, c'est-à-dire dans quelle mesure les « yeux de la ville » peuvent-ils susciter une prise de conscience et contribuer à modifier les symboles et valeurs ?

L'**hypothèse principale** qui en découle est la suivante : les « yeux de la ville » sont susceptibles de provoquer un questionnement et de remettre en cause certaines manières de vivre ou de penser. Ils peuvent faire prendre conscience que la ville peut être « autre chose ». Ils sont à même de fabriquer de nouvelles images de la rue, du quartier ou de la ville, capables d'infléchir certaines pratiques, dans le sens d'une plus grande durabilité.

Quatre sous-hypothèses découlent de cette hypothèse principale. Chacune tente de répondre à une question particulière, qui résulte de la déconstruction de la question de départ en plusieurs champs séparés mais complémentaires.

Hypothèse 1

Changements provoqués par les « yeux de la ville »
(« Qu'est-ce que ça change ? »)

Plus qu'un simple arrangement temporaire différent, les « yeux de la ville » amènent une dimension supplémentaire à la rue. Ils donnent du sens à des lieux, permettent de nouvelles pratiques et contribuent à la réappropriation de l'espace public.

Hypothèse 2

Prolongation de l'éphémère dans la durée
(« Qu'est-ce qui en reste ? »)

Les « yeux de la ville » sont moins éphémères qu'il n'y paraît. Ils laissent des traces dans la mémoire, sous la forme de souvenirs. Ils contribuent aussi à modifier le regard sur certains lieux, voire les pratiques, même après le démontage de l'aménagement. Ils suscitent également l'envie de transformer définitivement certains espaces.

Hypothèse 3

Souhaits et solutions pour transformer la ville
(« Qu'est-ce que ça apporte ? »)

Les « yeux de la ville » représentent une manière d'engager une transformation de l'espace urbain. Ils correspondent à des souhaits relatifs à une nouvelle organisation urbaine, et peuvent apporter des solutions inédites à certains problèmes caractéristiques de la ville d'aujourd'hui.

Hypothèse 4

Contribution des « yeux de la ville » à la mise en œuvre de la durabilité urbaine
(« Est-ce que ça provoque une prise de conscience ? »)

Les « yeux de la ville » peuvent produire une sorte de déclic ou une réflexion, conduisant à la prise de conscience qu'une autre ville, plus durable, est possible. Ils peuvent amorcer un processus favorisant la mise en œuvre de la durabilité urbaine.

Objectifs

En plus de répondre aux questions et hypothèses décrites ci-dessus, ce travail poursuit également quelques objectifs plus généraux :

- Situer les « yeux de la ville » dans le contexte des aménagements éphémères qui sont réalisés dans toute l'Europe, pour montrer qu'il ne s'agit pas d'un phénomène isolé mais qu'ils s'inscrivent dans une tendance actuelle.

- Faire des propositions pour améliorer les « yeux de la ville » et pour susciter une plus grande adhésion à ce projet, en dégagant un certain nombre de recommandations.
- Expliciter le lien entre les aménagements éphémères et l'aménagement de l'espace public dans une optique de durabilité.

Structure du travail

Une première partie descriptive présente et approfondit en premier lieu la notion de développement durable. L'éphémère est abordé, avant de passer à l'aménagement de l'espace public et aux aménagements éphémères proprement dits. L'opération les « yeux de la ville » est ensuite décrite en détail.

La deuxième partie regroupe les différentes analyses. D'une part, les échos et réactions recueillis à travers les articles de presse, les pétitions et les remarques émises lors des présentations publiques du projet. D'autre part, une enquête approfondie réalisée auprès d'une vingtaine de personnes et qui reflète un certain nombre d'impressions autour des « yeux de la ville ».

Les réponses aux hypothèses et les conclusions sont ensuite principalement tirées de ce matériau, mais aussi des éléments développés dans la première partie du travail.

Cadre théorique et méthodologique

Les fondements théoriques de ce travail sont à rechercher dans l'étude des représentations socio-spatiales. Elles sont un moyen de décoder les valeurs et les significations que les êtres humains confèrent au territoire. Étudier les représentations, c'est étudier le sens qui est donné à l'espace et les relations sociales qu'il sous-tend, à un moment déterminé.

Les représentations sont composées de toute une série d'images juxtaposées, parfois contradictoires. Pour modifier les représentations, il s'agit d'infléchir le contenu des images existantes ou de fabriquer de nouvelles images.

Les représentations ne sont pas directement accessibles. Pour les appréhender, le choix s'est porté sur une enquête qualitative. Les entretiens ont été réalisés selon un guide prédéfini, et analysés selon une grille structurée autour de cinq thèmes principaux, issus des hypothèses et des objectifs. Pour compléter ce matériau, d'autres sources orales et écrites ont été étudiées. Les responsables du projet dans l'administration ont également été sollicités.

CHAPITRE 1

Le développement durable

« Il n'y a pas seulement pour l'humanité la menace de disparaître sur une planète morte, il faut aussi que chaque homme, pour vivre humainement, ait l'air nécessaire, une surface viable, une éducation, un certain sens de son utilité. Il lui faut au moins une miette de dignité et quelques simples bonheurs. »

Marguerite Yourcenar²

L'utilisation du terme « développement durable » est de nos jours largement répandue, mais elle n'en reste pas moins controversée. Cette notion complexe recouvre de nombreuses acceptions, parfois contradictoires.

Son ambivalence fait l'objet de critiques. On lui reproche souvent son manque de contenu précis et son caractère peu contraignant. Il est vrai que de nombreuses personnes, entreprises ou institutions s'en réclament, galvaudant parfois un terme qui perd ainsi de sa pertinence et de sa force. *« Sa banalisation en affaiblit la portée. L'attitude vis-à-vis du développement durable a basculé, passant du rejet hostile à l'acceptation tranquille d'une doxa « molle ». La notion rejoint le monde des évidences et vérités consensuelles, sans que ses implications soient acceptées ni même souvent pesées. Le développement durable a ainsi transité dans les consciences d'une zone de non-lieu (utopie, etc.) à une situation d'ubiquité qui désamorce son potentiel de mise en question. »*³.

À l'inverse, le caractère polysémique du développement durable est également l'un de ses points forts. L'absence d'une définition stricte est perçue comme un atout, permettant de s'approprier facilement cette notion. *« On saisit la perplexité du néophyte face au développement durable, ce « concept globalisant et aux contours flous ». Cette étrangeté se révèle être l'une de ses richesses. Acteurs, motivations ou pratiques, les voies d'entrée sont multiples. Peu de sujets mobilisent à la fois gouvernements, institutions, élus, entreprises, consultants, investisseurs, ONG, syndicats, associations, collectivités territoriales, médias et chercheurs, consommateurs et citoyens... ! Les enjeux du développement durable sont tout à la fois profondément personnels et amplement collectifs. »*⁴.

Définir le développement durable

Les réflexions qui ont construit petit à petit ce que nous appelons le « développement durable » ont été initiées il y a une cinquantaine d'années (c.f. annexe 1).

Ce terme compte aujourd'hui de nombreuses définitions. Elles peuvent être classées en deux catégories, selon Edwin Zaccà⁵ : les définitions « intégrées » et les définitions en tant « qu'ensemble de caractéristiques ».

² Citation de LAVILLE Bettina (2002, p.17).

³ LEVY Jacques et LUSSAULT Michel (2003, p. 250).

⁴ DUCROUX Anne-Marie (2002, p.8).

⁵ ZACCAÏ Edwin (2003, pp.47-56).

Les premières ne remettent pas en question le développement, et la condition de durabilité porte sur son maintien. Les secondes se présentent sous la forme d'une série de critères, le développement durable n'étant défini par aucun de ceux-ci en particulier (lutte contre la pauvreté, préservation de l'environnement, etc.) mais par leur combinaison.

La définition Brundtland est la plus connue et la plus utilisée. « *Le développement durable est un développement apte à satisfaire les besoins de la génération actuelle, sans compromettre les possibilités pour les générations futures de satisfaire les leurs* »⁶. Définition « intégrée », elle a été élaborée par la Commission mondiale pour l'environnement et le développement (CMED), mise en place sur proposition de l'Assemblée générale des Nations Unies et présidée par Mme Gro Harlem Brundtland, alors Premier ministre de Norvège. Elle fait l'objet d'un consensus politique et scientifique, ce qui est assez rare pour être souligné⁷. Toutefois, le développement durable reste un « concept contestable »⁸ dans la mesure où ce n'est que le premier niveau qui est consensuel, alors que de nombreuses divergences apparaissent lorsqu'il s'agit de sa mise en œuvre.

Différents courants se sont développés et se distinguent dans leur manière d'aborder le développement durable :

- « *L'écologie profonde* » défend l'idée que l'être humain fait partie intégrante de la nature et n'a aucune priorité sur elle. Dans le cadre de cette vision « écocentrée », la nature devient sujet (et non plus seulement objet) de droit et a des prérogatives à faire valoir. Il est parfois question de « préférence naturelle », conduisant à privilégier les intérêts naturels aux intérêts humains en cas de conflit, au nom de la prédominance de l'ensemble, qui produit les conditions d'existence, sur les parties, qui en sont tributaires⁹.
- L'idée de « *croissance zéro* » est souvent attribuée aux travaux du « Club de Rome »¹⁰. En fait, celle-ci n'était pas envisagée de manière unilatérale, mais sous la forme d'une meilleure redistribution des richesses. Ainsi, la croissance devait pouvoir se poursuivre un certain temps dans les pays du sud, alors qu'elle devait s'arrêter dans les pays du nord. Toutefois, c'est l'explosion démographique qui était tenue pour responsable de la plupart des maux, alors que l'on voit aujourd'hui que ce n'est pas la sous-consommation des pauvres mais la sur-consommation des riches qui pose problème¹¹.
- La « *décroissance* » donne une tonalité plus actuelle aux travaux du « Club de Rome ». Il s'agit de l'idée qu'il est nécessaire de baisser le niveau de consommation, dans la mesure où celui-ci dépassera de toutes façons les éventuels gains d'efficacité, quelles que soient les nouvelles technologies développées. « *La recherche de l'efficacité ne doit pas devenir un moyen de masquer la nécessité incontournable de changer de comportement !* »¹².
- Le développement durable se décline également en variantes « *faible* » et « *forte* ». La « *variante « faible* » signifie que le capital doit être maintenu constant dans sa globalité, mais que des capitaux techniques peuvent se substituer à des capitaux naturels. Les biens naturels n'ont ainsi que la valeur des services qu'ils rendent et

⁶ Commission mondiale pour l'environnement et le développement (CMED), 1987, Rapport « Notre avenir à tous ».

⁷ En effet, des termes tels que « terrorisme », « peuple » ou « minorité » ne font l'objet d'aucun consensus de ce genre. CAMERINI Carmine (2003, p.19).

⁸ ZACCAÍ Edwin (2003, p.55).

⁹ DA CUNHA Antonio (2003, p.4).

¹⁰ Créé en 1968, il réunissait des experts préoccupés par les problèmes générés par la croissance des sociétés développées.

¹¹ DUCROUX Anne-Marie (2002, p.27).

¹² DUCROUX Anne-Marie (2002, p.213).

n'ont pas une valeur intrinsèque d'existence¹³. Cette vision se caractérise par sa « foi dans la science » susceptible de résoudre tous les problèmes.

La « variante forte » du développement durable ne permet pas la substitution totale des capitaux. La valeur intrinsèque des éléments naturels, difficilement chiffrable en termes économiques, est reconnue, ainsi que le fait que l'on ne maîtrise pas tous les effets induits par les technologies. Il s'agit ainsi de ne pas exploiter les ressources renouvelables au-delà de leur taux de régénération naturel, de ne pas émettre plus de déchets que l'environnement peut en assimiler et de ne pas exploiter les ressources non renouvelables au-delà de leur taux de substitution à des ressources renouvelables¹⁴.

Le constat du dysfonctionnement des activités humaines sur la terre est à la base de l'idée de développement durable. Nul ne conteste que la croissance, si elle procure des richesses, laisse aussi dans son sillage un cortège de pauvreté et d'inégalités, y compris au cœur des pays les plus prospères. Elle est aussi responsable de la dégradation de l'environnement, qui menace les équilibres planétaires.

On peut toutefois s'interroger sur la capacité de destruction de l'espèce humaine. Plus que la planète, c'est en effet la disparition de l'être humain qui est souvent évoquée. C'est en tout cas la vision humaniste d'Eco « *Les hommes sont mortels, mais pour quoi le monde le serait-il nécessairement ? (...) L'animal peut disparaître sans que disparaisse une certaine « condition d'existence » qui s'est manifestée à travers lui.* »¹⁵.

Le terme « développement » est lui-même sujet à controverses. Il est critiqué dans la mesure où il sous-entend que les problèmes de la planète pourraient être réglés par l'accroissement quantitatif des richesses. Ce syndrome du « toujours plus » véhicule la croyance qu'à force de produire des biens et des services, ceux-ci seront un jour automatiquement redistribués à l'ensemble de la population de la terre. Or, on voit que ce n'est pas le cas et qu'à l'inverse, le fossé des inégalités se creuse chaque jour un peu plus. Même l'OCDE a admis que le « *principe de viabilité et d'efficacité économique n'est pas suffisant pour maximiser le bien-être à long-terme* »¹⁶.

Cette vision du développement correspond toutefois à celle du modèle de l'économie de marché. Celui-ci ne prend en compte les éléments relevant de processus à dominante sociale ou écologique que comme des facteurs externes¹⁷. S'il est aujourd'hui question de les « monétariser » pour pouvoir mieux les intégrer, il est toutefois légitime de se demander si l'économie de marché est compatible avec le développement durable. Cela ne semble pas forcément le cas : « *Le développement durable visant les intérêts supérieurs de l'espèce humaine (et des espèces vivantes), il est en contradiction avec les idéologies fondées sur l'intérêt individuel qui sous-tendent l'idéologie du marché. La petite main invisible du marché d'Adam Smith fonctionne quand chacun maximise son intérêt de façon rationnelle. Pourquoi agir collectivement, si la stratégie individuelle est plus avantageuse et surtout plus efficace ?* »¹⁸. De plus, dans le cas de la gestion des biens publics mondiaux, c'est la stratégie du « passager clandestin » qui semble la plus profitable : « *ne rien faire soi-même et laisser aux autres le soin de produire les biens publics que l'on consomme.* »¹⁹.

¹³ BRODHAG Christian, BREUIL Florent, GONDRAN Natacha, OSSAMA François (2004, p.72).

¹⁴ GEORGESCU-ROEGEN cité par DA CUNHA Antonio (2003, p.7).

¹⁵ Cité par RUEGG Jean (2003, p.173).

¹⁶ Cité par DUCROUX Anne-Marie (2002, p.17).

¹⁷ L'espace, par exemple, est envisagé de manière abstraite, à travers les coûts de transports. CREVOISIER Olivier (2003, pp.65-66).

¹⁸ BRODHAG Christian (2003, p.36).

¹⁹ BRODHAG Christian (2003, p.37).

Si le modèle de l'économie de marché semble insatisfaisant, il n'en demeure pas moins qu'il n'existe à l'heure actuelle aucun autre modèle qui pourrait être amené à le remplacer. De plus, les modes de vie que ce modèle dominant rend possibles ne déplaisent pas, loin s'en faut, à une grande partie de la population des pays industrialisés. Le reste du monde aspirant également au même style de vie, le défi à relever est énorme. D'autant que l'on ne sait pas très bien comment procéder... « *Il n'existe en effet aucune force sociale porteuse du développement durable dont il suffirait de promouvoir l'essor et les capacités politiques d'expression. Le mode de vie moderne incriminé recueille l'adhésion effective, potentielle ou fantasmée de la quasi-totalité des habitants de cette planète. Il n'existe à proprement parler aucun scénario révolutionnaire disponible, c'est-à-dire aucun projet de société alternatif élaboré et crédible. Les changements souhaitables sont même, en un sens, infra- ou supra-politiques : ils ne sauraient en effet résulter ni d'un changement des institutions, ni d'une distribution nouvelle des pouvoirs, mais bien d'un changement des modes individuels de vie et, plus généralement, de civilisation. On touche donc là aux limites des politiques publiques. Quels pourraient être, de façon concrète, ces modes de vie souhaitables, comment pourraient-ils s'emboîter et forger une société dynamique et viable ? Nous ne le savons pas. La tâche qui nous attend est donc pour le moins ardue.* »²⁰.

Même s'il ne propose pas directement un nouveau modèle de société, le développement durable est envisagé dans ce travail comme un processus capable de la transformer. Cette manière de l'appréhender relève bien entendu d'une prise de position sémantique. L'enjeu est en effet de le cerner et de l'enrichir, car « *ce qui compte avant tout, c'est de donner de la substance, de la chair, du contenu à ce que cette notion identifie très bien : un diagnostic sur la situation non durable du développement tel qu'il va, la volonté de le changer pour le rendre durable et les pistes pour y parvenir* »²¹. Ainsi, définir le développement durable, c'est avant tout s'efforcer de lui donner un contenu.

Les contenus principaux de la notion

Nouveau paradigme, le développement durable constitue, outre un projet, une grille de lecture de la réalité. « *Le développement durable est un champ variable de réflexions, de pratiques et de prises de conscience, bien davantage qu'une réalité univoque.* »²². Il propose une manière inédite d'envisager les problèmes qui permet d'articuler plusieurs niveaux²³:

Le premier niveau est le plus connu du grand public : il s'agit des trois piliers économie, société et environnement. S'ils ont un grand pouvoir évocateur, ces piliers ne doivent pas faire oublier que ce qui intéresse le développement durable, c'est ce qui se passe à leurs intersections. En effet, l'enjeu est de rechercher des stratégies doublement ou triplement gagnantes. Là où les piliers se chevauchent, apparaissent alors les notions de viabilité, d'équité, et de vivabilité. Le développement durable suppose ainsi une approche décloisonnée et intégratrice. « *La vertu pédagogique de ces trois piliers est certes de montrer que la problématique du développement durable affecte ces trois domaines majeurs. (...) Mais cette approche « vulgaire » du développement durable a des effets contre-performants. Car toute politique publique – ou toute entreprise privée – tenant déjà plus ou moins compte de ces trois dimensions pourrait se*

²⁰ BOURG Dominique (2002 (1), pp.7-8).

²¹ JOURDAN Susana et MIRENOWICZ Jacques (2004, p.3).

²² LEVY Jacques et LUSSAULT Michel (dir.) (2003, p. 250).

²³ D'après BRODHAG Christian (2003, pp.34-35).

prévaloir d'avoir fait du développement durable « sans le savoir » comme Monsieur Jourdain faisait de la prose. »²⁴.

C'est pourquoi, le second niveau implique l'inscription de toute décision dans une triple échelle temporelle, territoriale et systémique. L'échelle temporelle représente la prise en compte des différentes temporalités, du court au long terme, qui coexistent et parfois s'entrecroisent. Elle met l'accent sur l'articulation du temps du présent avec celui des générations futures. La dimension territoriale représente les jeux et enjeux d'échelles, du local au global, en passant par tous les niveaux intermédiaires. Une approche différenciée est de rigueur, dans la mesure où « *le développement durable ne serait pas fractal, c'est-à-dire que les règles du niveau global ne peuvent pas être simplement transposées au niveau local* »²⁵. La dimension systémique signifie la prise en considération de l'antagonisme qui se dessine entre la complexité croissante des problèmes et la nécessité d'agir dans un cadre simple.

Le troisième niveau est la gouvernance, soit l'intégration de l'ensemble des protagonistes qui contribuent à la construction et au fonctionnement de la société. Le développement durable se caractérise en effet par la volonté d'accroître et d'encourager la participation et la concertation, à tous les degrés des processus de décisions. Dans le cadre de la mise en place des « Agendas 21 locaux », la gouvernance est définie comme un double processus, à la fois de mise en commun des connaissances en vue de prendre les bonnes décisions et d'apprentissage collectif²⁶.

Les trois niveaux décrits ci-dessus constituent le contenu du développement durable tel qu'il est envisagé dans ce travail. Nous considérons qu'il ne véhicule rien de moins qu'une évolution vers une nouvelle société. « *Question clé de ce début de XXI^e siècle, le développement durable conduit progressivement à tout revoir : valeurs, styles de vie, usages du temps, transports, modes de produire, aménagement de l'espace, modalités de gouvernance, institutions.* »²⁷. Pour gérer ce passage, chaque société doit élaborer ses propres réponses et les transposer dans son langage particulier.

L'annexe 2 présente la manière dont le développement durable est envisagé en Suisse et à Genève.

Mettre en œuvre le développement durable

Le développement durable doit surtout mener à un principe d'action. Ses enjeux se situent notamment au niveau de la transformation des mentalités. Nous pensons en effet que les changements se produiront à travers l'adhésion et non la contrainte.

Changer ses habitudes n'est pas chose facile et encore faut-il être à même de prendre les bonnes décisions. C'est pourquoi, le développement durable consiste d'abord à donner les outils et les clés de lecture pour déchiffrer la complexité du monde actuel. « *Mais le vrai problème, c'est de savoir ce que les gens veulent et à quoi ils sont prêts. Il ne faut cependant pas tomber dans la démagogie en prétendant qu'il suffit de demander aux gens ce qu'ils veulent : les gens veulent une voiture, une place de parking en bas de chez eux, voyager à bas prix, etc. Il faut donc créer les conditions qui permettent aux citoyens d'être plus conscients et plus responsables à tous les*

²⁴ BRODHAG Christian (2003, pp.30-31).

²⁵ GODARD Olivier cité par BRODHAG Christian (2003, p. 34).

²⁶ BRODHAG Christian (2003, p.43).

²⁷ DA CUNHA Antonio (2003, p.12)

niveaux. *Et dans un monde de plus en plus sophistiqué, il n'est pas évident de démêler l'écheveau des intérêts en jeu.* »²⁸.

Le développement durable doit donc agir au niveau des valeurs pour avoir une chance de s'imposer. Les valeurs sont l'« ensemble des principes moraux ou éthiques qui, dans une société ou une de ses composantes, définissent les critères du désirable et oriente l'action de ses membres »²⁹. Les valeurs sont socialement construites et servent à définir ce qui est bien, beau ou juste dans une société donnée. Selon les travaux d'Émile Durkheim, inspirés par Auguste Comte, c'est l'adhésion à des valeurs communes qui fonde la solidarité sociale. Talcott Parsons désigne les valeurs comme ce qui explique à la fois la cohérence et la spécificité d'une culture³⁰. « Alors que le paradigme du développement durable se présente comme un changement culturel majeur de notre mode de vie, et étant donné que les changements dans le système culturel constituent les étapes principales de l'évolution sociale, la question est de savoir si un changement aussi fondamental des valeurs et des modes de vie proposé par le paradigme du développement durable a quelque chance de réussite, et le cas échéant de quelle manière, dans un bien être matériel et relatif qui fait qu'une grande partie de la population du Nord et des élites du Sud ne sont pas mécontents de leur sort. Selon Talcott Parsons, les facteurs de changement doivent remonter le plus haut possible dans l'échelle de la hiérarchie cybernétique, c'est-à-dire normalement jusqu'au palier des symboles et des valeurs. C'est là que se situent les forces de contrôle les plus puissantes. Par conséquent, si l'univers des valeurs n'est pas atteint par les tensions et n'est pas engagé avec les forces du changement, il est probable que les résistances au changement l'emporteront. »³¹.

Il s'agit en fait de mettre en place ce que Foucault appelle une nouvelle « épistémè » (univers culturel et normatif, la structure des valeurs d'une société)³². L'une des manières d'y parvenir est d'influer sur les images qui structurent nos univers mentaux.

Il reste toutefois la question du lien entre la prise de conscience et le changement effectif de comportement. Pour prendre un exemple concret, le problème de l'effet de serre est largement médiatisé depuis de longues années, mais l'on n'a pas observé de changements significatifs des comportements individuels et collectifs pour limiter les émissions de CO₂ jusqu'à aujourd'hui³³.

Il semble cependant qu'une prise de conscience progressive soit en mesure d'infléchir les comportements à terme. « Il me semble inéluctable qu'une sorte de pression diffuse se fasse de plus en plus forte dans les années ou les décennies à venir sur des thèmes de l'environnement urbain, suffisamment pour modifier non seulement les façons de penser, mais aussi les manières de vivre en ville, ou suffisamment pour accepter des modalités nouvelles de conception et de gestion des villes. »³⁴.

De plus, même si une prise de conscience ne suffit pas, elle constitue sans aucun doute une étape incontournable.

Les changements de valeurs doivent aussi s'accompagner de transformations structurelles et d'actions concrètes sur l'espace, qui s'alimentent mutuellement pour faire évoluer la société.

²⁸ COMELIAU Christian (2004, p.9).

²⁹ LEVY Jacques et LUSSAULT Michel (dir.) (2003, p. 974).

³⁰ LEVY Jacques et LUSSAULT Michel (dir.) (2003, pp. 974-975).

³¹ CAMERINI Carmine (2003, p.12).

³² CAMERINI Carmine (2003, p.9 et p.12).

³³ L'entrée en vigueur du protocole de Kyoto en février 2005 pourrait toutefois faire évoluer la situation...

³⁴ BEAUCIRE Francis in : BARNIER Véronique et TUCOULET Carole (1999, p.14).

Le développement durable, c'est ainsi avant tout la recherche d'intersections entre les sphères économiques, sociales et environnementales, à travers la production d'actions à double ou triple dividende. Plusieurs « variables d'harmonisation » sont proposées³⁵ :

- Changer les styles de vie, notamment dans la mesure où ce sont les choix et les préférences qui induisent les pratiques.
- Changer les modes de produire, grâce aux principes de l'écologie industrielle. Le fonctionnement de l'industrie est envisagé comme un système, où les déchets d'une entreprise sont utilisés comme matière première par une autre, selon le principe du circuit fermé.
- Aménager autrement, pour limiter les impacts sur l'environnement, maîtriser la mobilité, favoriser la mixité et améliorer la qualité de vie, dans une optique d'harmonisation de l'espace urbain.
- Mettre en place la gouvernance, en instaurant des processus d'information et de participation, permettant un arbitrage des choix collectifs.

La communication est souvent considérée comme l'un des leviers les plus forts, à condition que l'opinion publique puisse disposer d'une capacité d'analyse et que le développement durable ne soit pas « récupéré », c'est-à-dire utilisé uniquement pour des motifs promotionnels sans induire un véritable changement de comportement³⁶.

La mise en œuvre du développement durable peut se concevoir selon différentes modalités, de la révolution à la réforme. Dans ce travail, elle est considérée comme une transition qui s'effectue sous la forme d'un processus d'apprentissage social et de construction commune, sans changement brutal. « *Les progrès vers le développement durable ne vont pas résulter d'une révolution qui changerait brusquement les règles du jeu. Ils seront obtenus par de multiples ajustements conduisant à élargir la prise de responsabilité de chaque protagoniste.* »³⁷.

La ville, champ d'action privilégié

Les villes ne sont pas durables, mais peuvent contribuer à la durabilité ; elles sont le champ d'action privilégié du développement durable. En effet, le nombre de citadins et citadines n'a cessé de croître durant ces dernières décennies et cette tendance se poursuit. Près de la moitié de la population de la planète vit aujourd'hui en milieu urbain³⁸ ; en Suisse ce chiffre avoisine les 70%. Les villes grignotent des portions de plus en plus importantes du territoire et l'étalement urbain est largement responsable de l'explosion de la mobilité individuelle. C'est pourquoi, « *c'est indiscutablement dans les agglomérations urbaines que se joue l'avenir économique, social et écologique de la planète* »³⁹.

Les villes sont souvent montrées du doigt en raison de l'étendue de leur « empreinte écologique », c'est-à-dire du territoire nécessaire pour subvenir à leurs besoins et pour assimiler leurs déchets, qui dépasse largement celui de la ville elle-même⁴⁰. Outre leur impact important sur l'environnement, elles sont également le cadre de nombreuses inégalités sociales et spatiales.

La notion de « ville durable » est apparue dans le sillage du développement durable, appliquant les réflexions à propos de l'avenir de la planète à une réalité concrète.

³⁵ DA CUNHA Antonio (2003, pp.12-15).

³⁶ DUCROUX Anne-Marie (2002, p.121).

³⁷ DE PERTUIS Christian (2003, p.9).

³⁸ LA REVUE DURABLE (2003, n°5, p.12).

³⁹ BOCHET Béatrice et DA CUNHA Antonio (2002, p.3).

⁴⁰ Par exemple l'empreinte écologique de Londres, qui regroupe 12% de la population du Royaume-Uni, recouvre 125 fois la surface de la ville, ce qui représente l'ensemble des terres productives du pays. LA REVUE DURABLE (2003, n°5, p.12).

Selon Cyria Emelianoff⁴¹, la ville durable peut être définie en trois temps :

- Une ville durable se maintient dans le temps, garde son identité, tout en faisant preuve de dynamisme et de renouvellement.
- Une ville durable offre une qualité de vie en tous lieux, en estompant les dissymétries entre les divers cadres de vie, notamment grâce à la mixité et à la proximité.
- Une ville durable se réapproprie un projet politique et collectif.

Il n'y a actuellement pas de modèle de ville durable mais de nombreuses initiatives, basées sur des particularités locales et des caractéristiques spécifiques à certaines sociétés, qui peuvent cependant déjà en constituer les fondements.

Des expériences de « quartiers durables » ont par exemple été réalisées ou sont en projet dans plusieurs villes européennes. Ces quartiers sont pour la plupart sans voitures, reliés aux transports collectifs, et bénéficient de logements confortables et de larges espaces publics et communs⁴².

Plusieurs thèmes sont récurrents à la ville durable et apparaissent dans la plupart des études: ville compacte, mixité sociale et fonctionnelle, gestion économe et efficace des ressources, participation, maîtrise de la mobilité. La question de la forme urbaine est souvent évoquée et la ville dense est vue comme un moyen de freiner l'expansion urbaine et l'augmentation des déplacements, ainsi que de gérer efficacement les ressources.

Dans les faits, c'est généralement à travers la planification de l'urbanisation et des transports que l'on essaie de tendre vers la ville durable, en limitant l'extension urbaine, en favorisant la mixité et en améliorant la qualité de vie notamment par une requalification des espaces publics. La nécessité de prendre en compte l'avis de la population, à travers des processus de participation, est aussi unanimement reconnue.

Si nous mettons ici l'accent sur ces aspects, il faut toutefois garder à l'esprit que la construction d'une ville durable passe également par toute une série d'autres paramètres dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux.

Enfin, la ville durable ne se résume pas à une série de mesures ponctuelles, mais représente un bouleversement important, lié à une vision globale et concertée du territoire urbain. « *Les municipalités les plus éclairées savent que le passage à une culture de la durabilité nécessite un très lourd changement de sensibilisation politique et technique pour changer de façon radicale et à grande échelle le cadre des règles collectives. La légitimité et la crédibilité du développement durable des villes dépendront de l'ampleur et de la qualité de ce changement radical des mentalités et des pratiques du terrain.* »⁴³.

⁴¹ EMELIANOFF Cyria (source internet).

⁴² Par exemple le quartier Vauban à Freiburg (Allemagne)

⁴³ MIRENOWICZ Philippe in : LA REVUE DURABLE (2003, n° 5, p.20).

CHAPITRE 2

L'éphémère

« *L'éphémère n'est pas le temps mais sa vibration devenue sensible* ».

Christine BUCI-GLUCKSMANN

Le terme « éphémère » fait référence à une période de temps très courte. Il est issu du mot grec *ephēmeros*, qui signifie « qui ne dure qu'un jour ». Il fait sa première apparition dans la langue française en 1256 par le biais du langage médical, avec l'expression « *fièvre éfimère* », désignant un état fébrile passager et sans conséquences. À la Renaissance, l'adjectif « éphémère » acquiert sa valeur poétique et figurée pour exprimer « ce qui est de courte durée », « précaire », « fugitif ». De Ronsard à Baudelaire, il devient l'un des mots fétiches de la poésie amoureuse, à travers laquelle s'opère un glissement de signification : de l'inconstance dérisoire des sentiments, on passe à une esthétique de l'instant présent, en relation avec l'impératif hédoniste du *carpe diem*. L'esthétique baroque puise dans l'éphémère une nouvelle représentation du monde, fondée sur l'instabilité des choses et la beauté fugace, mais aussi sur l'espace comme projet humain qu'il s'agit de s'approprier. Vers la fin du XVII^e siècle, les milieux savants recourent à ce mot pour nommer certains insectes caractérisés par leur durée de vie très brève, en référence directe avec le sens grec du terme. Il va alors désigner petit à petit tout ce qui est changeant ou périssable. Vers le milieu du XIX^e siècle, il commence à prendre une connotation négative, de « tout ce qui est passager ». Actuellement, il est parfois associé avec « jetable », reflet de notre société de consommation, où il peut véhiculer une certaine idée de gaspillage⁴⁴.

Le terme « éphémère » compte plusieurs synonymes. « Momentané », « temporaire » et « passager » reflètent la même idée d'un temps court, tout comme « fugitif » et « fugace ». En revanche, « provisoire » et « transitoire » signifient « *qui existe, qui se fait en attendant autre chose, qui est destiné à être remplacé* »⁴⁵. Ces termes font moins référence au temps court qu'à un état dont le changement est programmé.

Dans ce travail, le terme « éphémère » a été privilégié en raison de son utilisation dans le cadre du projet les « yeux de la ville » ainsi que de son pouvoir évocateur et poétique. Il n'en demeure pas moins qu'il est employé au sens large, et que ses synonymes sont valables et substituables.

L'éphémère, reflet de la société de l'instantanéité

La gestion du temps diffère selon les sociétés et les époques. Aujourd'hui, dans les pays occidentaux, on peut dire que l'éphémère est l'une des caractéristiques majeures du fonctionnement de notre système. Il s'est en effet emparé de nos modes de production, de nos styles de vies et de nos manières de penser. Les cycles courts, les flux tendus, les changements rapides, font partie de notre quotidien.

⁴⁴ D'après DE BIASI Pierre-Marc (2003, pp.9-17).

⁴⁵ Petit Robert

Les biens de consommation, par exemple, ne sont plus conçus pour survivre à plusieurs générations. Pour maximiser le profit à court-terme, les produits ont une durée de vie limitée et sont souvent jetés au premier dysfonctionnement, au lieu d'être réparés ou recyclés.

En plus des modes de production, c'est toute une société de l'éphémère qui s'est mise en place, reflet d'une certaine instabilité pouvant parfois conduire à une perte de sens. « Véritable signe de société, l'éphémère n'est-il pas devenu une nouvelle modalité du temps à l'époque de la mondialisation ? Éphémère des familles à géométrie variable, éphémère du travail de plus en plus « flexible » et menacé, éphémère des vies et des identités qui perdent leurs repères fixes, tout révèle une sorte d'accélération du temps qui déracine les stabilités, en occultant la limite extrême de l'éphémère, la mort. »⁴⁶.

L'éphémère est de nos jours savamment fabriqué et orchestré, comme par exemple dans le domaine de la mode. Il n'en demande pas moins une longue préparation. « Spectral, l'éphémère relève toutefois d'un appareillage. Le paradoxe est flagrant : rien ne prend davantage de temps que la fabrication d'un temps court. »⁴⁷. C'est souvent ce qui fait d'ailleurs son principal attrait. « Ce faux-éphémère se nourrit d'une maturation longue pour produire un effet d'évanescence, instrumentant sa séduction. »⁴⁸.

On peut effectuer le même constat pour les événements éphémères, « happenings » ou « events », de plus en plus populaires : ils demandent beaucoup de temps en amont, ainsi que de nombreux efforts, moyens financiers et supports logistiques, mais ce temps de préparation est invisible, impalpable pour celui qui « consomme » l'événement. Une action toute simple, comme par exemple la distribution de petits poèmes à des personnes dans la rue, peut ne durer que quelques minutes, mais avoir demandé de nombreuses heures de préparation⁴⁹.

De plus, l'événement éphémère, s'il est passager, s'inscrit parfois dans un cycle qui se répète dans le temps. Les expositions nationales (ou universelles) par exemple, fonctionnent selon ce principe. « Expo 02 , en tant qu'événement, s'est située dans le temps de l'exception et dans un genre reconduit périodiquement. »⁵⁰. L'opération les « yeux de la ville », qui sera analysée dans ce travail, consiste à proposer des aménagements dont la durée de vie est brève, mais qui sont réalisés chaque année à la même période, dans des lieux différents.

Les aménagements éphémères (qui seront définis au chapitre 4) constituent un type d'événement éphémère particulier. Ils se caractérisent par leur affranchissement du temps long que prend en général l'aménagement, genre auquel ils appartiennent. La durée de réalisation et de vie d'un aménagement éphémère est en effet très courte (de quelques semaines à quelques mois), même si le temps de préparation est variable. Au contraire, l'aménagement urbain s'inscrit dans un autre type de temps, celui de la naissance d'un projet, de son étude, de son montage financier, des procédures, des autorisations, de la concertation et enfin de la réalisation, c'est-à-dire plusieurs années voire dizaines d'années.

On constate d'ailleurs aujourd'hui une certaine impatience de la population et des médias à l'encontre du temps long de l'aménagement. La logique de l'immédiateté a

⁴⁶ BUCI-GLUCKSMANN Christine (2003 p.17-18).

⁴⁷ DOUPLITZKY Karine (coord.) (2003, p.83).

⁴⁸ DOUPLITZKY Karine (coord.) (2003, p.83).

⁴⁹ Exemple évoqué in VAN CAUTER Joël et DE RAUGLAUDRE Nicolas (2003, p. 120).

⁵⁰ WENGER Fred et MAURON Véronique (2003, p.21).

de la peine à cohabiter avec la durée des grands chantiers. À Genève par exemple, les désagréments provoqués par la mise en place de nouvelles lignes de tramway (congestion du trafic, nuisances sonores, etc.) sont souvent reprochés aux autorités alors qu'ils ne sont que temporaires et surtout inévitables dans un processus de construction.

Il semble qu'il est toutefois possible de rompre avec la tyrannie de l'instant. Le développement durable est l'une des pistes pour y parvenir. C'est en effet à travers la prise de conscience de nos impacts et de notre devoir envers les générations futures qu'un contrepois peut être créé. « *La logique de la responsabilité libère la pensée occidentale du cercle vicieux de l'instantanéité* »⁵¹.

Il faut cependant garder à l'esprit que l'éphémère représente aussi une manière de ne pas concrétiser forcément tous les aspects de la pensée humaine.

Cette intention se manifeste par exemple à travers l'art, lorsque certaines œuvres acquièrent un caractère d'autant plus dramatique et intense qu'elles sont vouées à disparaître⁵².

L'éphémère n'est ainsi pas que frénésie et gaspillage, mais il peut provoquer l'émerveillement, créer un « temps spécial » et unique, sans parler des traces qu'il laisse parfois dans les consciences individuelles et collectives.

L'éphémère durable

A priori, « éphémère » est le contraire de « durable », qui est défini comme « *de nature à durer longtemps* »⁵³. Ce terme a toutefois gagné une nouvelle acception, dans la mesure où il est devenu l'adjectif dérivé du terme « développement durable », s'étouffant ainsi du contenu complexe de cette notion.

Il faut préciser que « durable » n'est ici pas synonyme de « permanent » (qui signifie : « *qui dure, demeure sans discontinuer ni changer* »⁵⁴). Il s'agit d'une notion évolutive, qui ne contient pas l'idée de constance ou d'immuabilité.

L'éphémère s'inscrit dans la *durée*, dans la mesure où il est enregistré dans la mémoire. « *L'éphémère (...) s'inscrit dans les mémoires plus fermement qu'il n'y paraît, telle une photographie transformant l'instant capturé en souvenir.* »⁵⁵.

La mémoire est « *la propriété de conserver et de restituer des informations* »⁵⁶. Il s'agit d'un processus extrêmement complexe, qui permet de représenter les objets ou événements en leur absence. Une sélection est effectuée en fonction de critères qui ne sont pas parfaitement connus ; il est toutefois généralement admis que ces sont les événements marquants ou ceux qui touchent les sens, qui sont en principe conservés. « *Les théories modernes de la mémoire montrent qu'aujourd'hui les traces d'un événement peuvent s'imprimer davantage dans les mémoires individuelles et collectives que sur un territoire.* »⁵⁷.

⁵¹ DA CUNHA Antonio (2003, p.3).

⁵² Un exemple récent est l'installation de Christo et Jeanne-Claude de milliers de portiques ornés de rideaux couleur safran à Central Park (New York). Le couple projetait cette réalisation, matérialisée pendant 16 jours en février 2005, depuis plus de 30 ans.

⁵³ Petit Robert

⁵⁴ Petit Robert

⁵⁵ DOUPLITZKY Karine (coord.) (2003, p.7).

⁵⁶ BRION Serge, LIEURY Alain, MEULDERS Michel (2002, p.787).

⁵⁷ WENGER Fred et MAURON Véronique (2003, p.23).

L'éphémère peut aussi participer à la construction de nouvelles images et représentations, ou à la transformation de celles-ci (ces notions seront développées au chapitre 7). Il peut contribuer à infléchir certaines pratiques et certaines manières de penser. Par exemple, une installation éphémère dans un espace peu valorisé peut faire changer la manière de voir cet endroit et l'inscrire dans les cheminements ou les parcours d'une personne, même lorsque tout a été démonté.

Enfin, un événement éphémère peut déboucher sur quelque chose de définitif s'il se révèle adéquat ou plébiscité. La Tour Eiffel, par exemple, a été construite pour être éphémère, dans le cadre de l'Exposition universelle de Paris en 1889 et elle est maintenant le symbole mondialement connu de la capitale française.

Nous pensons que l'éphémère peut s'inscrire également dans la *durabilité*, s'il contribue à provoquer une prise de conscience et à remettre en question certains modes de vie et comportements (par exemple l'emprise de l'automobile sur l'espace urbain). Il peut aider à faire évoluer les mentalités en montrant qu'une autre façon d'utiliser l'espace est possible ou qu'une autre manière de se déplacer est souhaitable. Il peut amorcer de nouvelles manières d'aménager la ville et des modalités inédites de participation de la population.

Ce que nous appelons l'éphémère durable, c'est donc le fait que quelque chose de court puisse avoir un effet à long terme, et que cet effet s'inscrive dans une perspective de développement durable.

« Que l'éphémère ait quelque chose à voir avec l'idée de fièvre n'est d'ailleurs pas absent de notre langue. Ce qui ne dure pas est déceptif, mais l'adhésion à ce qui ne dure pas est une adhésion fiévreuse : on aime l'éphémère dans la chaleur de l'empressement, dans l'hyperthermie d'une pathologie sans conséquences, on sait qu'on s'en remettra. »⁵⁸.

Et si l'éphémère durable était justement celui dont on ne se remet pas tout à fait ?

⁵⁸ DE BIASI Pierre-Marc (2003, p.10).

CHAPITRE 3 L'espace public et son aménagement

« *Les espaces publics exigent plus que jamais d'être réinterprétés comme un cadre privilégié à partir duquel des individus cherchent à se doter d'une identité collective et à « faire société »* ».

Cynthia Ghorra-Gobin

L'espace public fait l'objet de nombreuses recherches et publications, dans des domaines aussi variés que l'architecture, l'urbanisme, la géographie, la sociologie, ou la philosophie. Il ne s'agit pas de traiter ici cette question complexe de manière exhaustive. Le but de ce chapitre est d'évoquer les caractéristiques principales de l'espace public et de mettre l'accent sur quelques-uns de ses aspects les plus significatifs. Il constitue en effet le support et la matière à partir desquels se construisent les aménagements éphémères et nécessite d'être pris en compte pour comprendre les nombreux liens qui se tissent entre les lieux et les installations qui y prennent place.

Quelques repères historiques

L'espace public a beaucoup évolué au cours de l'histoire, depuis les premières manifestations de vie publique observées sous la forme de places de marché dans les villes de Mésopotamie en 2'000 av. J.C.⁵⁹.

Sa forme la plus emblématique est sans doute l'agora de la Grèce antique. Construite tout d'abord comme une simple esplanade largement ouverte, elle va accueillir petit à petit les grands monuments de la cité, se chargeant de fonctions administratives, judiciaires et religieuses. Mais l'agora est avant tout l'espace qui renvoie à la sphère publique, au propre comme au figuré. « *C'est un espace politique dans lequel circulent idées et prises de position : il est à la fois lieu concret de réunion, situé au centre de la cité, et assemblée de citoyens.* »⁶⁰. Il ne faudrait toutefois pas idéaliser l'agora comme lieu de démocratie dans la mesure où il n'est réservé qu'aux « citoyens », considérés comme assez riches pour en faire partie (un septième de la population) et que les femmes en sont exclues. L'agora est également l'espace où se tiennent les festivités et autres cérémonies, ainsi que les activités de commerce et d'échange, qui deviennent peu à peu prépondérantes. Ce glissement vers le commerce s'accompagne d'une évolution vers des espaces plus prestigieux, où la richesse s'exhibe et exprime la puissance au pouvoir.

Le forum romain, à l'image de l'agora grecque, n'a pas de structure architecturale prédéfinie. C'est l'espace autour duquel se regroupent les bâtiments religieux et les boutiques, avant que la basilique n'en devienne le symbole. Centre religieux de la cité, il accueille aussi les combats de gladiateurs. C'est avant tout un espace de loisirs et de culture, conçu pour la fête, le luxe et le confort. Son caractère monumental prend de plus en plus d'importance au fil du temps.

⁵⁹ D'après STEIN Véronique (2003, pp.50-60).

⁶⁰ STEIN Véronique (2003, p.50).

À partir du Moyen-Âge, des modèles urbains dont les traces subsistent jusqu'à nos jours commencent à se développer. L'espace public, de dimension restreinte dans des villes enserrées dans l'enceinte de leurs fortifications, remplit un grand nombre de fonctions et accueille de nombreuses activités (circulation, marchés, cérémonies). « *La ville du Moyen Age et ses espaces publics cumulent ainsi un certain nombre de représentations relatives à l'animation et à la mixité (mélange social, commercial, culturel, ...)* »⁶¹. Places et rues présentent la même physionomie, sans appareil. Dès le XII^e-XIII^e siècle, ce sont les places de marchés qui deviennent les principaux espaces publics, marquant la prédominance de la fonction d'échange.

À la Renaissance, on observe un retour à une certaine monumentalité. La ville est conçue comme une œuvre d'art, dans le but notamment d'asseoir la puissance au pouvoir. On voit apparaître des espaces destinés au public, comme les parcs, allées, promenades ou jardins, palliant la disparition des espaces libres privés qui existaient au Moyen-Âge. On assiste aussi à la construction de places publiques, sous la forme de vastes esplanades géométriques, destinées à offrir des dégagements aux monuments symboliques de la cité.

Au XVIII^e siècle, la volonté de créer des espaces publics se renforce. Parcs, promenade ou boulevards deviennent des lieux voués aux loisirs et à la détente, où se mêlent diverses couches de la population. Parallèlement, les foires et marchés perdent de leur importance. Une démarcation se dessine entre la sphère publique et privée.

À partir de la révolution industrielle, la circulation prend petit à petit le dessus sur les autres fonctions de l'espace public. Les trottoirs remplacent les bornes, autels ou petites chapelles qui s'égrenaient le long des voies. « *L'espace public du 19^e siècle est donc celui de l'industrialisation et non plus de la civilité ou des plaisirs ; il doit être organisé afin de répondre aux besoins.* »⁶². Selon Richard Sennett, c'est à cette période que l'espace public cesse d'être le symbole de la sociabilité et de la diversité⁶³. Il devient en quelque sorte l'espace de représentation du progrès au sein de la société.

Durant la première moitié du XX^e siècle, l'hygiénisme va contribuer à la création d'espaces publics plus aérés et éclairés, alors que sous l'influence des principes développés par la Charte d'Athènes, c'est leur caractère fonctionnel qui prend le dessus. Le Corbusier fustige la rue traditionnelle, qu'il qualifie de « chemin aux ânes », et s'applique à la transformer en « machine à circuler ».

Depuis quelques décennies, les villes européennes ont amorcé un lent processus de récupération de l'espace public, phagocyté par la circulation automobile et le stationnement. Il s'agit aujourd'hui d'en faire un lieu de vie, de rencontre et de convivialité, qui dépasse la simple fonction de représentation sociale (« voir et être vu »).

Éléments de définition de l'espace public

Dans sa définition la plus restreinte, l'espace public est « *l'espace ressortissant strictement à la sphère publique, c'est-à-dire tout espace n'appartenant pas à une « personne morale de droit privé* » »⁶⁴. Dans le cadre urbain, il se compose essentiellement des rues, trottoirs, parkings, places, parcs et jardins, ainsi que des

⁶¹ STEIN Véronique (2003, p.52).

⁶² STEIN Véronique (2003, p.58).

⁶³ STEIN Véronique (2003, p.58).

⁶⁴ LEVY Jacques et LUSSAULT Michel (dir.) (2003, p. 333).

espaces résiduels. Mais d'autres types d'espaces appartiennent aussi à la puissance publique, par exemple certains bâtiments ou lieux clos. À l'inverse, il existe des espaces ouverts au public qui sont en mains de propriétaires privés, comme les centres commerciaux.

C'est pourquoi, la notion d'« espace commun » peut paraître plus pertinente. Elle n'est pas fondée sur le critère de la propriété et englobe tous les différents types d'espaces publics cités ci-dessus. « *Un espace commun est un agencement qui permet la coprésence des acteurs sociaux, sortis de leur cadre domestique* »⁶⁵. L'espace commun est défini avant tout comme un lieu de convergence et d'actes, dans la mesure où les individus s'y côtoient et y interagissent.

Dans ce travail, nous laisserons de côté l'espace commun pour nous consacrer uniquement à l'espace public, considéré comme l'« *un des espaces possibles de la pratique des individus* »⁶⁶. C'est en effet dans cette acception qu'il sera étudié dans ce travail, à travers les caractéristiques suivantes :

- C'est un espace urbain extérieur, en principe libre de constructions. Seuls certains édicules ou structures de peu d'importance y sont érigés (pavillons, toilettes publiques, œuvres d'art, etc.).

- C'est un espace qui appartient à la collectivité.

Il faut distinguer ici le domaine public et la propriété privée publique, qui tous deux constituent l'espace public.

Le domaine public désigne la surface au sol qui n'est pas privatisée. Il est constitué par les voies publiques affectées à l'usage commun, les lacs et les cours d'eaux. Cette surface est à la disposition de la population et répond à des besoins communs (trottoirs, parcs, quais, etc.) et à des besoins particuliers (installations saisonnières, emprise de chantiers, etc.), ces derniers étant soumis à autorisation et au paiement de taxes. En fait, deux critères caractérisent le domaine public : il ne peut appartenir à des personnes privées et il doit avoir reçu une affectation d'intérêt général.

La propriété privée publique est l'ensemble des parcelles que la puissance publique a acquise. Elles peuvent recevoir diverses affectations, dont celle d'intérêt général. À Genève, c'est le cas de certains squares, cours, parcs ou promenades par exemple.

S'il existe des différences entre ces deux types d'espaces publics, notamment au niveau de la gestion et de l'entretien, on ne peut les distinguer à moins de consulter le registre foncier.

- C'est un espace ouvert et accessible à tous.

« *Un espace public devient possible à partir du moment où ceux qui s'y trouvent peuvent et doivent penser que les autres membres de la société pourraient l'y côtoyer.* »⁶⁷. La notion d'accessibilité est plus englobante que celle de coprésence, car cette dernière n'est pas forcément effective.

- C'est un espace qui peut être utilisé de nombreuses façons.

Il faut mentionner principalement les utilisations commerciale (publicité, stands, marchés), culturelle et festive (fêtes et festivals, cirques, expositions), civile (manifestations, commémorations), ainsi que celles liées à la mobilité (déplacements de personnes, de biens) et aux loisirs (détente, jeux). On constate aujourd'hui que l'espace public suscite des conflits d'usages, liés notamment à la prédominance de son utilisation pour la mobilité qui s'exerce au détriment d'autres fonctions. À tel point que l'on oublie parfois que « *la rue n'est pas un fleuve d'automobiles encombré de piétons. Elle est aussi et surtout un bien en partage et, en ce sens, un bien commun.* »⁶⁸.

⁶⁵ LEVY Jacques et LUSSAULT Michel (dir.) (2003, p. 334).

⁶⁶ LEVY Jacques et LUSSAULT Michel (dir.) (2003, p. 333).

⁶⁷ LEVY Jacques et LUSSAULT Michel (dir.) (2003, p. 336).

⁶⁸ TOUSSAINT Jean-Yves et ZIMMERMANN Monique (2001, p.75).

Le rôle de l'espace public

L'espace public est parfois présenté comme le lieu a priori vertueux de la citoyenneté, porteur intrinsèquement des vertus de l'échange interpersonnel⁶⁹. Cette manière de voir découle d'une vision idéale de l'agora. Elle a influencé un certain nombre de politiques urbaines, dont l'objectif était de lutter contre le mal-être et les incivilités grâce à la construction d'espaces publics à mêmes de contribuer à l'apaisement des tensions sociales et au développement de sentiments d'appartenance.

Toutefois, il ne semble pas que la pratique des espaces publics soit à priori vertueuse. « *Ses registres et ses qualités dépendent du type d'espace commun et des systèmes normatifs que les acteurs estiment devoir y projeter* »⁷⁰.

Qu'en est-il de l'Utopie de Thomas More, où l'espace bâti est considéré comme un instrument de « conversion politique », octroyant aux édifices le pouvoir de gouverner non seulement les consciences mais aussi les comportements ?⁷¹

L'action politique s'exprime toujours comme une action sur l'espace, lorsqu'à un ensemble d'attentes sur les comportements correspond un ensemble d'actions sur l'espace. On parie alors sur la relation de causalité entre l'ordre spatial et l'ordre social. L'ordre social dépendrait ainsi de l'adéquation des configurations spatiales aux pratiques sociales et politiques. « *Ainsi est-il attendu de la production de connaissances sur les règles d'engendrement des pratiques sociales, l'émergence de techniques efficaces de conformation de l'espace qui, produit comme espace conforme aux usages sociaux et politiques, garantirait l'ordre social. Un espace conforme aux usages serait capable d'illustrer (dans un sens quasi iconographique) l'urbanité. Ainsi produit, il aurait le pouvoir d'orienter positivement les comportements. L'espace constituerait alors le fond sur lequel pourrait se révéler le degré de recevabilité des conduites. Autrement dit, un espace conforme aux usages inviterait à la conformité des pratiques sociales et politiques.* »⁷².

En d'autres termes, il s'agit de traduire les usages, c'est-à-dire l'ensemble des comportements admis dans une société, en termes spatiaux pour générer des pratiques, c'est-à-dire des modes de vie, correspondantes. « *L'espace public, tout structuré, tout architecturé soit-il, n'est rien sans l'adoption par les individus de codes d'usage et de pratiques d'interactions sociales spécifiques, éminemment symboliques. Ces pratiques publiques actualisent ce qui n'était que potentiel dans la forme urbaine. Comme si la matérialité n'était ici que substance avant que les formes symboliques ne lui donnent consistance.* »⁷³.

On voit l'importance que revêt la « fabrication » de l'espace public par les individus et les groupes sociaux. Pour les sciences sociales, un espace ne devient en effet public que lorsque des rapports sociaux le constituent comme tel⁷⁴. Ainsi, on peut considérer les espaces publics comme le « *support matériel de la construction d'une identité collective, qui bien qu'ancrée spatialement, se vit sur le mode éphémère.* »⁷⁵. En mettant en scène la diversité sociale et culturelle, ils facilitent l'apprentissage de

⁶⁹ LEVY Jacques et LUSSAULT Michel (dir.) (2003, p. 333).

⁷⁰ LEVY Jacques et LUSSAULT Michel (dir.) (2003, p. 333).

⁷¹ TOUSSAINT Jean-Yves et ZIMMERMANN Monique (2001, p.73).

⁷² TOUSSAINT Jean-Yves et ZIMMERMANN Monique (2001, pp.7-8).

⁷³ DEBARBIEUX Bernard, in: GHORRA-GOBIN Cynthia (2001, p.19).

⁷⁴ GHORRA-GOBIN Cynthia (2001, p. 13).

⁷⁵ GHORRA-GOBIN Cynthia (2001, p. 13).

l'altérité. « *Les espaces publics sont les lieux où émerge, en l'absence d'un espace natif commun, les conditions d'une identité commune possible issue de l'anonymat.* »⁷⁶.

L'espace public est ainsi à la fois une réalité physique, composée de matériaux, de bruits et d'odeurs, et le lieu où se nouent les relations dialectiques entre l'individu et la société. « *L'espace public est à la fois le lieu d'épanouissement du sujet moderne et le théâtre de quelques unes des manifestations sociales les plus remarquables, le lieu des rituels et celui de l'exposition de la personne, le bien commun des collectifs et une inépuisable source de jouissance individuelle.* »⁷⁷.

L'espace public de négociation

En plus de son aspect concret, qui a été défini ci-dessus, l'espace public a une dimension abstraite, où le terme d'espace est utilisé au sens métaphorique. Selon le sociologue Jürgen Habermas, c'est le lieu où se forment les opinions et les volontés politiques et où sont débattues les questions de société. De nos jours, cette sphère est largement investie par les médias.

Il faut tout de suite préciser que cet « espace » virtuel n'a pas la volonté de penser la dimension spatiale de la société. C'est le lieu où « *les informations nécessaires à la formation du jugement individuel circulent, et où la liberté de la presse est garantie.* »⁷⁸.

L'espace public métaphorique et concret ne font qu'un dans les civilisations dominées par l'oralité, où c'est dans la rue et sur la place publique que l'on s'échange les informations et les nouvelles. « *Sans espace public où les gens puissent s'arrêter et bavarder, pas de démocratie possible* »⁷⁹. À l'époque de la télévision et d'internet, la nécessité d'avoir un lieu physique de rencontre s'est toutefois amenuisée. On constate malgré tout que les grands événements continuent à se dérouler dans la rue. Lors de contestations politiques ou de célébrations de victoires sportives par exemple, c'est dans l'espace public que les foules se rassemblent. On ne peut pas non plus affirmer que la fonction d'échange d'information ait totalement disparu de l'espace public, qui reste un lieu où on se rencontre, où on discute et où on observe le spectacle de la rue, dont on fait soi-même partie.

Il est intéressant de relever qu'à un espace public concret peut correspondre un espace public abstrait, ce dernier représentant la sphère où circulent les informations relatives au devenir du premier. En effet, on définit parfois la concertation comme la création d'un véritable espace public de négociation, qui a pour but d'intégrer les personnes concernées par une question ou un problème donné.

Cette démarche correspond à la volonté de mieux appréhender les attentes du public et est nécessaire pour trouver des correspondances entre les espaces et les pratiques sociales, tel que cela a été évoquée plus haut⁸⁰. Elle correspond aussi à une demande de la population. Cette dernière découle de quatre tendances lourdes⁸¹ :

- Le besoin d'autonomie des individus, qui veulent pouvoir exercer une influence sur les décisions qui les concernent.
- La vitalité individuelle et sociale, caractérisée par une plus grande attention des individus à l'univers sensible et sensoriel.

⁷⁶ GHORRA-GOBIN Cynthia (2001, p. 14).

⁷⁷ DEBARBIEUX Bernard, in: GHORRA-GOBIN Cynthia (2001, p.19).

⁷⁸ CLAVAL Paul, in: GHORRA-GOBIN Cynthia (2001, p.25).

⁷⁹ CLAVAL Paul, in: GHORRA-GOBIN Cynthia (2001, p.26).

⁸⁰ TOUSSAINT Jean-Yves et ZIMMERMANN Monique (2001, p.13).

⁸¹ DEGRAVE Patrick (2001, pp.38-39).

- La quête de sens, qui s'exprime à travers l'expérience individuelle en matière de choix de vie, d'engagement, etc.
- L'élargissement des modes de sociabilité autour de centres d'intérêts partagés, qui transcendent les traditionnelles catégories socio-économiques.

L'intégration de la population à l'aménagement pose la question de la participation au sens large. Il existe en effet plusieurs niveaux de participation et de partage des décisions. Certaines études identifient jusqu'à huit types de procédés participatifs. Nous n'en présenterons ici que quatre, qui résument l'essentiel des variantes⁸² :

- L'information, qui est l'action de transmettre (unilatéralement) des renseignements.
- La consultation, qui sous-entend que des avis sont demandés par rapport à l'information fournie.
- La concertation, qui en plus de l'échange d'avis, vise à obtenir un consensus.
- La codécision, qui implique un partage du pouvoir de décision.

Par souci de simplicité, ces différentes démarches seront désignées sous le thème générique de « participation » ou de « processus participatif » dans la suite de ce travail.

Les avis divergent entre les milieux professionnels et scientifiques sur les modalités et le poids à donner à la participation, même si elle n'est pas contestée dans ses fondements. Il est généralement admis qu'une large participation en amont d'un projet permet de connaître les besoins de manière approfondie, avant de rechercher les moyens pour y répondre. De plus, la participation permet l'expression d'une grande variété de points de vue, dont certains reflètent des solutions différentes ou nouvelles qui n'avaient parfois pas été envisagées. La participation « apporte au dépositaire de la décision une vision élargie qui lui permet de mieux asseoir les choix, d'en apprécier les conséquences et d'en tirer le maximum d'effets positifs pour le territoire concerné. »⁸³. L'expérience montre qu'une base commune solide suffit en principe, et que celle-ci est souvent trouvée plus rapidement qu'on ne le pense⁸⁴. Il importe aussi de bien définir les « règles du jeu » de la participation, et ses limites, pour que celle-ci produise les résultats escomptés.

Il ne faut toutefois pas oublier que les processus participatifs sont dévoreurs de temps, et qu'il faut les mettre en place à bon escient. Si tout objet peut faire l'objet d'une démarche participative, il semble évident que certains sujets sont plus pertinents que d'autres.

L'espace urbain, et l'espace public en particulier, sont des thèmes porteurs, car ils touchent à de nombreux aspects de la vie quotidienne, mêlant le pragmatisme à l'émotif. Le « savoir » informel des habitants, habitantes, usagers et usagères est aujourd'hui reconnu comme une compétence à prendre en compte lors d'aménagements. Il ne s'agit toutefois pas d'occulter les savoirs experts, qui apportent également des dimensions essentielles, par exemple une vision d'ensemble, une culture urbaine ou une connaissance des contraintes techniques. L'enjeu réside donc dans l'hybridation de ces savoirs ou, pour utiliser un terme à la mode, dans la « mutualisation » des différents domaines de connaissances.

Si la participation semble bénéfique à tous les niveaux, il ne faut toutefois pas non plus l'idéaliser. Elle peut assurer une meilleure adhésion à un projet mais ne garantit en aucun cas sa réussite. Des oppositions ou recours émanent parfois des personnes qui ont été le plus étroitement associées à la démarche de concertation...

⁸² Sources : CITYCOOP (2004, p.6) / BRODHAG Christian, BREUIL Florent, GONDRAN Natacha, OSSAMA François (2004, p.164).

⁸³ DUCROUX Anne-Marie (2002, p.60).

⁸⁴ KRUMMENACHER Paul (2003, p. 7).

L'espace public durable

L'aménagement peut-être défini comme « *l'ensemble des savoirs et des savoirs-faire dont la construction et l'application servent à transformer et à adapter volontairement des espaces d'échelles (au-delà de celle du bâtiment isolé) et de types variés au bénéfice des sociétés qui les produisent et les occupent* »⁸⁵. Il fait appel à des spécialistes de diverses disciplines : architectes, urbanistes, aménagistes, paysagistes ou géographes.

L'aménagement de l'espace public est l'un des volets de l'aménagement urbain. « *Cet aménagement vise les espaces que la ville met en commun et que reçoivent en partage les habitants et tous ceux qui, pour une raison ou une autre, s'y affairent.* »⁸⁶.

L'aménagement des villes et de leurs espaces publics dans une optique de durabilité n'est pas une préoccupation récente. Malgré le peu d'expériences qui existent dans ce domaine, les principes sont pourtant clairement définis pour la Ville de Genève⁸⁷ :

- La concertation : il s'agit de donner aux habitants et habitantes les moyens d'agir, en interaction avec les politiques et les spécialistes, afin que les conditions politiques, institutionnelles, sociales et culturelles soient satisfaisantes et équitables pour tous et toutes.
- L'environnement : des objectifs de sécurité des conditions biologiques de vie, de qualité des milieux et de limitation des consommations de ressources doivent être visés.
- La mixité : tant fonctionnelle (mélange des activités) que sociale (mélange des différentes catégories de population) elle doit permettre de réduire les besoins en déplacements et de lutter contre la ségrégation sociale.
- La densification : il s'agit d'utiliser à meilleur escient la zone à bâtir, notamment en densifiant la zone villa. Le but est aussi de limiter les déplacements, en renforçant l'urbanisation autour des points de forte accessibilité, en particulier les réseaux de transports en commun.
- Les espaces publics : l'objectif est de reconquérir les espaces publics, qui ont à la fois une fonction sociale et une fonction écologique lorsqu'il s'agit d'espaces verts.

On peut déduire de cette liste que la récupération et la mise en valeur des espaces publics sont l'une des pistes pour l'aménagement durable des villes. Deux constats s'imposent. D'une part, les espaces publics ont souffert de la politique du « tout automobile » initiée dans les années 1960 et on assiste aujourd'hui à la volonté de renverser la tendance, tant en termes de surfaces que d'investissements. D'autre part, c'est leur « fonction sociale » qui est mise en avant, dans la mesure où on s'efforce d'en faire des lieux possibles de sociabilité urbaine.

La question de l'aménagement durable des espaces publics reste toutefois entière. On peut tenter de faire une analogie avec les constructions durables, objet non moins difficile à cerner mais autour duquel la Confédération a lancé plusieurs programmes de recherches. Les résultats provisoires permettent déjà d'identifier une série de caractéristiques. Une construction peut ainsi être considérée comme durable, si elle prend en compte ou optimise tout ou partie des critères suivants⁸⁸ : les matériaux de construction, le sol/le paysage, le bien-être, l'esthétique, la collectivité (la convivialité), l'utilisation/l'affectation, la flexibilité, les coûts d'exploitation et d'entretien, les coûts d'acquisition, la substance construite, l'infrastructure, l'énergie.

⁸⁵ LEVY Jacques et LUSSAULT Michel (dir.) (2003, p. 61).

⁸⁶ TOUSSAINT Jean-Yves et ZIMMERMANN Monique (2001, p.5).

⁸⁷ VILLE DE GENEVE (2002, p.16).

⁸⁸ RUMLEY Pierre-Alain (2003, p.28).

On constate que ces éléments, librement interprétés, peuvent être transposés à l'aménagement de l'espace public et qu'ils font référence à plusieurs dimensions :

- la gestion économe des ressources, tant naturelles (sol, énergie) et manufacturées (matériaux de construction) que financières (coûts d'exploitation et d'entretien, coûts de construction).
- la prise en compte des dimensions culturelle et historique du lieu (paysage, substance construite, esthétique).
- la valeur d'usage (utilisation, affectation, infrastructure).
- les principes de qualité de vie (bien-être, convivialité).
- la participation (collectivité)
- les générations futures (flexibilité).

Pour compléter cette liste de caractéristiques, on peut ajouter encore trois principes⁸⁹ :

- La solidarité : la rénovation des espaces publics doit produire le renouvellement du contrat social. L'espace public doit assumer toutes les fonctions, sans privilégier l'une ou l'autre. En effet, « *en assurant la mixité des usages l'espace public assurera la mixité sociale, c'est-à-dire le mélange des genres, des âges et des groupes sociaux, voire le mélange des groupes ethniques (...)* »⁹⁰. L'espace public est ainsi « *la condition objective de la rencontre et de l'échange par lesquels se tisse le « lien social », par lesquels s'hybrident les différences dans le creuset immense de l'appartenance à la ville* »⁹¹.
- La contemporanéité : il s'agit de la condition de nouveauté, qui permet l'émergence de nouveaux comportements. L'espace public doit être de facture contemporaine tout en étant ancré dans la réalité du quartier. L'accent est mis sur le rôle de la création et de l'imaginaire, dans tous les domaines y compris techniques.
- L'identité : c'est le fil conducteur qui relie tradition et contemporanéité et empêche un aménagement par à-coups.

L'aménagement durable de l'espace public pose ainsi la question de la transformation du territoire urbain et de la société dans son ensemble. Ainsi, faut-il changer la ville pour changer la vie ou l'inverse ? Il semble que les deux processus s'alimentent mutuellement. En effet, d'une part, « *l'histoire des villes montre que la transformation spatiale s'accompagne d'évolutions sociales et, sans doute, de transformations des mentalités.* » D'autre part, « *ce sont souvent les luttes qui ont conduit aux transformations sociales qui sont aussi à l'origine des transformations spatiales.* »⁹².

L'espace public semble constituer un lieu propice pour transformer nos modes de vie dans le sens du développement durable.

⁸⁹ D'après TOUSSAINT Jean-Yves et ZIMMERMANN Monique (2001, pp.79-80).

⁹⁰ TOUSSAINT Jean-Yves et ZIMMERMANN Monique (2001, p.79).

⁹¹ TOUSSAINT Jean-Yves et ZIMMERMANN Monique (2001, pp.79-80).

⁹² TOUSSAINT Jean-Yves et ZIMMERMANN Monique (2001, p.267).

CHAPITRE 4

Les aménagements éphémères

« Bâtir pour un jour a quelque chose de choquant : Sully condamne dans les Royales Œconomies d'Etat ces « magnificences qui s'écroulent incontinent de l'usage et de la mémoire ». Pourtant, cette pratique est attestée aux époques et dans les sociétés les plus diverses comme une des constantes de la culture. »

Anne-Marie LECOQ

Les « aménagements éphémères » sont des réalisations installées dans l'espace urbain pour une durée limitée. Ils s'apparentent aux constructions éphémères, mais se situent dans le contexte plus large de l'aménagement urbain.

Les aménagements et architectures éphémères ne sont pas chose récente. Dans la culture occidentale, ils sont essentiellement associés à deux pratiques : la fête urbaine et la simulation de projets architecturaux. Il semble qu'ils prennent aujourd'hui une certaine ampleur, surtout depuis le début des années 2000.

Aspects historiques

Les premières manifestations connues d'architecture éphémère remontent à l'Antiquité⁹³. Dans le monde gréco-romain, lors de certaines fêtes à caractère initiatique, les célébrations ont lieu sous des huttes en roseaux, construites spécialement à cet effet et détruites dès la fin des festivités.

Dans la religion romaine, le passage dans l'au-delà s'effectue à travers les flammes, d'où l'importance accordée au bûcher funéraire. Il devient ainsi objet d'architecture et prend la forme d'une pyramide comptant plusieurs étages ainsi que des statues et décorations. Plus tard, dès la seconde moitié du XVI^e siècle, le catafalque s'apparente à une œuvre d'art, dont le dessin est généralement confié à des architectes.

Au XVII^e siècle, l'architecture éphémère s'invite dans les églises, à Rome et à Paris. Des éléments de décors (tentures, flambeaux, peintures et armoiries) en transforment l'intérieur jusqu'à masquer complètement leur structure. Les façades sont aussi remaniées à travers une architecture postiche, en relation avec les grands événements ou en raison de leur caractère inachevé. À partir de la Renaissance, ce sont des artistes qui sont sollicités pour procéder à ces transformations. Leur rôle est de « marquer la manifestation du sacré dans le monde quotidien, par la transfiguration du lieu »⁹⁴.

La ville est également métamorphosée lors de processions accompagnant des objets ou des personnes sacrées, non seulement par des constructions temporaires mais également par de véritables transformations éphémères de l'espace urbain. « La coutume la plus généralement répandue à travers l'Europe et repérée très tôt consistait à recouvrir entièrement les murs, le long de la via sacra, par des tentures, des tapisseries, des feuillages et à tendre des draps formant ciel entre les maisons. »⁹⁵.

⁹³ D'après LECOQ Anne-Marie (2002, pp.437-440).

⁹⁴ LECOQ Anne-Marie (2002, p.440).

⁹⁵ LECOQ Anne-Marie (2002, p.440).

À la période baroque, l'architecture éphémère investit la cité dans le contexte des grandes fêtes publiques. « À Naples, la fête baroque constitue un laboratoire où entrent en jeu le talent des artistes et des artisans, la richesse des grandes familles et de la Cour, et la diversité des foules. »⁹⁶. Instrumentée par le pouvoir en place, ce genre de fête offre une mise en scène sociale, sert à contrôler les foules et aide à exorciser les peurs de l'époque comme les famines, les guerres ou les épidémies. Le vin coule à flots, de la nourriture et des pièces de monnaie sont distribuées. Un décor de carton-pâte, de fausses architectures, des statues de plâtre changent l'apparence des lieux connus et canalisent les foules. « Dans le cadre de la fête, on aménage des temples et des rues, des statues et des arcs, qui pour leurs commanditaires comme pour ceux qui prennent part à la fête, doivent répondre à trois exigences : être étonnants, faux et vrais tout à la fois, éternels et solides en apparence. En réalité, ils sont éphémères. »⁹⁷.

La fête publique se prolonge parfois en fête privée, réservée au roi et à sa cour, où c'est l'aspect ludique qui prime⁹⁸. De nombreux aménagements festifs ont ainsi été réalisés, par exemple dans le parc du château de Versailles du temps de Louis XIV. À l'occasion du sacre de Louis XV, le Duc d'Orléans organise une « foire galante » dans la cour intérieure du château de Villers-Cotterêts, reconstituant l'ambiance des grandes foires parisiennes à travers la mise en place d'éléments de décors et de nombreux artifices. « L'organisation de l'ensemble de cette fiction animée par quantité d'acteurs et de danseurs déguisés en marchands, semblait mettre en scène une ville idéale, un espace urbain déchargé de toutes ses imperfections venu à la rencontre du nouveau roi. »⁹⁹. La construction de pavillons temporaires en bois, servant de salles de bals ou de banquets, fait aussi partie des usages de la cour.

Des interventions dans l'espace public sont également réalisées, comme la fermeture de tronçons de rues. « La pratique déjà ancienne de transformer une portion de rue devant le palais en lice pour les tournois est renouvelée à Paris en 1549 et 1559 par l'intervention de Philibert de l'Orme. »¹⁰⁰. Pour barrer la rue et orner la porte du palais, une série d'édifices éphémères sont réalisés, prenant par exemple la forme d'un arc de triomphe pour l'entrée des joueurs ou d'une loggia pour le public.

Au milieu du XVIII^e siècle, les fêtes publiques parisiennes sont organisées sur les places royales, les rues neuves ou les quais des rivières. Ces quelques lieux présentent en effet une certaine cohérence esthétique et formelle, procurant « un dégagement suffisamment important pour ouvrir la ville au regard du public »¹⁰¹, alors que le reste de l'espace urbain souffre de problèmes d'hygiène et de circulation. Les sites retenus pour les manifestations mises sur pied par la cour à l'occasion de mariages, naissances ou victoires militaires doivent en effet satisfaire à des exigences spatiales, paysagères et d'accessibilité, correspondant à la logique des projets d'embellissement urbain. Ces derniers préconisent en effet « l'élargissement, la rectitude et l'ordonnement des espaces publics intégrés dans un réseau de voies régulières »¹⁰². La fête occupe ainsi certaines portions de l'espace urbain jugées adéquates, qu'elle transforme temporairement. « Ces projets d'aménagements éphémères proposent une réinterprétation plus ou moins libre des lieux investis par la fête. Les espaces et les façades sont soulignés, rectifiés ou bien masqués selon la rigueur de leur composition

⁹⁶ RAK Michelle, (2004, p.111).

⁹⁷ RAK Michelle (2004, p.110).

⁹⁸ MONIN Eric (2002, source internet).

⁹⁹ MONIN Eric (2002, source internet).

¹⁰⁰ LECOQ Anne-Marie (2002 p.440).

¹⁰¹ MONIN Eric (2002, source internet).

¹⁰² MONIN Eric (2002, source internet).

formelle et ornementale. »¹⁰³. L'accent est également mis sur le sensationnel et l'inhabituel. « *L'expérience s'inscrit ici dans cet univers plurisensoriel où le public est invité à venir tester un environnement totalement recomposé. Les paysages sonores, les décors architecturaux inventés pour l'occasion déterminent les qualités d'un contexte exceptionnel soumis également à l'improvisation de nouvelles pratiques usagères.* »¹⁰⁴. Enfin, la fête est aussi l'occasion de réintroduire la nature en ville, qui est mise en scène de façon récurrente dans les aménagements éphémères à l'aide de trompe-l'œil ou d'arrangements de végétaux.

Comme par le passé, certains lieux sont parfois transformés temporairement à l'occasion d'un événement, par exemple le passage du roi. « *Bien souvent, il s'agit d'embellir une portion de l'espace urbain pendant une courte durée en observant les principes développés dans les traités d'architecture* »¹⁰⁵. Des artistes ont toutefois saisi l'opportunité d'utiliser cette « architecture feinte », faite de carton ou de toiles peintes, pour expérimenter une nouvelle façon d'aménager un lieu. « *Mais au-delà des limites du programme festif qui commande ces projets éphémères, on peut observer comment certains artistes ont saisi cette occasion pour tester in situ l'impact visuel d'un projet pouvant à terme trouver une place définitive dans l'espace investi. Selon cette logique, les aménagements provisoires proposés en 1759 par Jean-Antoine Morand à Lyon, en prévision du passage du roi ou bien la réorganisation de la place de Grève en 1782 à Paris par Moreau résonnent comme de véritables expérimentations urbaines dans des villes devenues provisoirement le laboratoire à grande échelle de nouveaux environnements promus par des architectes déjà largement impliqués dans l'évolution formelle et paysagère de ces cités.* »¹⁰⁶. Un autre exemple significatif est la pose de la première pierre de l'église Sainte-Genève (qui deviendra le Panthéon) en 1764, où l'architecte Soufflot réalisa en collaboration avec le peintre Demachy une maquette grandeur nature de son projet, pour convaincre le roi et les éventuels mécènes de soutenir l'opération¹⁰⁷.

À l'ère industrielle, les expositions nationales et universelles apparaissent comme des formes d'aménagement temporaire de l'espace, où les constructions éphémères tiennent la vedette. Par souci d'économie, il est parfois question de réutiliser les pavillons pour d'autres usages à la fin de ces manifestations. Dans d'autres cas, la condition d'existence de l'exposition est liée à sa disparition. Ainsi, il ne subsiste presque aucune trace d'Expo 02¹⁰⁸. Ce type de manifestation peut malgré tout avoir un impact sur les lieux. C'est le cas à Neuchâtel par exemple, où la municipalité a profité de l'élan suscité par Expo 02 pour relancer le processus d'aménagement des « Jeunes Rives », vaste espace libre situé au bord du lac et qui a accueilli les installations liées à cette manifestation.

En ce qui concerne l'architecture éphémère proprement dite, il existe des réalisations récentes dans le domaine du logement (hôtels, maisons de vacances ou unités d'habitation), des bâtiments d'information (par exemple « info-box » sur le Potsdamer Platz à Berlin) ou des équipements (crèches)¹⁰⁹. L'architecture éphémère se manifeste aussi à travers les constructions qui sont mises en place lors de situations d'urgence.

¹⁰³ MONIN Eric (2002, source internet).

¹⁰⁴ MONIN Eric (2002, source internet).

¹⁰⁵ MONIN Eric (2002, source internet).

¹⁰⁶ MONIN Eric (2002, source internet).

¹⁰⁷ LECOQ Anne-Marie (2002, p.441).

¹⁰⁸ L'une des seules constructions qui a pu être conservée est le « Palais de l'équilibre », qui a toutefois été démonté des bords du lac du Neuchâtel pour être installé au CERN à Genève.

¹⁰⁹ ASSOCIATION ECOPARC / OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (2003).

Ce survol historique permet de mettre l'accent sur le caractère expérimental des aménagements éphémères, qui se traduit à plusieurs niveaux :

- Les aménagements éphémères permettent d'utiliser de nouveaux matériaux ou de nouvelles techniques. En effet, la contrainte de longue durée étant absente, il est moins risqué de faire recours à des éléments dont on ne connaît pas l'adéquation ou la fiabilité.
- Ils offrent l'opportunité de tester l'impact visuel d'un projet, sous la forme d'une maquette grandeur nature.
- Ils sont une manière de mesurer les réactions du public, ou alors de le préparer à un changement.
- Ils autorisent à se soustraire des canons architecturaux d'une époque, en raison du fait que l'expérience ne porte pas vraiment à conséquences. « *Un bon exemple d'audace de style, impensable en dehors de l'éphémère dans une France foncièrement hostile au baroque européen, est celui du corps du feu d'artifice donné à Versailles le 4 septembre 1729.* »¹¹⁰.
- Ils permettent l'innovation. « *Lorsque le paradigme se modifie, certaines constructions éphémères ou temporaires constituent toutefois d'indéniables sources d'innovation : fruits d'une créativité teintée de pragmatisme constructif, elles sont à même d'enrichir les multiples réflexions portant sur l'adéquation de notre cadre de vie à nos besoins* »¹¹¹.
- Ils font que certaines réalisations définitives voient le jour. « *Lorsque les architectes atteignent leur but, la proposition était acceptée pour une réalisation durable* »¹¹². C'est le cas par exemple de l'arc d'Alphonse I^{er} d'Aragon à Naples, dont la construction s'est achevée en 1466 et qui a été réalisé d'après un modèle utilisé lors de fêtes et tournois.

Définition des aménagements éphémères

L'espace public regorge d'installations éphémères de toutes sortes. Du chapiteau de cirque qui revient chaque année au marché hebdomadaire, en passant par les manifestations sportives, artistiques et culturelles, les chantiers ou les décorations saisonnières, l'espace urbain est sollicité sans relâche.

Une recherche menée à l'Institut d'architecture de Genève¹¹³ distingue quatre types de situations urbaines spécifiques où il est fait recours à l'éphémère :

- L'éphémère assumé. Il s'agit des réponses ponctuelles, uniques ou récurrentes, que les institutions mettent en place pour satisfaire certains besoins, sans contraintes excessives pour les protagonistes (par exemple les marchés, les fêtes, etc.).
- Le provisoire qui s'éternise. Il est lié à l'urgence de certaines demandes ou à la limitation des ressources disponibles à un moment donné. Des solutions temporaires sont alors trouvées dans l'attente de réponses définitives. (par exemple certains établissements scolaires à Genève, comme le Cycle d'orientation de Cayla¹¹⁴).
- Le provisoire face à l'incertitude. Il s'agit des réponses à certains problèmes de société, dont la prise en charge comporte un caractère expérimental et trouve dans le provisoire un terrain propice (par exemple le local d'injection pour les toxicomanes).
- Le temporaire comme instrument stratégique. C'est le cas des « aménagements éphémères » dont le but est de modifier le regard et de proposer une alternative à une situation urbaine particulière (par exemple les « yeux de la ville »).

¹¹⁰ LECOQ Anne-Marie (2002, p.442).

¹¹¹ GUYE Alain et REY Emmanuel (2003, p.8).

¹¹² LECOQ Anne-Marie (2002, p.442).

¹¹³ INSTITUT D'ARCHITECTURE DE GENEVE (2002)

¹¹⁴ Les bâtiments « provisoires » de cette école ont été utilisés pendant plus de 40 ans ; leur remplacement est en cours.

C'est cette dernière catégorie qui fait l'objet de ce travail.

Il faut encore préciser ce qu'est exactement un « aménagement éphémère »¹¹⁵. De manière très générale, il s'agit d'une *installation mise en place dans l'espace public pendant un temps déterminé*. Dans la mesure où cette définition correspond à des réalités très différentes, les critères suivants seront déterminants :

- Un aménagement éphémère s'inscrit dans l'**espace public**.
(Cette notion a été définie au chapitre précédent).
- Un aménagement éphémère se caractérise par sa **gratuité**.
Les expositions nationales ou universelles par exemple, qui transforment temporairement de vastes espaces mais dont l'entrée est payante, ne font pas partie du cadre de cette étude, car ceux-ci sont assimilés à des espaces privés.
- Le but premier d'un aménagement éphémère est **non commercial**.
Sont exclues toutes les installations ou manifestations vouées à la promotion ou à la vente (marchés, foires, stands, etc.), ainsi que toute forme de publicité¹¹⁶.
- Un aménagement éphémère se caractérise par son objectif, à savoir une réflexion ou une action sur l'espace urbain. Il a en principe un caractère **expérimental**.
Il s'agit par exemple de mettre en valeur ou de transformer l'espace public, en cherchant à modifier la manière dont il est perçu. Ainsi, toutes les actions visant à décorer l'espace public (décorations saisonnières, etc.) ou les interventions artistiques détachées de toute finalité d'intervention sur l'espace urbain ne sont pas considérées comme des aménagements éphémères. Cela exclut également toutes les manifestations qui utilisent seulement l'espace urbain comme un support (manifestations sportives, fêtes, etc.).
- Un aménagement éphémère est matérialisé par une **installation tangible**.
La fermeture d'une rue à la circulation ne constitue pas un aménagement éphémère, même dans le cas où il s'agit d'un test. L'aménagement éphémère suppose en effet l'apport d'éléments construits, à même de proposer un agencement différent de l'espace. Ces éléments peuvent toutefois être très modestes ou symboliques, voire invisibles (installation sonore).
- Un aménagement éphémère contient intrinsèquement l'idée de **durée limitée**.
Il est conçu dès le départ pour être installé puis enlevé au bout d'un certain laps de temps, souvent déterminé à l'avance. Sa durée peut éventuellement se prolonger un peu, mais son démontage est inévitable.
Ce principe conditionne un certain nombre de facteurs comme le choix des matériaux, le budget ou les procédures légales.
- Un aménagement éphémère **ne suppose pas forcément une suite**.
S'il permet l'expérimentation, il ne présuppose pas d'une pérennisation automatique.

Il faut distinguer ici les aménagements éphémères des aménagements provisoires ou temporaires :

- Le provisoire pallie un besoin ponctuel, à un moment déterminé. Il se substitue parfois à une réalisation définitive lorsqu'il n'est pas remplacé, symbolisant ainsi le « provisoire qui dure ». Il s'observe aussi dans les situations d'urgence.
- Le temporaire caractérise les projets qui occupent un lieu en attendant la réalisation d'un aménagement définitif, déjà programmé. Pour diverses raisons, certains espaces ne peuvent être aménagés immédiatement et un aménagement temporaire permet de préparer les esprits et d'engager le processus d'appropriation progressive du lieu.

¹¹⁵ Cette terminologie sera privilégiée, même si dans la littérature, d'autres expressions désignent le même phénomène, par exemple les « installations temporaires ».

¹¹⁶ Cela n'exclut toutefois pas le fait qu'un aménagement éphémère puisse bénéficier d'appuis financiers ou techniques de la part de sponsors ou de partenaires.

Quelques exemples d'aménagements temporaires peuvent être cités. Le parc des Chaumettes est un vaste espace situé devant l'Hôpital Universitaire de Genève, classé en zone de verdure mais utilisé temporairement comme parking pour le personnel de cette institution. La Ville de Genève a organisé un concours pour l'aménagement de ce terrain en 2001. L'aménagement du parc n'a toutefois pas encore pu commencer pour des raisons de procédure, des recours ayant été déposés contre le projet. En 2004, la Ville de Genève a pu récupérer une partie de l'espace de stationnement qu'elle a transformé en parc provisoire, pour pouvoir déjà partiellement répondre à la demande des habitants et habitantes du quartier. Un aménagement minimal a été réalisé : effacement des cases de stationnement, installation de bancs et de tables de pique-nique, plantation de quelques rangées de tournesols.

Également à Genève, la place du Pré-l'Evêque, située dans le quartier des Eaux-Vives, est aussi un espace classé en zone de verdure mais affecté au stationnement. Elle a fait l'objet d'un concours d'aménagement en 2003, mais des études complémentaires retardent la réalisation. Une partie de l'espace a néanmoins déjà pu être récupérée. Un nouveau revêtement, des bancs et bacs d'orangerie ont été installés.

Enfin à Paris, le futur parcours de la ligne de tramway « Maréchaux Sud » est ponctué de neuf installations lumineuses conçues par des artistes. Celles-ci préfigurent les œuvres pérennes prévues sur le trajet de ce tramway.

Les aménagements éphémères dont il est question dans ce travail ne sont en aucun cas des réalisations provisoires ou temporaires.

Exemples récents d'aménagements éphémères en Europe

Les exemples d'aménagements éphémères les plus emblématiques prennent deux formes : plage ou jardin. À côté des réalisations « phares » s'égrène toute une série d'aménagements plus modestes ou moins connus, qui s'inspirent de ces modèles en les adaptant au contexte local.

Paris-Plage

Sans doute l'aménagement éphémère le plus connu. Pour la troisième année consécutive en 2004, les quais bas de la Seine ont été fermés aux voitures pour devenir une immense plage de sable, destinée à la population de la capitale et aux touristes. Transats, parasols et hamacs ont pris place à l'ombre de palmiers rappelant les océans lointains. Une piscine pour les enfants, des jeux d'eau et des aires de pique-niques ont été aménagés. Des activités sportives et un programme culturel ont été mis sur pied, par exemple des spectacles sur une scène flottante et des guinguettes au bord de l'eau. Des livres en plusieurs langues ont été proposés en prêt gratuit. La nuit, un dispositif d'éclairage spécifique a mis en valeur certains éléments emblématiques du site et les dessous des ponts.

Si la Ville de Paris définit avant tout Paris-Plage comme une animation, il s'agit également d'une opération de sensibilisation à une autre qualité de vie en ville : « *les voies sur berge offriront toute la gamme des plaisirs de vacances et permettront à chacune et chacun de s'approprier l'espace public et de vivre la ville autrement* »¹¹⁷.

En 2004, Paris-Plage a duré un mois et a coûté environ 2 millions d'euros (plus de 3 millions de francs suisses), dont plus de la moitié a été prise en charge par des partenaires commerciaux. Elle a attiré pas moins de 4 millions de personnes.

¹¹⁷ Paris-Plage (2004, source internet).

Si Paris-plage reste la plus connue, il y a en France presque une trentaine de plages éphémères qui sont aménagées chaque année, par exemple à Toulouse, Besançon, Clermont-Ferrand ou encore sous le pont du Gard...

Dans d'autres pays, les plages urbaines ont aussi fait leur apparition pendant l'été, comme à Bruxelles, à Budapest ou à Prague. À Copenhague, le transat et la baignade ont réapparus au centre-ville. À Londres, une plage urbaine devrait bientôt voir le jour près de Tower Bridge¹¹⁸.

À Berlin, depuis 2002, plusieurs plages apparaissent dès la fin du mois d'avril le long de la Spree, mais aussi dans certains cas, à des endroits où la seule présence de l'eau est une fontaine. Plage et buvette vont de pair et sont installées à l'initiative du secteur privé dans des parcs ou des friches urbaines. C'est avant tout l'aspect ludique qui est revendiqué. Des tonnes de sable sont amenées par camion du Brandebourg ou de la mer du Nord. Alors que la Ville de Paris encourage les citadins et citadines à se rendre à la plage à pied, à vélo ou en transports publics, un quotidien de Berlin vante les avantages des différentes plages de la capitale allemande, l'un d'eux étant la présence d'un immense parking à proximité¹¹⁹...

Dans la lignée de Paris-Plage, la Ville de Lyon a organisé un événement original appelé « Lyon guinguettes ». Il s'inscrit dans le cadre d'un vaste projet de réaménagement définitif des berges du Rhône. Il s'agit en effet de transformer ces rives, aujourd'hui délaissées et principalement dévolues au stationnement, en un vaste espace de loisir et de détente à usage piétonnier et cyclable. L'organisation de « Lyon guinguettes » relève de la volonté de préfigurer ce nouvel espace et d'amorcer le rapprochement des Lyonnais et Lyonnaises avec leur fleuve. Pendant 3 jours en juillet 2003, le stationnement a été temporairement interdit et remplacé par des buvettes, concerts, transats, sable fin et jeux de boules. Le projet a séduit la population de la cité, venue en nombre¹²⁰.

Lausanne-Jardins

Pour la troisième fois¹²¹ en 2004, la manifestation « Lausanne-Jardins » a fait apparaître des jardins éphémères dans le centre de la ville de Lausanne. Ils se sont égrenés le long de la friche ferroviaire qui relie le centre-ville à Renens. Cet espace, aujourd'hui délaissé, représente la potentialité de construction¹²² la plus importante pour le développement de Lausanne dans les vingt à quarante prochaines années. Trente-quatre jardins ont ainsi été réalisés entre juin et octobre, par les équipes lauréates du concours international organisé l'année précédente et par les jardiniers et jardinières de la Ville de Lausanne.

Cette manifestation a pour but de placer le jardin au centre d'une réflexion beaucoup plus vaste. Il s'agit en effet de modifier le regard, à la fois sur l'art des jardins et sur l'environnement urbain.

D'une part, la volonté est de montrer qu'il existe de nouvelles façons de faire les jardins, au-delà des stéréotypes habituels. Le but n'est pas d'obliger les professionnels et le public à évoluer contre leur gré mais de leur donner envie de faire le jardin autrement, en les confrontant à des réalisations contemporaines et novatrices.

D'autre part, à travers la mise en valeur d'espaces sous-utilisés ou délaissés, il s'agit d'instaurer un dialogue entre les jardins et la ville. Le souhait est en effet de « contextualiser » le jardin, c'est-à-dire de montrer qu'il n'est pas un objet en soi, un simple espace d'agrément, mais qu'il résonne avec le paysage urbain dans lequel il

¹¹⁸ Tribune de Genève (18 juin 2004).

¹¹⁹ Berliner Zeitung (22 avril 2004)

¹²⁰ D'après CHATELAIN Carole (dir) (2003, pp.139-162).

¹²¹ Les deux premières éditions ont eut lieu en 1997 et 2000.

¹²² Affectée au logement et à l'artisanat

s'inscrit. « Lausanne-Jardins » n'est ainsi pas une « exposition », c'est-à-dire une somme de jardins implantés dans un lieu précis où le public pourrait les voir hors de tout contexte. Au contraire, ceux-ci participent de la réalité urbaine, « l'ensemble devant former une sorte de commentaire de la ville »¹²³.

En 2004, la manifestation a coûté 2 millions de francs et a attiré près de 100'000 personnes.

Comme les plages, le jardin est un thème porteur pour les aménagements éphémères. Dans d'autres villes, des réalisations du même type ont vu le jour.

À Berlin, une manifestation appelée les « Jardins Temporaires » a été organisée chaque année entre 1997 et 2003, dans le but de faire découvrir le potentiel de l'espace urbain, d'attirer l'attention du public sur le développement des espaces libres dans la ville et de proposer un débat sur leur aménagement.

Durant quatre journées d'été, des interventions étaient proposées dans des lieux ne retenant habituellement pas l'attention. Les « Jardins temporaires » offraient ainsi une interprétation nouvelle de situations existantes, de lieux emprisonnés dans des controverses politiques ou dans l'image négative que s'en faisait la population.

À Lyon, un « Festival des jardins de rue » a été organisé du 15 juin au 15 octobre 2004, dans le VIII^{ème} arrondissement. Le but était d'humaniser certaines voiries surdimensionnées en les « colonisant » avec des lignes de carrés de jardins de 5 m². Ceux-ci délimitaient ainsi de vastes trottoirs ou des espaces pour les vélos, tout en égayant le quartier. Les vingt-cinq jardins ont été réalisés par des artistes, architectes, designers, graphistes et paysagistes.

Une tendance actuelle

Les aménagements éphémères ne sont pas chose récente mais il semble qu'ils font un retour en force. Il faut se demander pourquoi cette forme d'aménagement de l'espace public émerge à nouveau aujourd'hui. Quelques pistes de réflexion peuvent être esquissées :

- L'éphémère est la condition pour que certaines réalisations puissent voir le jour.
Un aménagement éphémère est plus facile à réaliser qu'un aménagement définitif en raison de procédures légales moins compliquées, de coûts moins élevés et d'une mise en œuvre moins complexe. Il permet aussi de s'affranchir de nombreux blocages qui retardent ou hypothèquent les réalisations « traditionnelles ». Certains projets sont ainsi placés sous le signe de l'éphémère pour avoir une chance de se réaliser. C'est le cas de Lausanne Jardins par exemple, où il a été décidé dès le départ que les jardins seraient éphémères pour pouvoir « emprunter » seulement l'espace public (ou semi-public) pendant quatre mois et le restituer ensuite, sans passer par de lourdes procédures qui auraient rendu la réalisation d'autant de jardins dans un délai aussi court tout simplement impossible. Il est intéressant de noter que la Municipalité souhaitait supprimer le terme « éphémère » de la première demande de crédit, de peur de ne pas pouvoir obtenir le montant souhaité (1 million de francs) pour un projet amené à disparaître au bout de quelques mois¹²⁴.
- L'éphémère est un moyen de faire un essai.
L'expérimentation est utile à la fois pour tester l'impact réel d'un projet sans hypothéquer l'avenir et pour récolter des éléments susceptibles d'alimenter les études. Elle permet aussi que les jugements soient formulés à partir de situations

¹²³ COEN Laurette (1997, p.7).

¹²⁴ AMPHOUX Pascal (2000, pp.42-43).

concrètes et non sur la base de préjugés. Pour ces raisons, les essais ont aujourd'hui le vent en poupe, même s'ils ne sont pas un instrument nouveau. À Stockholm par exemple¹²⁵, un péage urbain sera mis en service à titre d'essai en janvier 2006, avant qu'un vote ne soit organisé à son sujet en juillet 2006.

- Les aménagements éphémères reflètent la volonté de rendre la ville plus conviviale et plus humaine.

De nombreuses initiatives sont aujourd'hui mises sur pied pour tenter de ressouder les liens sociaux dans les villes. Par exemple, la manifestation « immeubles en fêtes » qui vise à créer une opportunité de faire connaissance avec ses voisins et voisines. D'autres fêtes de quartier ou forums de discussion poursuivent le même but. Des efforts sont également faits pour remettre en valeur les espaces publics et surtout permettre aux habitants et habitantes de se les réapproprier. Une grande partie des manifestations citées ci-dessus s'y déroule d'ailleurs.

Les aménagements éphémères s'inscrivent dans la même démarche et proposent des espaces de rencontre et de dialogue entre les individus et les groupes sociaux qui composent l'espace urbain. Ils traduisent aussi la volonté d'améliorer la qualité de vie en ville, en mettant à disposition des espaces avec moins de nuisances (diminution du bruit des voitures, de la pollution, des dangers liés au trafic, etc.).

- Les aménagements éphémères s'inscrivent dans le dessein de nombreuses villes de réduire la circulation automobile.

À l'heure actuelle, les journées ou les dimanches sans voitures, les semaines consacrées à la mobilité douce ou au vélo, sont autant d'actions pour diminuer, au moins temporairement, le nombre de véhicules dans les villes et sensibiliser les citoyens et citoyennes à l'utilisation d'autres modes de transports.

L'emprise de l'automobile est aussi régulièrement dénoncée, dans la mesure où elle s'exerce au détriment d'autres usages de l'espace public.

Il n'est dès lors pas étonnant que certains aménagements éphémères occupent des espaces jusque-là dévolus à l'automobile, mais dont les qualités intrinsèques sont indéniables, comme les quais de la Seine.

¹²⁵ Tribune de Genève, 30 avril 2005.

CHAPITRE 5

Les « yeux de la ville »

« Les rues piétonnes sont ouvertures, passages entre le sol et le ciel. En milieu urbain, ce sont elles qui nous relient aux éléments et nous permettent de lever les yeux, voir le soleil, les oiseaux voler, les nuages passer. La rue regarde la ville et la ville se lit en elle. »

Anne Canosa

Les « yeux de la ville » est le nom donné aux aménagements éphémères de la Ville de Genève depuis 2003. Les « yeux » d'une ville représentent les lieux où l'on peut « voir », exercice de plus en plus difficile en raison des flux et stimuli de toutes sortes qui traversent l'espace urbain. Ils symbolisent les rues libérées partiellement ou totalement du trafic et rendues à d'autres usages. Les « yeux de la ville » traduisent de façon métaphorique la nécessité de poser un regard neuf sur notre environnement quotidien.

Des aménagements éphémères aux « yeux de la ville »

La Ville de Genève a réalisé son premier aménagement éphémère en 2001, dans le cadre de la journée « En ville, sans ma voiture ! ». Cette journée, organisée à l'échelle européenne le 22 septembre de chaque année depuis 1999, a pour but de favoriser une prise de conscience collective des nuisances générées par le trafic motorisé. Elle propose une réflexion globale, à la fois sur les thèmes de la pollution, du bruit et de la sécurité routière, mais aussi sur celui de la qualité de vie en ville.

La place de Saint-François, dans le quartier de Plainpalais, a accueilli ce premier aménagement éphémère. Elle a été choisie car elle avait été définitivement fermée au trafic automobile quelques temps auparavant, mais le quartier ne se l'était pas encore appropriée. De plus, la revalorisation du secteur de Saint-François était l'une des interventions préconisées par le groupe de travail « Ecomobilité Cluse-Roseraie »¹²⁶.

L'aménagement a été conçu sous la forme d'une représentation symbolique du thème de la journée « En ville, sans ma voiture ! ». Il était composé de faux passages piétons disposés au centre de la place, dont des morceaux se décollaient du sol pour chevaucher une carcasse de voiture. Sur le pourtour, du gravier blanc a été répandu et des plantations (palmiers, buissons et arbustes) ont été installées dans le prolongement du trottoir, devenu obsolète depuis la piétonisation de ce lieu.

Cet aménagement a été apprécié par les gens du quartier qui ont demandé son maintien au-delà des quatre semaines initialement prévues. Il a alors été adapté à la saison hivernale (remplacement de certaines plantes qui n'auraient pas résisté au froid) et prolongé encore pendant quelques mois supplémentaires.

¹²⁶ Le secteur de la Cluse-Roseraie a été désigné en 1988 comme « quartier test » pour développer et mettre en place des actions favorisant l'écomobilité. Un groupe de travail nommé « Ecomobilité Cluse-Roseraie », composé d'habitants, d'habitantes et associations, en collaboration avec les services municipaux, a proposé un programme de 39 interventions, dont certaines ont déjà été réalisées.

En 2002, trois sites ont reçu des aménagements éphémères pendant quelques semaines¹²⁷, toujours dans le contexte de la journée « En ville, sans ma voiture ! », inscrite désormais dans la « Semaine européenne de la mobilité »¹²⁸.

La place Simon-Goulart, dans le quartier de Saint-Gervais, est une aire de stationnement qui a été transformée en une véritable place publique, réservée à un usage piétonnier et cycliste. L'idée était d'intégrer à la transformation de cet espace ceux et celles qui allaient ensuite en bénéficier. Le sol a ainsi été recouvert de peintures et de dessins, réalisés par les élèves des écoles du quartier et les personnes qui passaient par là. Quelques bancs ont été installés. Le projet a remporté un vif succès dès le premier jour. Suite au souhait de certains habitants et habitantes de conserver une trace de cet aménagement, une bande de peinture a été maintenue au centre de la place, rendue au stationnement après que les autres dessins aient été recouverts et les cases de stationnement à nouveau marquées.

Le long des berges de l'Arve, un tronçon situé entre la passerelle de l'Ecole-de-Médecine et le vélodrome de la queue d'Arve a été choisi. Le goudron a été recouvert par des copeaux de bois et une avancée a été construite à travers les arbres, pour offrir un point de vue nouveau sur l'Arve. Cet aménagement éphémère a constitué en quelque sorte un événement précurseur de la transformation du lieu en promenade piétonne, dans le cadre du projet de la Ville de Genève de revalorisation globale de ce site¹²⁹.

Un troisième aménagement éphémère a été réalisé à la rue du Beulet dans le quartier de Saint-Jean. Un groupe de travail formé d'habitants, d'habitantes et de la Maison de quartier, étudiant la question de la « zone 30 km/h », a souhaité pouvoir tester un aménagement en « zone de rencontre » à l'occasion de la Semaine de la mobilité. La rue du Beulet a ainsi changé de visage, grâce au réarrangement du stationnement et à l'installation de nombreux éléments prêtés par différents services municipaux (plantes, gazon, bancs, colonnes Morris, etc.). Cet aménagement a été apprécié et son maintien a été demandé. Il a alors été prolongé pendant quelques mois, puis finalement démonté.

L'année 2003 marque le début des « yeux de la ville », c'est-à-dire la réalisation d'aménagements éphémères à une échelle plus large. Un nombre plus important de lieux, une durée de 90 jours pendant les mois d'été, l'organisation d'animations (cinéma, restauration, fêtes, etc.), et surtout, l'inscription des différents aménagements sous l'égide d'une manifestation spécifique caractérisent ce changement. Sept lieux ont été aménagés du 28 juin au 22 septembre.

En 2004, ce sont huit rues qui ont été aménagées. L'opération s'est déroulée du 23 juin au 23 août et de nombreuses animations ont à nouveau été organisées dans les différents lieux. Les arrêtés de circulation n'ayant été délivrés que pour 60 jours par l'Office des Transports et de la Circulation, le lien entre les « yeux de la ville » et la « Semaine de la mobilité » est devenu plus ténu. En effet, pour des raisons de visibilité, la Ville de Genève a préféré inaugurer les aménagements éphémères avant les vacances scolaires, plutôt que de s'aligner à tout prix sur le 22 septembre. Quelques

¹²⁷ Des autorisations ont été demandées pour pouvoir occuper ces espaces du 1^{er} au 30 septembre, montage et démontage inclus.

¹²⁸ Il s'agit d'une semaine consacrée à des actions en faveur des déplacements « doux ». Chaque journée se focalise sur un thème particulier (par exemple les plans de mobilité d'entreprise ou le trajet vers l'école).

¹²⁹ Le chemin du bord de l'Arve a été rendu à une utilisation piétonne en 2001. L'espace de stationnement situé derrière la patinoire extérieure des Vernets a été fermé en 2002 et est désormais réservé aux « ayants droits » (livraisons, taxis et services d'urgences). Un « terrain d'aventures » destiné aux Maisons de quartier des Acacias et de la Jonction est en cours de réalisation.

installations, hors circulation et situées sur une propriété privée de la Ville de Genève, ont toutefois pu être maintenues jusqu'à cette date.

En 2005, l'opération aura lieu pendant 60 jours dans cinq lieux, du 23 juin au 22 août. Pour 2006, cinq autres lieux ont d'ores et déjà été choisis et leur aménagement fait l'objet d'un appel d'offres.

L'annexe 3 présente en détail tous les aménagements éphémères réalisés.

Le contexte politique genevois

La Ville de Genève est gouvernée par une majorité de gauche pour la deuxième législature consécutive, tant à l'exécutif (Conseil administratif) qu'au législatif (Conseil municipal).

Les priorités du gouvernement sont énoncées dans le discours de législature. Pour 2003-2007 il s'agit en matière de qualité de vie, de rendre la ville plus agréable et en matière de transports, de diminuer le trafic motorisé.

Les principales actions préconisées dans ces domaines sont les suivantes ¹³⁰ :

- Améliorer la sécurité des déplacements, en particulier à pied et à vélo, et diminuer les nuisances provoquées par le trafic.
- Aménager l'espace public en tenant compte de l'ensemble des utilisateurs et utilisatrices, en particulier des plus vulnérables.
- Créer des aménagements conviviaux.
- Veiller à la propreté des rues.
- Créer des parkings d'échange aux entrées de ville et développer les transports publics.
- Développer des espaces dévolus à la circulation piétonne et cycliste pour provoquer un véritable transfert modal, des véhicules privés vers les transports publics et les déplacements « doux ».
- Poursuivre le plan de mobilité d'entreprise destiné au personnel de la Ville de Genève, pour donner l'exemple en matière « mobilité douce », tant pour les déplacements domicile-travail que pour les déplacements professionnels.

Ces actions dépendent essentiellement du Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie, dont les charges sont les suivantes : l'urbanisme, l'aménagement et l'entretien des espaces publics, l'éclairage public, la mobilité, la construction et l'entretien des bâtiments municipaux, les acquisitions foncières, la conservation du patrimoine, l'énergie, le ramassage des déchets et le nettoyage du domaine public.

Le magistrat en charge de ce département s'est fixé les priorités suivantes en matière d'aménagement et de mobilité¹³¹ :

- Associer les habitants et habitantes au développement de leur quartier en encourageant un urbanisme à visage humain et une réappropriation de l'espace public.
- Modérer le trafic, réduire les encombrements liés à la circulation et promouvoir la mobilité douce (vélo, marche à pied) et les déplacements en transports publics.
- Encourager les transports publics, et notamment l'extension des lignes de tramway et la réalisation de la ligne RER transfrontalière « CEVA » (liaison Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse).

¹³⁰ VILLE DE GENEVE, Source internet : www.ville-ge.ch/fr/media/doc_off/disc_legisl03.htm

¹³¹ VILLE DE GENEVE, Source internet : www.ville-ge.ch/geneve/amenagement/org2_dir_presidence.htm

Les autres priorités sont le logement, la mise en valeur du patrimoine immobilier de la Ville de Genève, la création d'équipements et la gestion des déchets.

Les objectifs des « yeux de la ville »

Les « yeux de la ville » sont avant tout une opération de sensibilisation et de communication, qui combine les problématiques de la mobilité et de l'aménagement. Ces deux politiques sont en effet souvent imbriquées et de nombreuses études ont déjà montré les relations qui existent entre transports et urbanisme. Depuis les premiers aménagements éphémères, ce lien est clairement revendiqué.

Les aménagements éphémères de 2001 et 2002 se caractérisent ainsi par leur volonté de :

- promouvoir les déplacements doux, notamment à travers l'amélioration de la qualité de l'espace urbain. Il s'agit de proposer des espaces et des parcours agréables et pratiques pour inciter à des déplacements sans voiture.
- faire redécouvrir la ville à travers des lieux où la voiture ne joue plus les premiers rôles. Le but est de proposer un regard neuf sur l'espace urbain et de faire prendre conscience de la place consacrée à l'automobile au détriment d'autres usages.

Dès 2003, le discours s'étoffe avec les « yeux de la ville ». L'idée centrale reste toujours la réappropriation de l'espace public et la volonté de « vivre la ville autrement ». Mais des éléments nouveaux viennent enrichir ceux qui ont été cités ci-dessus:

- La rue comme lieu de vie.
Il s'agit de refaire de la rue un lieu qui n'est pas destiné uniquement à circuler, mais où peuvent émerger certaines formes de convivialité. Un lieu agréable, où les rencontres sont possibles. La rue doit redevenir le « séjour » du quartier, le prolongement des logements individuels sur l'espace collectif.
- L'intégration des personnes et communautés étrangères et migrantes à travers l'espace public.
Le fait de créer temporairement de nouveaux espaces publics permet d'offrir l'opportunité à des personnes et associations d'investir ces lieux à l'occasion d'une fête ou d'une manifestation.
- La notion de « test en grandeur nature ».
Elle devient prédominante dans la mesure où les « yeux de la ville » visent à proposer un aménagement différent dans quelques lieux, pour évaluer l'opportunité d'un changement. Ils jouent ainsi le rôle d'un « laboratoire », dans un domaine où l'expérimentation est souvent difficile à réaliser. Ce procédé pallie la transmission difficile d'un projet au public, dans la mesure où de nombreuses personnes ne disposent pas des codes et outils nécessaires pour déchiffrer un plan d'architecte, et il permet de vaincre des préjugés liés à une idée préconçue, parfois erronée ou exagérée de l'impact d'une installation. Ce terme de « test » est particulièrement adapté lorsqu'un changement de régime de circulation est mis en place pendant la durée d'un aménagement éphémère.
- La notion de « concertation par l'acte ».
Revendiquée avec l'édition 2005, elle renforce celle de « test en grandeur nature ». Elle cible et neutralise les critiques de certaines personnes qui affirment ne pas avoir été consultées par rapport aux aménagements éphémères, en mettant l'accent sur le fait que ces installations ont pour fonction d'être une manière « en soi » de consultation de la population.

La « porte d'entrée » des « yeux de la ville » est ainsi le fait de vouloir proposer un aménagement de l'espace public pour tous et toutes, sans favoriser l'automobile plus qu'un autre mode de déplacement. Les « yeux de la ville » tablent aussi sur la volonté de déplacer le discours au niveau du « vivre en ville » en général, et non de l'automobile uniquement. C'est le thème de la « qualité de vie », qui est mis en avant, dans la mesure où ces aménagements sont censés diminuer les nuisances liées à la circulation motorisée (moins de bruit, de pollution et de dangers) et offrir un cadre de vie plus convivial. Enfin, cette opération se veut « non contraignante », c'est-à-dire qu'elle se situe plutôt sur le plan de l'incitation que de l'interdiction, pour les raisons suivantes :

- L'aménagement est éphémère, donc réversible. Il est prévu qu'il soit enlevé de toute façon.
- Les « yeux de la ville » se fondent sur un discours **en faveur** des êtres et non **contre** l'automobile.
- Les « yeux de la ville » ne suscitent pas d'impact important en matière de circulation. Ils prennent place dans des rues de quartier et non sur les grands axes. Les interdictions de circuler sont donc très localisées et les suppressions de places de stationnement en nombre limité, et en principe hors des zones bleues à macaron¹³². De plus, l'opération se déroule pendant les vacances scolaires, lorsque la circulation et la pression sur le stationnement sont moindres.

Les caractéristiques principales des « yeux de la ville »

Les différents aménagements éphémères réalisés dans le cadre des « yeux de la ville » se veulent le fruit d'une rencontre triangulaire. Tout d'abord, les habitants, habitantes et associations qui aspirent à une amélioration de leur cadre de vie et qui le manifestent d'une manière ou d'une autre. Ensuite, les autorités et les services municipaux, qui entendent leurs demandes et les transforment en une action sur le territoire. Enfin, les architectes et artistes qui mettent leur savoir-faire au service d'une idée et matérialisent un projet dans l'espace urbain.

Chaque aménagement éphémère des « yeux de la ville » peut être décomposé en trois volets, qui s'articulent et se complètent, mais qui peuvent être séparés pour les besoins de l'analyse :

- **Mesure de circulation :**
L'intervention sur la circulation est variable selon les lieux. Elle peut être nulle, si le lieu est déjà piétonnisé (par exemple la place de Saint-François en 2003 et 2004). À l'inverse, un tronçon de rue peut être complètement fermé au trafic motorisé et au stationnement, pour être converti en « zone piétonne » (par exemple la rue du Village-Suisse en 2004 ou l'aire de stationnement de la Rôtisserie en 2003). Une solution intermédiaire est la transformation d'une rue en « zone de rencontre »¹³³. Dans ce cas, le stationnement est maintenu, en partie ou en totalité (par exemple la rue des Savoises en 2003).
- **Installation architecturale et artistique :**
C'est « l'aménagement éphémère » en lui-même, c'est-à-dire les éléments mis en place qui changent l'apparence d'une rue et ses usages possibles. Ils prennent des formes diverses et font appel à des techniques et matériaux variés. La Ville de Genève met l'accent sur la valeur d'usage de ces aménagements, qui doivent

¹³² Stationnement de durée illimitée pour les ménages et commerces de la zone qui s'acquittent d'une taxe annuelle.

¹³³ Accès autorisé à tous les véhicules, vitesse limitée à 20km/, priorité piétonne.

apporter des solutions simples et à l'échelle humaine, en tenant compte du tissu du quartier et des pratiques sociales. Le cahier des charges exige en outre la prise en compte de paramètres tels que la solidité, la durabilité (2-3 mois), la sécurité et l'entretien. Des contraintes sont à respecter, comme le maintien de l'accès aux véhicules de secours et aux personnes à mobilité réduite. Des consignes particulières sont données en ce qui concerne les végétaux (préférence aux plantes indigènes, maintenance et remplacement à prévoir, etc.) et les matériaux (ignifuge, récupérable ou recyclable, etc.). Enfin, le montage et démontage doit pouvoir s'effectuer en une semaine environ.

- Animations :

Diverses animations sont mises sur pied dans le but de donner vie aux aménagements éphémères et de favoriser l'utilisation de l'espace mis à disposition. Elles prennent la forme de fêtes, concerts, cinéma dans la rue, forums de discussion ou encore pièces de théâtre. La Ville de Genève organise un certain nombre d'animations, notamment les projections de films, mais l'espace est avant tout offert à ceux et celles qui souhaitent en profiter. Un appui logistique et parfois financier est alors assuré. Les activités spontanées (fêtes de voisinage, pique-niques) sont également encouragées.

La mise en œuvre des « yeux de la ville »

Les « yeux de la ville » sont pilotés par le Service d'aménagement urbain du Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie.

Une architecte est en charge de l'ensemble des aménagements éphémères (taux d'occupation de 80%). Son travail consiste à élaborer le cahier des charges, à assurer le suivi des projets de la conception à la réalisation, à faire le lien entre les mandataires, les services municipaux et cantonaux, la population et les associations des quartiers concernés, à effectuer les démarches administratives nécessaires et à contrôler le budget. Depuis 2004, un animateur socio-culturel s'occupe des animations.

La préparation des « yeux de la ville » a lieu sur une période relativement courte. L'année est schématiquement découpée de la manière suivante : mise en place de janvier à fin juin, déroulement de fin juin à fin août, éventuels concours ou appels d'offres pour l'année suivante en automne, préparation d'une plaquette pour la mi-décembre. Pendant l'année en cours, il n'est que peu anticipé sur la préparation des éditions suivantes en raison de ressources humaines et financières limitées.

La conception des aménagements éphémères est confiée à des personnes qui appartiennent à différents milieux :

- Des mandataires.

Différents métiers sont sollicités : architectes, architectes-paysagistes, architectes-éclairagistes, architectes d'intérieur et artistes. Il leur est demandé d'avoir une certaine pratique d'installations dans l'espace public et une expérience du terrain et de la concertation. Une grande souplesse est également requise, les projets devant pouvoir évoluer en fonction des remarques du public et des différents services municipaux et cantonaux consultés. Les mandataires sont choisis de deux manières : soit par mandat direct, soit par soumission publique.

- Des étudiants et étudiantes des Hautes Ecoles Spécialisées (filières d'architecture, d'architecture du paysage et d'architecture d'intérieur).

En 2002, 2004 et 2005 deux lieux ont fait l'objet d'un concours organisé conjointement par la Ville de Genève et les écoles HES. Il a pris la forme d'un atelier

d'une semaine, où les élèves ont dû travailler au sein de groupes pluridisciplinaires. Des prix et mentions ont été attribués par un jury composé de membres du corps enseignant et de l'administration, le premier prix étant synonyme de réalisation¹³⁴.

- Les habitants et habitantes d'une rue.

Avec l'aide des services municipaux et d'une entreprise mandatée par la Ville de Genève, les habitants et habitantes de la rue Lissignol en 2003 et de la rue des Gares en 2004 ont conçu et réalisé leur propre aménagement éphémère. Dans les deux cas, une structure associative déjà formée de longue date a porté le processus.

Diverses autorisations sont nécessaires pour que les « yeux de la ville » puissent voir le jour. Elles sont sollicitées auprès des autorités cantonales et communales.

- Circulation :

Lors de tout changement de régime de circulation ou de suppression de places de stationnement, des arrêtés de circulation provisoires doivent être délivrés par l'OTC (Office des Transports et de la Circulation)¹³⁵. En 2003, les « yeux de la ville » ont bénéficié d'arrêtés de 90 jours, puis dès 2004, ce sont des arrêtés de 60 jours nonobstant recours qui ont été délivrés.

Les aménagements éphémères situés sur le domaine public ne nécessitent pas d'autorisation de construire du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL). En effet, dans le cadre d'une convention entre l'OTC et le DAEL, l'OTC peut accorder une autorisation de disposer un obstacle physique à la circulation à titre d'essai.

- Aménagements :

Les installations situées sur des parcelles privées de la Ville de Genève et hors circulation, nécessitent une APA (autorisation de procédure accélérée) délivrée par le DAEL.

Une autorisation d'occupation du domaine public doit également être délivrée par le Service des agents de ville et du domaine public de la Ville de Genève, pour l'ensemble des lieux qui font partie de l'opération.

- Animations :

Des autorisations cantonales sont demandées au Département de Justice, Police et Sécurité (DJPS) et au Service des autorisations et patentes (SAP). Elles permettent aux manifestations de se tenir jusqu'à minuit ainsi que la vente de nourriture et de boissons (non alcoolisées).

Le coût de l'opération les « yeux de la ville » s'élève à 300'000 francs par an¹³⁶. Ce montant, voté par le Conseil Municipal, comprend toutes les prestations non fournies par la Ville de Genève et doit couvrir la totalité des installations, le montage et le démontage, les honoraires des mandataires professionnels et les animations. Il est alloué 20'000 pour chaque aménagement éphémère réalisé par les élèves des écoles HES, les autres installations disposant chacune de 40'000 francs (45'000 francs en 2005).

Les lieux où prennent place les « yeux de la ville » sont choisis en fonction de plusieurs critères. De manière générale, ils sont tous de propriété publique, appartenant soit au domaine public soit au domaine privé de la Ville de Genève.

Plus particulièrement, ils se caractérisent par l'un ou plusieurs des éléments suivants :

- Il s'agit de lieux où des demandes ont été formulées par les habitants, habitantes ou associations du quartier. Celles-ci prennent la forme de courriers adressés à la Ville de Genève, de pétitions ou de contacts directs avec le magistrat. Parfois il est expressément demandé d'organiser les « yeux de la ville » dans une rue, alors que

¹³⁴ La Ville de Genève mandate un ou une architecte pour superviser la réalisation des projets lauréats.

¹³⁵ Autorité compétente en matière de circulation du canton de Genève.

¹³⁶ Les premiers aménagements éphémères en 2001 et 2002 avaient coûté 20'000 francs chacun.

- dans d'autres cas, les aménagements éphémères sont la réponse donnée par la Ville de Genève à une demande plus vaste d'améliorer la qualité de vie dans un quartier.
- Il s'agit de lieux où un projet d'aménagement définitif de la Ville de Genève est déjà engagé ou envisagé¹³⁷. Les « yeux de la ville » sont alors une manière d'investir un lieu dans l'attente d'une transformation pérenne. De plus, ils permettent de récolter un certain nombre de réponses et de réactions aptes à guider les études.
 - Certains lieux sont inscrits dans l'opération les « yeux de la ville » pour bénéficier d'une plus grande visibilité et d'animations¹³⁸.
- Lors de chaque édition des « yeux de la ville », ces différents types de lieux se combinent.

L'entretien courant et les réparations des aménagements éphémères sont assurés par les services municipaux (par exemple la Voirie pour le nettoyage ou le Service des espaces verts et de l'environnement pour l'arrosage). Si en 2003 aucun aménagement n'a été vandalisé, plusieurs d'entre eux ont été malmenés en 2004. À la rue de Montchoisy par exemple, les plantations sur le monticule ont été arrachées et piétinées au début du mois d'août. Au square de la Comédie, l'aménagement a été incendié et complètement détruit en juillet. Toutes les chaises ont brûlé et les arbres ont été endommagés par les flammes.

L'information et la concertation s'organisent dès les prémices de chaque projet, sous la forme de contact pris dans les quartiers concernés, parmi les forces en présence (associations, maisons de quartier, etc.).

Des séances d'information publique sont ensuite organisées dans certaines rues. Elles ont pour but de présenter les projets et de recueillir des observations, en particulier lorsque des modifications de la circulation ou du stationnement sont prévues. Des ajustements peuvent être apportés au projet d'aménagement éphémère suite aux remarques formulées. Il n'est toutefois pas prévu que la décision de faire un aménagement éphémère ou que les fondements du projet soient remis en question, ni que les détails de l'installation soient discutés. La marge de manœuvre porte sur des questions d'ordre général. En 2003 par exemple, la Ville de Genève souhaitait transformer la rue des Savoises en « zone piétonne », mais suite aux remarques émises lors de la séance d'information, c'est la variante en « zone de rencontre » qui a été privilégiée.

L'information à la population prend également la forme d'une lettre tous-ménages, distribuée dans les boîtes aux lettres des rues concernées au mois de juin et qui donne des informations plus précises sur l'aménagement à venir. Pendant la durée des « yeux de la ville », des panneaux, affiches et affichettes sont disposés sur place. Les boutiques et les cafés sont sollicités comme points de distribution du programme des « yeux de la ville », qui contient des informations sur les aménagements éphémères et les animations. Celui-ci est également diffusé à travers les réseaux de la Ville de Genève (arcade d'information, bibliothèques, office du tourisme, etc.).

Les médias sont informés par voie de conférences de presse. Une campagne d'affichage est effectuée sur l'ensemble du territoire communal. Enfin, depuis 2004, la Fête du développement durable, qui a lieu à la mi-juin, est utilisée pour promouvoir les « yeux de la ville ».

¹³⁷ Il s'agit de projets qui émanent à la base soit du Conseil municipal, soit du Conseil administratif, donc des représentants et représentantes du peuple.

¹³⁸ Ce fut le cas par exemple de la rue du Lac en 2003, déjà fermée à la circulation pour un test d'une année.

Après les « yeux de la ville »

Dans la mesure où les installations réalisées dans le cadre des « yeux de la ville » sont éphémères, elles doivent obligatoirement être démontées à la fin de la durée autorisée. La rue retrouve alors exactement son aspect initial, rien ne devant en principe subsister de l'aménagement.

Dans quelques cas toutefois, certaines traces rappellent les « yeux de la ville ». À la rue Prévost-Martin par exemple, le mur qui a été peint en bleu en 2003 l'est encore aujourd'hui. Des éléments plus tangibles sont parfois laissés un certain temps, comme les bacs à fleurs à la rue des Voisins, placés sur le trottoir sans entraves à la circulation, et dont le quartier a encore pu bénéficier jusqu'à l'hiver.

Les « yeux de la ville » ont une fonction de « test grandeur nature », ce qui signifie que des changements ultérieurs peuvent avoir lieu lorsqu'un aménagement éphémère est plébiscité.

En effet, lorsqu'un projet rallie les décisionnaires et forces en présence, l'espace peut être modifié de manière définitive dans sa forme et ses fonctions, en tenant compte des besoins et souhaits de toutes les parties.

Lorsque la Ville de Genève souhaite transformer un lieu, elle doit passer par les procédures usuelles. Il ne s'agit donc en aucun cas « d'éphémère qui dure », car ce n'est pas l'aménagement éphémère en lui-même qui est pérennisé mais c'est un nouveau projet qui est développé, à travers des études de circulation et d'aménagement.

Lorsque celui-ci est abouti, un arrêté de circulation définitif doit être demandé à l'OTC, et une requête en autorisation de construire au DAEL. Les deux sont soumis à enquête publique de 30 jours.

Dans le cadre des « yeux de la ville », plusieurs rues font actuellement l'objet de projets ou de transformations. L'annexe 4 présente l'évolution des différents lieux qui ont reçu un aménagement éphémère.

CHAPITRE 6

Échos et réactions autour des « yeux de la ville »

« Rendre l'espace urbain plus convivial le temps d'un été. Depuis 2003, la Ville de Genève a donné un nom et des espaces-test à cette vision "verte" de l'urbanisme: les Yeux de la Ville qui transforment cette année encore et jusqu'à fin septembre le paysage de la cité en huit points névralgiques. Névralgiques parce que défigurés par le tout-automobile ou simplement mal-exploités. »

Rachel Haller, Le Courrier

Ce chapitre relate différents avis et opinions au sujet des « yeux de la ville », à travers des articles de journaux, des pétitions et des propos tenus lors de séances de présentation publique du projet. L'objectif est de donner une vision d'ensemble des réactions provoquées par les « yeux de la ville », en mettant l'accent sur leur hétérogénéité.

« Les yeux de la ville » dans la presse romande

Pour donner une idée de la manière dont les « yeux de la ville » ont été perçus par les médias, une analyse non exhaustive d'une vingtaine d'articles de presse parus en 2004 a été effectuée¹³⁹. Il s'agit d'articles publiés dans les principaux quotidiens ou hebdomadaires genevois et romands à savoir « La Tribune de Genève », « Le Courrier », « Le Matin » et « Genève Home Information » (GHI)¹⁴⁰.

Il faut relever que l'opération les « yeux de la ville » est un événement essentiellement local, relayé presque exclusivement par les médias du canton¹⁴¹. Les revues spécialisées d'aménagement du territoire, d'architecture ou d'urbanisme ne s'y sont pas intéressées pour l'instant.

De manière générale, les titres des articles sont parfois élogieux (« Les Yeux de la Ville séduisent »), parfois polémiques (« Genève chasse les voitures ! »). On constate un net clivage entre la Tribune de Genève/Le Courrier, qui présentent les aménagements éphémères sur un ton plutôt neutre en reproduisant le discours officiel avec peu de commentaires, sans toutefois hésiter à répercuter des avis parfois défavorables, et le GHI qui tire à boulets rouges sur la politique « anti-voitures » de la Ville de Genève. Le seul article publié par « Le Matin » relate un « happening » organisé par deux députés pour protester contre l'aménagement éphémère de la rue de Montchoisy.

Les articles de presse découlent soit des communications de la Ville de Genève (conférences ou communiqués de presse), soit d'autres événements, comme l'interpellation d'un député devant le Grand Conseil à propos du caractère « pseudo » éphémère des « yeux de la ville » ou le dépôt d'une pétition.

Les différents articles traitent principalement des sujets suivants :

¹³⁹ La bibliographie contient la liste complète des articles analysés.

¹⁴⁰ En dehors de la presse écrite, d'autres sources ont également relayé des informations sur les « yeux de la ville » comme Léman Bleu Télévision et la Radio Suisse Romande, mais elles ne seront pas analysées ici.

¹⁴¹ Le journal « Le Temps » n'a par exemple publié aucun article sur les « yeux de la ville ».

- L'opération les « yeux de la ville » en général.
- Un aménagement éphémère en particulier.
Si celui de la rue de Montchoisy a fait couler beaucoup d'encre, plusieurs articles ont également été consacrés à l'installation de la rue des Gares, suite à son maintien au-delà du délai prévu.
- Une animation organisée dans le cadre des « yeux de la ville ».
Une pièce de théâtre écrite et jouée par des adolescents palestiniens a fait, par exemple, l'objet d'une demi-page dans le quotidien « Le Courrier »¹⁴².
- Les démarches entreprises pour transformer définitivement certaines rues où un aménagement éphémère s'est tenu en 2003 ou 2004.

L'analyse de l'ensemble des articles révèle que les éléments qui apparaissent le plus souvent sont au nombre de trois :

- Le coût de l'opération
Un tiers des articles cite le coût de l'opération, parfois de façon neutre en mentionnant le seul chiffre sans autre point de comparaison, parfois avec un jugement de valeur. Il est intéressant de constater que les aménagements éphémères sont à la fois considérés comme des « projets légers » par certains journaux, alors que pour d'autres, ils représentent un gaspillage d'un demi-million sur deux ans. Un journaliste écrit ainsi qu'à Genève « on a encore les moyens de se payer de l'éphémère » (Tout l'immobilier, 7 juillet 2004).
- L'information et la concertation
L'ensemble des journaux critique le manque de concertation, c'est-à-dire le fait qu'un certain nombre de personnes disent ne pas avoir été informées ou consultées avant la réalisation d'un aménagement éphémère dans leur rue. Quelques journalistes affirment aussi que le discours de la Ville de Genève, qui prétend faire de la concertation, est en contradiction avec celui des riverains et riveraines, qui déclarent le contraire.
- Le commerce
Il est surtout question des inconvénients liés aux « yeux de la ville », même s'il est mentionné que certains types d'établissement, comme les cafés et les restaurants, en tirent des avantages. Les dommages subis par les commerçants et commerçantes, régulièrement cités dans les articles, sont la perte de gain ou de clientèle ainsi que les difficultés d'accès ou de livraison.

D'autres thèmes moins importants ressortent également. La question de la circulation est relayée surtout par l'un des journaux, et n'apparaît quasiment pas dans les autres articles. Celui-ci fustige les gênes occasionnées par les aménagements éphémères, c'est-à-dire la réduction des places de stationnement et l'entrave à la mobilité individuelle en général. Il critique également les « effets secondaires », à savoir le report du trafic et de la pollution sur les rues adjacentes, la création de « bouchons » et l'augmentation de la consommation d'essence en raison des détours à effectuer.

Les éléments qui relèvent de la qualité de vie sont mentionnés essentiellement en tant qu'objectifs de l'opération les « yeux de la ville ». Le bouleversement des habitudes est également relevé, alors que celui des styles de vie est plutôt cité comme une potentialité.

On peut encore ajouter que l'ensemble des articles traduit un sentiment d'incompréhension.

D'une part, la démarche artistique qui sous-tend les « yeux de la ville » semble assez mal comprise. On a ainsi pu lire que les aménagements éphémères étaient

¹⁴² 30 août 2004, Le Courrier, « Venus de Jénine, des jeunes émeuvent la rue des Etuves », KOESSLER Christophe.

inesthétiques ou inutiles. « *La Ville de Genève lance chaque été ses aménagements éphémères, dans ses rues et autres places. Le plus souvent, il s'agit d'animations minables ou de décorations farfelues comme des carcasses de voitures.* » (GHI 24-25 mars 2004). Même les journaux plutôt favorables aux « yeux de la ville » parlent d'un « *décor urbain prétentieux, sinon même laid* » (Tribune de Genève 31 juillet 2004).

D'autre part, la notion de test, si elle est citée quelque fois, n'est pas clairement explicitée, ce qui peut conduire à une certaine confusion, notamment vis-à-vis du « provisoire qui dure ». L'un des journaux insinue ainsi que les aménagements éphémères cachent une démarche insidieuse qui viserait leur pérennisation de facto. « *Les pétitionnaires craignent qu'on leur fasse le coup des « rues éphémères » à Montchoisy, qui consiste à rendre définitifs des aménagements provisoires. C'est une astuce dont se sert couramment la Ville de Genève.* » (GHI 22 avril 2004).

Dans l'ensemble, les différents articles reflètent bien la variété des opinions au sujet des « yeux de la ville ». On constate toutefois que certains journaux font une place relativement large aux thèmes « porteurs » à Genève, comme la circulation, ou aux groupes puissants liés au commerce ou au lobby automobile.

Les pétitions

Une pétition est définie comme « *un écrit qualifié comme tel par lequel une personne formule librement une plainte, une demande ou un vœu à l'intention de l'autorité cantonale ou communale de son choix* »¹⁴³.

Elle doit être signée, mais une seule signature est suffisante pour qu'elle soit valable.

L'autorité qui reçoit la pétition se doit de l'examiner. Elle peut ensuite soit la traiter, soit la renvoyer à une autre autorité plus compétente, soit la classer.

Les « yeux de la ville » ont fait l'objet de plusieurs pétitions, en faveur et contre les aménagements éphémères. Six d'entre elles sont examinées ici¹⁴⁴. Elles concernent le quartier de Saint-François, la rue des Gares et la rue des Savoises. Elles comportent toutes un texte très court, qui traduit une volonté générale et une vision globale plutôt que des demandes précises. Le détail des pétitions est présenté à l'annexe 5.

Les pétitions en faveur des aménagements éphémères et d'une transformation définitive des lieux, réclament toutes la même chose : la piétonisation (fermeture au trafic automobile) d'une ou plusieurs rues, ou tronçons de rues. Les signataires reconnaissent les avantages de la solution qui a été proposée dans le cadre des « yeux de la ville » et souhaitent son maintien sous une forme définitive. Des mesures d'accompagnement sont parfois demandées¹⁴⁵.

Les arguments formulés en faveur de la piétonisation de ces rues sont les suivants :

- l'amélioration de la convivialité dans le quartier,
- l'amélioration de la qualité de vie,
- la sécurité, notamment pour les enfants,
- la possibilité d'utiliser la rue fermée pour des animations.

À l'inverse, les autres pétitions ont des motifs plus variés :

- le rétablissement de la situation qui prévalait avant l'aménagement éphémère,

¹⁴³ Loi sur l'exercice du droit de pétition A 5 10

¹⁴⁴ Ces pétitions sont tirées du site internet du Conseil municipal (www.ville-ge.ch/cm)

¹⁴⁵ La pétition pour la piétonisation de la rue des Gares demande également que la circulation soit diminuée sur l'une des rues adjacentes et que le gabarit de cette dernière ne soit pas augmenté, pour éviter la congestion du trafic au pied des immeubles.

- le choix d'une solution moins drastique que la fermeture de la rue à la circulation¹⁴⁶,
- la demande de ne pas organiser à nouveau un aménagement éphémère dans le même lieu.

Les arguments développés sont les suivants :

- l'entrave aux activités (commerciales) de tout un quartier,
- le bruit et la saleté générés par les aménagements éphémères,
- le manque de concertation, certaines personnes ayant l'impression d'avoir été mises devant le fait accompli d'un aménagement éphémère ,
- le non-respect des libertés et des droits démocratiques, la rue étant « affectée à l'usage exclusif de quelques privilégiés ».

On constate ainsi que les points de convergence sont peu nombreux, entre les pétitions pour et contre les « yeux de la ville ».

D'une manière générale, on peut dire que le contenu des pétitions reflète assez bien celui des articles de journaux.

Les avis exprimés lors de séances d'information publique

Les remarques analysées ci-dessous ont été recueillies lors de trois séances d'information publique qui ont eu lieu en mars 2005. Deux d'entre elles ont été conduites par le président du Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie et l'une par le chef du Service d'aménagement urbain.

Les riverains et riveraines ont été conviés à ces séances par une lettre tous-ménages, qui a été distribuée une dizaine de jours à l'avance dans l'ensemble des boîtes aux lettres (commerces compris) des rues où un aménagement éphémère est prévu en 2005.

Les séances publiques n'ont attiré que peu de monde, entre une dizaine et une vingtaine de personnes. Le public était toutefois assez mélangé, composé de personnes convaincues et d'autres opposées, de jeunes et de moins jeunes, d'habitants et d'habitantes, de commerçants et de commerçantes.

Rue de l'Ecole-de-Médecine

400 lettres distribuées, 18 personnes présentes.

La séance a débuté par une avalanche de critiques, dans un auditoire clairsemé. La tension est ensuite un peu retombée, et des avis plus modérés se sont également fait entendre.

D'une manière générale, les principales préoccupations enregistrées sont les suivantes :

- Le bruit généré par les gens fréquentant l'aménagement éphémère.
Les nuisances existantes engendrées par les cafés et les bars sont relevées, et des craintes sont formulées par rapport à leur augmentation, en raison de la mise à disposition d'un endroit confortable dans la rue, même après les heures d'ouverture. Une personne souligne que l'aménagement éphémère n'est pas destiné en priorité aux riverains et riveraines mais à des personnes venant de l'extérieur.
- L'entrave à la circulation.
Le stationnement est l'autre grand problème du quartier. La situation étant déjà considérée comme problématique, certaines personnes s'inquiètent qu'elle empire

¹⁴⁶ La mise en zone 30km/h est par exemple demandée à la place d'une fermeture totale.

pendant la durée des « yeux de la ville ». D'une part, en raison de la suppression de places de stationnement pour les besoins de l'aménagement éphémère, et d'autre part, à cause des personnes attirées par celui-ci et qui viendraient en voiture.

- La suite donnée au projet.

Des craintes sont exprimées par rapport à la transformation définitive de la rue suite à l'aménagement éphémère. Plusieurs personnes relèvent toutefois la fonction de « test » de cette installation, et le fait qu'elle pourra peut-être apporter des solutions aux problèmes évoqués.

- Le respect des règles du jeu.

Espoir et crainte se mêlent pour que l'aménagement éphémère ne provoque pas de nuisances, grâce au comportement responsable de ceux et celles qui le fréquenteront.

Rue Jean-Violette

300 lettres distribuées, 10 personnes présentes.

La séance s'est déroulée en petit comité et dans une ambiance assez détendue.

Les principaux points évoqués sont :

- Le bruit généré par les gens fréquentant l'aménagement éphémère.

L'installation de tables et de bancs inquiète certaines personnes, qui craignent les nuisances sonores.

- L'entrave pour la circulation

Quelques personnes redoutent de ne plus pouvoir circuler ou sortir de leur garage si la rue Jean-Violette est rendue plus étroite.

- La suite donnée au projet

La question est soulevée sans toutefois donner lieu à de grandes inquiétudes.

- Le manque d'information

Une habitante déplore le fait de n'avoir pas été informée par rapport à l'édition 2004 des « yeux de la ville ».

- Le coût de l'aménagement éphémère

Rues Gustave-Revilliod et du Grand-Bureau

500 lettres distribuées, 20 personnes présentes.

La séance s'est tenue dans les locaux de la Maison de quartier des Acacias. Celle-ci défend depuis de nombreuses années la qualité de vie dans le quartier, aux côtés des habitants et habitantes. Le projet d'aménagement éphémère suscite sa complète adhésion. Il est attendu que celui-ci procure un surcroît de sécurité pour les enfants et les personnes âgées ainsi que la possibilité de développer certaines formes de convivialité. La salle était toutefois composée d'un mélange de personnes acquises à la cause et d'autres plus inquiètes ou opposées.

Les préoccupations suivantes ont été relevées :

- Le bruit généré par les gens fréquentant l'aménagement éphémère.

En plus des nuisances sonores, les déchets probables (bouteilles, seringues) sont également redoutés.

- L'entrave à la circulation

La difficulté d'accès à certains commerces, ou au contraire l'accessibilité facilitée à un garage souterrain privé ou pour les livraisons, est soulignée. La suppression de places de stationnement apparaît comme une préoccupation.

- Les inconvénients pour le commerce

La baisse d'accessibilité et le risque de diminution de la clientèle sont évoqués.

- Le manque d'information
Une commerçante regrette ne pas avoir été informée préalablement à la séance.
- Le coût de l'opération

Les préoccupations majeures qui ressortent dans toutes les séances sont le bruit généré par les personnes qui fréquentent l'aménagement éphémère et la problématique de la circulation et du stationnement.

Les autres préoccupations récurrentes sont les questions de la transformation définitive, de l'information et du coût.

On constate ainsi que les préoccupations des riverains et riveraines sont assez fidèlement relayées par les articles de journaux analysés et transparaissent aussi dans les pétitions.

Il faut encore préciser que les « yeux de la ville » n'ont fait l'objet d'aucun sondage d'opinion à large échelle et que l'on ne peut donc pas savoir si la majorité de la population y est plutôt favorable ou opposée. Nous l'avons vu dans ce chapitre, les réactions sont assez contrastées. La voix des mécontents se fait largement entendre, mais n'est-ce pas une caractéristique du fonctionnement de notre système, de se manifester uniquement quand quelque chose nous déplaît ?

Avant de continuer, il faut comparer brièvement les arguments favorables et défavorables aux « yeux de la ville ». On constate qu'ils n'appartiennent pas au même registre. Les oppositions se situent au niveau du confort individuel (places de stationnement) ou de gênes perçues à titre personnel (nuisances sonores). Les « yeux de la ville » se veulent le reflet d'un intérêt général plus vaste, quitte à bouleverser les prérogatives particulières. Bien sûr, ils produisent des avantages pour une certaine catégorie de la population au détriment d'une autre, certains usages étant exclusifs. Par exemple, l'espace ne peut pas être affecté en même temps aux jeux d'enfants et au stationnement des automobiles. Son utilisation dépend dès lors d'un arbitrage. Mais n'est-ce pas justement là le rôle de l'aménagement urbain et des politiques qui le soutiennent ? « *Les responsables de la planification urbaine, qui ont une vision au-delà des problèmes actuels, se trouvent aujourd'hui confrontés à la difficulté de rendre les citoyens attentifs au fait que les attentes individuelles ne contribuent pas forcément au bien-être de la société et à la création de processus durables qui profiteront aux générations futures.* »¹⁴⁷.

Enfin rappelons-le, le but de ce travail n'est pas de refléter l'ensemble des avis sur les « yeux de la ville » ou d'en mesurer les différentes réactions. Il s'agit de dépasser un stérile catalogue d'opinions pour explorer plus en détail la manière dont cette opération peut contribuer à construire une ville plus durable.

¹⁴⁷ ZEPF Marcus, in : TOUSSAINT Jean-Yves et ZIMMERMANN Monique (2001, p.182).

CHAPITRE 7

L'enquête : théories et méthodes

« Nous avons toujours besoin de savoir à quoi nous en tenir avec le monde qui nous entoure. Il faut bien s'y ajuster, s'y conduire, le maîtriser physiquement ou intellectuellement, identifier et résoudre les problèmes qu'il pose. C'est pourquoi nous fabriquons des représentations. »

Denise Jodelet

Un aperçu des diverses réactions suscitées par les « yeux de la ville » a été présenté au chapitre précédent. Il s'agit maintenant d'étudier plus en détail la manière dont les aménagements éphémères sont perçus par un groupe de personnes. Un certain nombre d'informations et d'impressions ont été récoltées par le biais d'une enquête qualitative. Avant d'en développer les résultats, il s'agit dans un premier temps d'explicitier les bases théoriques et méthodologiques qui fondent cette analyse.

Les représentations socio-spatiales

L'étude des représentations est un champ relativement récent des sciences sociales et psychologiques, notamment dans le domaine de la géographie et de la sociologie.

La géographie a intégré les représentations spatiales, portées par les individus et les sociétés, pour comprendre et analyser les pratiques de l'espace¹⁴⁸. Il faut préciser que les représentations spatiales ne font pas, en tant que telles, l'objet d'une investigation géographique, mais qu'il s'agit en fait de connaître le rôle qu'elles jouent dans les pratiques spatiales et dans l'organisation de l'espace¹⁴⁹. L'espace n'est ainsi plus étudié pour lui-même, mais c'est le sens et les valeurs qui lui sont accordés qui intéressent les géographes¹⁵⁰.

Pour les sociologues, les représentations sont sociales car elles s'inscrivent, non dans un vide, mais dans un monde partagé avec d'autres, en interaction permanente. Elles ont pour fonction de nous orienter face à la réalité qui nous entoure. *« Elles nous guident dans la façon de nommer et définir ensemble les différents aspects de notre réalité de tous les jours, dans la façon de les interpréter, statuer sur eux et, le cas échéant, prendre position à leur égard et la défendre. »*¹⁵¹. Dans ce contexte, les représentations sociales ne portent pas seulement sur notre rapport à l'espace, mais sur tous les aspects de la société (par exemple la maladie).

L'objet de ce travail, l'opération les « yeux de la ville », possède une dimension spatiale autant que sociale. S'il s'agit avant tout d'une intervention sur l'espace, à l'intérieur d'une réalité spatiale qu'est la ville, certains comportements ou pratiques sociales (par exemple l'individualisme ou l'isolement) sont également remis en cause. Pour cerner les diverses facettes de cette problématique, le concept de représentation socio-spatiale sera privilégié. Il est envisagé ici comme une notion globalisante, qui

¹⁴⁸ BAILLY Antoine et DEBARBIEUX Bernard (1994, p.153).

¹⁴⁹ BAILLY Antoine et DEBARBIEUX Bernard (1994, p.153).

¹⁵⁰ BAILLY Antoine et DEBARBIEUX Bernard (1994, p.155).

¹⁵¹ JODELET Denise (1989, p.31).

intègre à la fois les dimensions géographiques et sociologiques des représentations. Par souci de simplicité, il sera désigné sous le terme de « représentation » dans la suite de ce travail, la double dimension explicitée ci-dessus étant considérée comme implicite.

Une représentation peut être définie comme « *une création sociale ou/et individuelle de schémas pertinents du réel.* »¹⁵². Elle est formée de composantes cognitives formelles (apprentissage, raisonnement) mais aussi de composantes affectives, émotionnelles ou normatives (croyances, valeurs, attitudes, opinions ou images)¹⁵³.

Une représentation correspond ainsi à l'acte de pensée qui lie un sujet et un objet, vivant ou inerte, matériel, psychique ou social, réel ou imaginaire. Cet acte de pensée a des caractéristiques spécifiques, différentes de la mémoire par exemple, car il comporte une part de re-construction et d'interprétation de l'objet, en fonction du sujet¹⁵⁴. Notre représentation de la ville, par exemple, est constituée de nos souvenirs et de notre vécu, mais aussi d'éléments véhiculés par les médias et par d'autres groupes ou individus. Une personne qui n'a jamais vu une ville ne peut pas en posséder de souvenirs mais elle en possèdera une représentation, fabriquée à partir d'informations lues ou entendues, de préjugés, de rêves, etc.

Les représentations ont une double fonction : elles ont un aspect informatif et un aspect opératoire. « *Elles contribuent donc à assurer le traitement de l'ensemble des informations sociales et constituent un guide indispensable à l'élaboration de conduites et de comportements spécifiques.* »¹⁵⁵. En effet, d'une part, une représentation permet d'assurer « *la **communication** entre les membres d'un même groupe social en leur fournissant un code commun pour nommer, se référer et surtout **définir** « leur » réalité. C'est en fonction de ces « procédés interprétatifs » que les individus donnent sens et attribuent des significations à leur environnement.* »¹⁵⁶. D'autre part, « *elle instaure un **ordre** dans la complexité de l'environnement (matériel et social), en le simplifiant (rétention sélective de l'information) et en le systématisant (en fonction de catégories de pensée elles-mêmes générées par les différents ordres de valeurs propres à un groupe ou une société donnée), afin que l'individu puisse y exercer une action.* »¹⁵⁷.

Les représentations ne sont pas figées, mais elles évoluent au fil du temps. Lorsqu'un élément nouveau pénètre le champ sociétal (par exemple le SIDA), des représentations se construisent en s'étayant à partir des valeurs portées par un groupe social mais aussi en prenant appui sur des savoirs antérieurs réactivés par une situation particulière. Les représentations sont ainsi « *reliées à des systèmes de pensées plus larges, idéologiques ou culturels, à un état des connaissances scientifiques, comme à la condition sociale et à la sphère de l'expérience privée et affective des individus* »¹⁵⁸.

La transformation des représentations est toutefois liée à des événements de grande envergure. Durkheim oppose ainsi la stabilité des représentations collectives au caractère variable, éphémère, des représentations individuelles : « *les représentations collectives sont plus stables que les représentations individuelles car tandis que l'individu est sensible même à de faibles changements qui se produisent dans son*

¹⁵² GUMUCHIAN Hervé (1989, p.33).

¹⁵³ FROIDEVAUX Didier (1988, p.26) / JODELET Denise (1989, p.36).

¹⁵⁴ JODELET Denise (1989, p.37).

¹⁵⁵ GUMUCHIAN Hervé (1991, p.22).

¹⁵⁶ FROIDEVAUX Didier (1988, p.26).

¹⁵⁷ FROIDEVAUX Didier (1988, p.26).

¹⁵⁸ JODELET Denise (1989, p.35).

milieu interne ou externe, seuls des événements d'une suffisante gravité réussissent à affecter l'assiette mentale de la société »¹⁵⁹.

La nuance entre représentations individuelles et collectives n'est toutefois pas forcément aussi tranchée car « *l'individu subit la contrainte des représentations dominantes dans la société, et c'est dans leur cadre qu'il pense ou exprime ses sentiments »¹⁶⁰.*

On cherche parfois à exercer une certaine influence sur les représentations, pour les modifier. L'action doit alors s'exercer sur les images pour avoir une chance de succès. En effet, une représentation se constitue en prenant appui sur plusieurs images, certaines pouvant même être contradictoires. « *Ainsi, prétendre à une modification des représentations d'un espace donné, c'est intervenir sur les images elles-mêmes en s'efforçant d'infléchir leur contenu. »¹⁶¹.* Si on prend l'exemple d'une région de tradition industrielle qui souhaite se reconvertir dans le tourisme suite à une période de crise, l'effort doit porter sur la fabrication d'éléments en relation avec la vocation nouvelle du lieu.

Cette attitude se justifie dans la mesure où les représentations guident les conduites et influencent les transformations sociales. « *On reconnaît généralement que les représentations sociales, en tant que systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres, orientent et organisent les conduites et les communications sociales. De même interviennent-elles dans des processus aussi variés que la diffusion et l'assimilation des connaissances, le développement individuel et collectif, la définition des identités personnelles et sociales, l'expression des groupes et les transformations sociales. »¹⁶².*

L'introduction de la nouveauté ne se fait toutefois pas sans heurts. Les représentations jouent en effet un rôle de stabilisateur. « *On conçoit, dès lors, que la représentation remplisse certaines fonctions dans le maintien de l'identité sociale et de l'équilibre sociocognitif qui s'y trouve lié. »¹⁶³.* L'irruption de la nouveauté mobilise en effet de nombreuses résistances. Il arrive toutefois qu'elle réussisse à s'imposer. « *Quand, néanmoins, la nouveauté est incontournable, à l'évitement succède un travail d'ancrage visant à la familiariser, la transformer pour l'intégrer dans l'univers de pensée préexistant. Travail qui correspond à une fonction cognitive essentielle de la représentation et peut aussi concerner tout élément étrange ou inconnu dans l'environnement social ou idéal. »¹⁶⁴.*

Divers éléments peuvent contribuer à transformer les représentations et à faire accepter la nouveauté. « *Les instances et relais institutionnels, les réseaux de communication médiatiques ou informels interviennent dans leur élaboration, ouvrant la voie à des processus d'influence, voire de manipulation sociale »¹⁶⁵.* Les représentations sont en effet véhiculées par plusieurs canaux. « *Elles circulent dans les discours, sont portées par les mots, véhiculées dans les messages et images médiatiques, cristallisées dans les conduites et les agencements matériels ou spatiaux. »¹⁶⁶.*

Cette recherche se focalise sur les représentations dans la mesure où elle a pour objectif d'analyser les « yeux de la ville » à travers la manière dont cette opération est perçue, pour examiner si elle contribue à la formation de nouvelles images ou à la

¹⁵⁹ DURKHEIM Emile (1968, p.609) cité par MOSCOVICI Serge (1989, p.65).

¹⁶⁰ MOSCOVICI Serge (1989, p.67).

¹⁶¹ GUMUCHIAN Hervé (1989, p.33).

¹⁶² JODELET Denise (1989, pp.36-37).

¹⁶³ JODELET Denise (1989, p.51).

¹⁶⁴ JODELET Denise (1989, p.51).

¹⁶⁵ JODELET Denise (1989, p.35).

¹⁶⁶ JODELET Denise (1989, p.32).

modification de certaines images existantes, relatives à l'espace urbain ou à la société. L'ambition n'est toutefois pas de mesurer exactement l'évolution des représentations car il aurait fallu pour cela tenter de les saisir avant la mise en place des aménagements éphémères, pour pouvoir évaluer ensuite les changements. Le but est ici de chercher à percevoir une éventuelle prise de conscience ou l'amorce d'un processus de réflexion par rapport à l'espace urbain.

Les aspects théoriques et méthodologiques

Les représentations ne sont pas directement accessibles, elles « ne sont pas données à voir au chercheur de façon première et évidente ; elles sont à reconstruire comme objet ultérieur d'analyse. »¹⁶⁷.

La méthode qualitative semble la plus appropriée pour étudier les représentations. Elle est parfois accusée d'être subjective ou de manquer de rigueur scientifique. Toutefois, certaines techniques de recherche comme les enquêtes par entretien sont aujourd'hui incontournables dans les sciences sociales. Elles permettent la récolte d'un matériau très riche, difficile à obtenir par un autre biais. Lorsque leurs fondements théoriques sont explicités, elles débouchent sur des résultats fiables.

Les enquêtes qualitatives ont pour but de permettre « de **découvrir le référentiel socio-culturel** de l'acteur étudié i.e. son **univers de significations** et ses **procédés interprétatifs** qui structurent et donnent sens à son environnement quotidien. »¹⁶⁸. Elles sont appropriées lorsque l'on cherche à mettre en évidence¹⁶⁹ :

- Des faits, appartenant au domaine personnel de l'individu, au domaine de son environnement ou au domaine de son comportement avoué ou apparent.
- Des opinions, que l'on peut définir comme des données subjectives (espoirs, attentes).
- Des attitudes et des motivations (tout ce qui est en rapport direct avec l'action et le comportement).

Le but est de parvenir à un matériau à partir duquel il est possible de tirer des conclusions. Ainsi, « (...) réaliser une enquête, c'est interroger un certain nombre d'individus en vue d'une généralisation »¹⁷⁰.

L'enquête qualitative se découpe en deux grandes phases, qui se déroulent successivement : les entretiens (dont il existe plusieurs variantes selon qu'ils sont dirigés, semi-dirigés ou non-dirigés) et l'analyse de contenu.

En matière d'entretiens, diverses techniques et théories ont été développées. Quelle que soit la méthode choisie, la spécificité de l'entretien relève du fait qu'il constitue avant tout une rencontre, un parcours¹⁷¹. Alors que le questionnaire part de demandes fermées, élaborées à l'avance, l'entretien va à la recherche des questions des individus et fait appel à leur point de vue et à leur expérience¹⁷². « C'est en cela qu'il est une situation sociale de rencontre et d'échange et non pas un simple prélèvement d'information. »¹⁷³.

L'entretien permet d'appréhender les représentations dans la mesure où il est « l'instrument privilégié de l'exploration des faits dont la parole est le vecteur

¹⁶⁷ GUMUCHIAN Hervé (1991, p.65).

¹⁶⁸ FROIDEVAUX (1988, p.29).

¹⁶⁹ GUMUCHIAN Hervé (1989, pp.41-42).

¹⁷⁰ GUMUCHIAN Hervé (1989, p.41).

¹⁷¹ BLANCHET Alain et GOTMAN Anne (2001, pp.21-22).

¹⁷² BLANCHET Alain et GOTMAN Anne (2001, p.23).

¹⁷³ BLANCHET Alain et GOTMAN Anne (2001, p.17).

principal. Ces faits concernent les systèmes de représentations (pensées construites) et les pratiques sociales (faits expérimentés). »¹⁷⁴. « L'enquête par entretiens est ainsi particulièrement pertinente lorsque l'on veut analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, aux événements dont ils ont pu être les témoins actifs ; lorsque l'on veut mettre en évidence les systèmes de valeurs et les repères normatifs à partir desquels ils s'orientent et se déterminent. »¹⁷⁵.

En ce qui concerne l'analyse de contenu, de nombreuses méthodes existent également et chacune possède ses spécificités. L'élément essentiel, qui traverse toute la littérature, est le fait que « toute méthode d'analyse du contenu se doit d'apporter au destinataire de l'analyse une information autre que celle qui lui serait donnée par une simple lecture des documents analysés. »¹⁷⁶. L'analyse de contenu consiste à traiter l'information, à l'organiser pour restituer un matériau solide et si possible exhaustif. « Le traitement ne consiste pas à simplement extraire ce qui est dans les bandes et à le mettre en ordre. Il prend la forme d'une véritable investigation, approfondie, offensive et imaginative : il faut faire parler les faits, trouver des indices, s'interroger à propos de la moindre phrase. »¹⁷⁷.

La méthode utilisée

En sciences sociales, la validité de la méthode repose avant tout sur son explicitation. Dans le cadre de ce travail, du point de vue théorique, méthodologique et du traitement des données, il a été procédé de la manière suivante :

- Définition du cadre général de la recherche.
Le point de départ est constitué par la problématique et les hypothèses de recherche. Ces dernières guident l'ensemble de l'analyse.
La méthode qualitative (enquête par entretiens semi-dirigés) a été choisie dans la mesure où il s'agit d'appréhender l'univers des représentations liées aux « yeux de la ville ». C'est à travers le discours que l'on cherche à les saisir, l'idée étant avant tout de recueillir un ensemble d'impressions et non d'effectuer une enquête exhaustive.
Il est vrai que l'expérimentation étant difficile en sciences sociales et les « yeux de la ville » constituant une sorte de laboratoire en grandeur nature, une opportunité était offerte de pratiquer les techniques liées à l'observation. Toutefois, dans le cadre de ce travail, la problématique ne s'y prêtait pas.
- Choix de la population à interroger
La définition d'un « terrain » précis est importante pour circonscrire le cadre de l'enquête. Le terrain général qui a été choisi est l'ensemble des rues qui ont reçu un aménagement éphémère dans le cadre des « yeux de la ville ». Un terrain particulier, plus limité, est également exploité. Il s'agit du périmètre de Saint-François, délimité par la rue de Carouge, le boulevard du Pont-d'Arve, la rue Goetz-Monin, le boulevard de la Cluse et la rue du Pré-Jérôme.
Cet endroit a été choisi pour plusieurs raisons. D'une part, les « yeux de la ville » y ont eu lieu à deux reprises et le premier aménagement éphémère y avait été organisé. D'autre part, ce secteur « synthétise » en quelque sorte les diverses variantes d'aménagements éphémères qui ont été réalisées dans les différents lieux. En ce qui concerne les mesures de circulation par exemple, toutes celles qui ont été

¹⁷⁴ BLANCHET Alain et GOTMAN Anne (2001, p.25).

¹⁷⁵ BLANCHET Alain et GOTMAN Anne (2001, p.27).

¹⁷⁶ GHIGLIONE Rodolphe, BEAUVOIS Jean-Léon, CHABROL Claude, TROGNON Alain (1980, p.100).

¹⁷⁷ KAUFMANN Jean-Claude (2004, p.76).

appliquées dans le cadre des « yeux de la ville » ont été employées à Saint-François : piétonisation de tronçons de rues, « zones de rencontre » ou installations hors circulation. Enfin, un tronçon de la rue Jean-Violette a été définitivement fermé à au trafic suite aux « yeux de la ville », ce qui fait que cette opération a débouché sur des changements concrets dans ce quartier.

La volonté de ne pas enquêter dans des rues où une autre étude a été réalisée précédemment a également pesé dans la balance.

- Choix de l'échantillon

Contrairement aux enquêtes quantitatives, il ne s'agit pas à tout prix d'obtenir un échantillon représentatif au sens statistique. Dans le cadre d'une enquête qualitative, l'échantillon est représentatif si tous les membres de la population choisie ont la même probabilité d'en faire partie. Il faut toutefois veiller à constituer un échantillon diversifié, caractéristique de la population choisie, et à ne pas sur-représenter un groupe par rapport à un autre (n'interroger que des « jeunes » par exemple)¹⁷⁸. « *Les résultats de l'enquête ne visent bien évidemment pas à la représentativité statistique : ils n'ont d'intérêt que dans la mesure où ils illustrent le processus étudié.*¹⁷⁹ ». Malgré le petit nombre de personnes interrogées, certaines conclusions assez solides peuvent être tirées sur tout ce qui peut se ramener à un inventaire plus ou moins structuré d'attitudes, de représentations, de comportements ou de motivations.

Le but de cette enquête n'est pas d'explorer les différents avis au sujet des « yeux de la ville », ni de connaître la proportion de personnes « pour » ou « contre ».

Il s'agit d'essayer de dégager le potentiel de cette opération et de voir ce qu'il est possible de construire à partir des aménagements éphémères. Ce postulat méthodologique fait qu'une certaine « tranche » de la population a été interrogée. En effet, si toute la gamme des opinions existe au sujet des « yeux de la ville », ce sont ici des personnes qui ne sont pas fermement opposées à cette opération qui ont été interrogées, car c'est à partir de leur discours que nous estimons qu'il est possible de tirer le plus d'éléments de réponse. L'échantillon n'est ainsi pas représentatif de tous les avis qui existent au sujet des « yeux de la ville » mais il est conforme à la problématique choisie. Cette dernière s'appuie sur le fait que les changements émanent souvent d'une minorité, et que c'est celle-ci qu'il faut cerner pour pouvoir ensuite essayer de la transformer en majorité.

Le choix des différentes personnes s'est fait avant tout par relation. La dimension de l'échantillon, soit vingt-et-une personnes, peut paraître relativement modeste. Cette analyse n'en a pas moins demandé un travail considérable. De plus, le phénomène de « saturation et convergence », qui est censé apparaître au bout d'un certain nombre d'entretiens, a effectivement pu être observé.

L'échantillon est composé de deux groupes qui correspondent au terrain particulier et au terrain général définis ci-dessus.

Le premier groupe est constitué d'habitants, d'habitantes, de commerçants et de commerçantes du périmètre de Saint-François. Il sera appelé « quartier » dans la suite de ce travail. Il est formé de dix personnes (six habitants et habitantes, quatre commerçants et commerçantes).

Le deuxième groupe est composé de personnes qui connaissent l'opération les « yeux de la ville » et qui ont visité ou fréquenté les aménagements éphémères, mais

¹⁷⁸ FROIDEVAUX (1988, p.19).

¹⁷⁹ FROIDEVAUX (1988, p.39).

qui n'habitent pas dans le quartier de Saint-François. Ce groupe sera appelé « ville » et est constitué de onze personnes.

- Construction de la cible de l'enquête

Avant de se pencher en détail sur les questions à poser, il s'agit de s'interroger précisément d'abord sur qui est recherché. Cinq thèmes ont été identifiés, qui correspondent aux quatre hypothèses et à l'un des objectifs de la recherche :

QUESTIONS DE BASE	THÈMES
Les yeux de la ville :	
- qu'est-ce que ça change ?	avec/sans
- qu'est-ce qui en reste ?	éphémère/durée
- qu'est-ce que ça amène ?	souhaits/solutions
- est-ce que ça provoque une prise de conscience ?	représentations
- quels sont les critères déterminants ?	recommandations

- Élaboration du guide d'entretiens

La méthode usuelle consiste dans un premier temps à réaliser un guide d'entretiens, afin de déceler les questions qu'il faut poser pour pouvoir répondre aux hypothèses de l'étude, ainsi que pour s'assurer d'une certaine homogénéité du matériau.

Pour des raisons évidentes, les questions décrites ci-dessus ne peuvent pas être posées telles quelles aux personnes interrogées. Elles doivent être cernées au moyen d'un certain nombre d'autres questions. C'est pourquoi, à chaque thème correspond un « faisceau de questions ». Selon les principes qui guident un entretien semi-directif, toutes les questions d'un faisceau ne sont pas forcément posées si la personne interrogée passe spontanément en revue les points à aborder. Dans le cas contraire, les questions servent de relance pour faire préciser l'un ou l'autre des éléments.

Le guide d'entretiens a été construit de la manière suivante : tout d'abord, une liste des réponses souhaitées ou envisagées a été établie, de manière à pouvoir imaginer les questions qui permettraient de produire un tel discours. Une fois la première version du guide établie, un entretien a été réalisé. À partir des réactions et réponses obtenues, le guide a pu être complété et recalibré, puis retesté sur la même personne et à nouveau amélioré. La troisième fois, il a été testé dans une version presque définitive sur une autre personne.

L'annexe 6 présente le guide d'entretiens complet.

- Réalisation des entretiens

Les entretiens se sont échelonnés entre octobre 2004 et février 2005. Le choix de cette période a été motivé par la volonté de récolter un discours sur les « yeux de la ville » emprunt d'un certain recul, et non des réactions sur le vif pendant la durée des aménagements éphémères.

Tous les entretiens ont été menés de la même façon, par la même personne (l'auteure de ce travail). Ils ont duré entre 10 et 45 minutes. La moyenne pour le groupe « quartier » est de 21 minutes (24 minutes pour les habitants et habitantes, 17 minutes pour les commerçants et commerçantes). Pour le groupe « visites », la moyenne est de 23 minutes. Les entretiens ont été enregistrés puis dactylographiés. La confidentialité a été garantie à l'ensemble des personnes interrogées. Il n'a été fait recours à aucune aide extérieure, ni pour réaliser les entretiens, ni pour les transcrire, ni pour les analyser.

- Construction de la grille d'analyse

La grille d'analyse a été construite en parallèle aux premiers entretiens, les cinq premiers ayant en effet servi à l'élaborer. Elle se base sur des ouvrages de méthodes, sur des analogies avec d'autres études, et sur des intuitions et réflexions personnelles. Elle se fonde sur les cinq thèmes évoqués plus haut, qu'elle détaille. Les catégories ont été construites en fonction d'une part, des réponses attendues, et d'autre part, des éléments récoltés après une première lecture de l'intégralité du corpus.

- Réalisation de l'analyse

Trois étapes peuvent être identifiées dans l'analyse de contenu¹⁸⁰.

Dans un premier temps, les unités d'analyse doivent être définies. « *La construction d'un corpus nécessite que les textes doivent répondre à des conditions de productions homogènes* »¹⁸¹. C'est le cas si toutes les personnes ont été interrogées selon la même grille d'entretiens. « *La même méthode d'analyse doit être appliquée à tous les éléments du corpus, selon une exigence de clarté (définition non ambiguë) et une exigence d'invariance (la définition demeure la même tout au long du processus d'analyse).* »¹⁸².

Dans une seconde étape, il faut choisir des indicateurs pour analyser les entretiens. Dans un troisième temps, ces indicateurs sont appliqués au corpus, soit pour obtenir des données quantifiées (fréquences ou rapports), soit pour faire émerger les principaux axes de construction du discours en termes de sens.

Les unités d'analyse sont ici les différents entretiens, alors que les indicateurs sont définis dans la grille d'analyse.

L'analyse s'effectue à partir des retranscriptions imprimées. Chaque entretien est relu plusieurs fois dans son intégralité. L'analyse se fait thème après thème et consiste à rapporter les phrases ou morceaux de phrases qui correspondent aux différents indicateurs. Il s'agit en fait d'un découpage du texte en différentes catégories, sans interprétation à ce stade. Chaque proposition n'est utilisée qu'une seule fois et n'entre que dans une seule catégorie. Les doublons ou répétitions sont supprimés. Si les propositions correspondent à plusieurs indicateurs, elles sont décomposées.

L'annexe 7 présente la grille d'analyse. Les détails de l'analyse et les résultats sont abordés au chapitre suivant.

- Résultats et conclusions

Pour chaque hypothèse, des réponses attendues et probables sont formulées. Leur validation consiste à comparer les réponses attendues et les résultats, pour confirmer ou infirmer les hypothèses. Une série de conclusions générales en sont alors tirées.

¹⁸⁰ GUMUCHIAN Hervé (1991, p.79).

¹⁸¹ GUMUCHIAN Hervé (1991, p.79).

¹⁸² GUMUCHIAN Hervé (1991, p.79).

CHAPITRE 8

L'enquête : les résultats

« Les « yeux de la ville » peuvent faire passer le message aux gens que la qualité de vie, elle est dans l'humain. La vie c'est bouger, c'est parler, c'est être ensemble, c'est se partager un espace et c'est pas être chacun dans son bloc de ferraille. Je pense que les aménagements éphémères, ça peut faire un déclic à des gens. »

Une commerçante

Les résultats de l'enquête sont exposés dans ce chapitre, sous la forme d'une description de l'éventail des réponses obtenues par rapport aux thèmes identifiés. La richesse du matériau récolté a motivé sa mise en valeur à travers une présentation assez extensive. L'annexe 7 propose ces mêmes résultats sous la forme d'un tableau plus synthétique.

Caractéristiques de l'échantillon

Les caractéristiques des deux groupes qui forment l'échantillon sont brièvement évoquées ci-dessous, pour cerner sa composition générale et le profil des personnes qui en font partie.

Groupe « quartier »

Les personnes interrogées sont des hommes et des femmes âgés de 27 à 55 ans. Ils et elles exercent un vaste éventail de professions, dans les domaines artistique, artisanal, social, médical, administratif et commercial¹⁸³.

Les habitants et habitantes résident dans le quartier depuis entre 8 mois et 30 ans, la moyenne étant de 13 ans. Deux personnes ont une voiture et l'utilisent pour aller travailler en dehors du quartier ou pour leurs loisirs. Les autres se déplacent à pied, à vélo, ou avec les transports publics.

Les commerçants et commerçantes sont là depuis entre 8 mois à 12 ans, en moyenne depuis 4 ans. Seule une personne n'habite pas le quartier et vient travailler en voiture depuis une commune suburbaine. Les autres font les trajets domicile-travail à pied ou à vélo, mais possèdent une voiture pour la plupart.

Tous et toutes apprécient le quartier, y comptent un certain nombre de connaissances et mettent en avant son côté populaire et vivant. *« J'adore ce quartier. Il y a des commerces, des bistrotts, des restaurants, il y a tout le temps quelque chose, j'aime beaucoup ce quartier, je ne le quitterai jamais. »*¹⁸⁴. Sa diversité est également soulignée. *« Dans un périmètre très restreint, en fonction des rues c'est une autre ambiance ».*

La grande majorité des personnes interrogées a vu tous les aménagements éphémères réalisés dans le quartier de Saint-François en 2001, 2003 et 2004 (huit personnes sur

¹⁸³ Le commerce désigne à la fois les cafés et restaurants, la vente au détail, l'artisanat et les services. Les commerçants et commerçantes sont ainsi ceux et celles qui exercent une activité (indépendante ou salariée) dans un arcade ou échoppe du quartier.

¹⁸⁴ Toutes les citations en italique qui figurent dans ce chapitre sont des propos tirés des entretiens.

dix)¹⁸⁵. Par contre, certaines personnes n'ont aperçu les installations que de loin ou ne les ont pas particulièrement fréquentées. L'une d'elles décrit ainsi l'aménagement éphémère à la rue Jean-Violette en 2004, mais affirme ne pas savoir ce qu'il y avait simultanément sur la place de Saint-François. Huit personnes sur dix ont vu au minimum deux autres aménagements éphémères hors du quartier, par hasard ou pour y avoir été spécialement.

Groupe « ville »

Les personnes interrogées sont des hommes et des femmes âgés de 25 à 60 ans. Ils et elles exercent des professions variées, dans les domaines artistique, artisanal, social, médical, scientifique, universitaire, administratif et de l'enseignement.

Sur les onze personnes interrogées, six habitent au centre-ville (c'est-à-dire sur la commune de Genève) et cinq dans les communes suburbaines ou en France voisine. Toutes apprécient leur lieu de résidence.

Neuf personnes travaillent sur le territoire communal de la Ville de Genève. Deux possèdent leur propre commerce au centre-ville ou en périphérie. Sept personnes possèdent une voiture et deux l'utilisent pour se rendre à leur travail, parfois en combinaison avec d'autres modes de transports (vélo, bus). Deux autres personnes utilisent occasionnellement leur voiture pour aller travailler. Le restant se déplace à pied, à vélo, en scooter, ou en transports publics.

L'ensemble des personnes interrogées a vu plus d'un aménagement éphémère, en moyenne deux ou trois, sur les deux éditions 2003 et 2004. Quelques-unes en ont vu une petite dizaine. Par contre, personne n'a visité l'ensemble des quinze aménagements éphémères de 2003 et 2004.

Changements provoqués par les « yeux de la ville »

Ce premier faisceau de questions porte sur la rue et le quartier « avec » et « sans » les aménagements éphémères¹⁸⁶, la grille d'analyse étant remplie successivement par rapport à ces deux situations. Les réponses sont classées selon les deux catégories suivantes :

- Les caractères, qui sont les « *qualités reconnues à l'objet* »¹⁸⁷. Ils sont repérables et correspondent à une partie identifiable de la réalité. Ils se décomposent en trois sous-catégories : la forme, les usages (généraux et particuliers) et les activités organisées (récurrentes ou occasionnelles).
- Les valeurs, qui sont les « *qualifications attribuées à l'objet présenté en raison de sa conformité (ou de sa non-conformité) avec les critères de satisfaction du sujet* »¹⁸⁸. Elles sont avant tout ressenties et renvoient à des propriétés qui ne sont localisables nulle part (« c'est beau », « on y est bien »). Dans l'analyse ci-dessous, elles regroupent d'une part l'opinion des personnes interrogées, à savoir les jugements portés sur l'atmosphère et l'ambiance des lieux, leur aspect esthétique ou la présence d'éventuelles nuisances, et d'autre part, la signification qui s'en dégage.

Les « caractères » sont distingués ici des « valeurs » pour séparer ce qui relève des domaines de la description et du jugement, relativement à un aménagement éphémère

¹⁸⁵ Deux personnes plus récemment arrivées n'ont vu, l'une, que les éditions 2003 et 2004, et l'autre, 2004 uniquement.

¹⁸⁶ Il avait été prévu dans un premier temps d'intituler cette rubrique « avant »/« pendant ». Cette distinction n'est toutefois pertinente que lorsqu'il existe un « après » différent (par exemple à la rue des Savoises où une transformation définitive a été effectuée ultérieurement). En effet, à la fin des « yeux de la ville », les rues retrouvent leur aspect initial.

¹⁸⁷ LEDRUT cité par FROIDEVAUX Didier (1988, p.44).

¹⁸⁸ LEDRUT cité par FROIDEVAUX Didier (1988, p.44).

précis. Dans la suite de l'analyse, cette distinction ne sera plus effectuée car pour les autres thèmes, il s'agit essentiellement de mettre l'accent sur les « valeurs ».

Résultats du groupe « quartier »

Les propos tenus lors des entretiens portent sur les divers aménagements éphémères réalisés dans le quartier de Saint-François ces dernières années, mais plus particulièrement sur les éditions 2003 et 2004 des « yeux de la ville ».

« Sans » les yeux de la ville, un quartier apprécié malgré certaines nuisances

Le quartier est caractérisé par quelques éléments morphologiques particuliers, à savoir l'é étroitesse de certaines rues et trottoirs ou la grandeur de la place de Saint-François. L'hétérogénéité du périmètre est relevée, à travers le fait qu'il existe « *un mélange entre une architecture moderne et puis des anciens immeubles délabrés* ». Plusieurs personnes mentionnent que ce secteur ne compte que peu de verdure.

En matière d'usages, c'est avant tout leur absence qui est citée. « *La place Saint-François, la plupart du temps elle est vide. Même en été quand il fait beau, elle n'est pas aménagée pour pouvoir s'y installer d'une façon ou d'une autre* ».

Au quotidien, les personnes interrogées mènent en grande partie une vie de quartier, fréquentent les cafés et restaurants, les commerces, l'église ou encore le parc Prévost-Martin. Confirmant les propos cités ci-dessus, plusieurs personnes disent n'utiliser la place de Saint-François que comme lieu de passage.

L'atmosphère et l'ambiance du quartier suscitent une abondance de commentaires. Celui-ci est perçu comme vivant, animé et populaire. « *Il y a tout le temps quelque chose. Il y a toujours de la vie* ».

Une personne relève toutefois les changements survenus depuis les rénovations. « *Avant c'était quand même un quartier très alternatif avec des squats et puis une vie culturelle assez riche. Maintenant avec les rénovations c'est quand même quelque chose qui s'est commercialisé. Il y a ce côté beaucoup plus privé avec les commerces au rez-de-chaussée et puis des habitations privées à l'étage* ». Quelqu'un d'autre considère cependant que les rénovations ont donné « *une âme au quartier* ». Elles ont en tout cas amélioré son aspect esthétique. « *Les rénovations, vu de l'extérieur ça a meilleure façon qu'avant. C'est clair qu'il y a une plus-value au niveau du quartier, du fait qu'à regarder c'est plus agréable qu'avant* ».

Certaines personnes constatent toutefois qu'il reste du travail à faire. Quelques endroits du quartier sont perçus comme un peu négligés, par exemple la rue Cingria ou la place de Saint-François. « *C'est une jolie place, c'est une jolie église et je trouve qu'ils pourraient faire quelque chose de mieux* ».

Les nuisances existantes dans le quartier sont mentionnées en nombre. En recoupant les réponses, trois grandes gênes peuvent être identifiées.

Premièrement, les déjections canines ainsi que la présence d'un « bac à chiens » sur la place de Saint-François. Celui-ci a été enlevé récemment, mais le problème n'a apparemment pas été résolu. « *Il y avait un bac à sable pour chiens là-bas exprès, c'était une horreur, ça puait, c'était infernal, mais maintenant ils l'ont enlevé, mais les gens y vont quand même. Par rapport aux chiens les gens ne font pas gaffe, ils ne ramassent pas, ou ils ramassent et ils balancent le sachet avec la crotte dedans, c'est infernal* ».

Deuxièmement, le stationnement illicite, en double file ou sur le trottoir. « *Des fois avec la poussette je ne sors pas de l'allée à cause des voitures. Je dois plier ma poussette, faire sortir tout le monde* ».

Ces deux préoccupations sont synthétisées par une habitante : « *ici les voitures et les crottes de chiens, c'est ce qui occupe en permanence la rue. Alors on fait avec, mais c'est pas agréable et pas esthétique* ».

Enfin, le manque de places de stationnement dans le quartier, signalé autant par des habitants et habitantes que par des commerçants et commerçantes. « *La difficulté de parcage, parce qu'alors... Tu sais quand tu viens ici, quand il y a quelqu'un qui vient, si tu veux te garer dans la rue, depuis 5h du soir c'est foutu. Tu peux plus te garer.* ». Un habitant signale aussi le manque de place pour entreposer les deux-roues. « *Il y a énormément de vélos qui se parquent n'importe où, parce qu'il n'y a pas assez de place pour les vélos* ».

Mis à part ces trois problèmes abondamment commentés, certaines personnes signalent également le bruit et la pollution liés au boulevard du Pont-d'Arve, le manque de lumière à la rue Jean-Violette et la saleté et l'insécurité qui règnent dans le quartier. « *C'est vraiment sale et il n'y a pas de sécurité, maintenant on a peur, ce quartier il fait peur. Avant on parlait des squats, mais les squats c'est pas eux qui nous font peur c'est des gens qui viennent de l'extérieur, avec du vandalisme, de la saleté* ».

« Avec » les yeux de la ville, un quartier plus humain

Les éléments des aménagements éphémères qui ont marqué les personnes interrogées sont la paroi violette, placée à l'entrée de la place de Saint-François du côté du boulevard du Pont-d'Arve (2003), et la voiture installée devant l'église (2001). Les drapeaux (2004), les écritures sur le sol (2003 et 2004), le mur peint en bleu à la rue Prévost-Martin (2003), l'installation sonore dans le parc Prévost-Martin (2003) et les écrans peints de silhouettes (2004) sont aussi mentionnés. La présence de tables et de bancs est relevée à plusieurs reprises. L'ensemble des personnes interrogées a signalé l'apport de végétation, sous diverses formes.

Il est aussi fait mention de nouvelles possibilités d'utiliser l'espace. « *Il y a des gens qui ont mis des bancs, des chaises dans la rue, ils se sont mis à discuter les uns avec les autres, ça partait d'une très bonne initiative* ». Parmi les personnes interrogées, certaines ont fréquenté les aménagements éphémères avec leurs enfants ou leurs voisins et voisines. « *Avec tous les gens de l'immeuble on se trouvait souvent sur le pas de la porte, on se posait sur le trottoir, sur les bancs* ». D'autres, principalement parmi les commerçants et commerçantes, disent ne pas en avoir eu le temps, mis à part quelques brefs regards.

La présence de la roulotte (cuisine indienne et pakistanaise servie à midi et le soir) est mentionnée par plus de la moitié des personnes interrogées. Quelques manifestations ponctuelles sont également citées comme les projections de films, le tai-chi et les danses. Une personne souligne le nombre d'animations réalisées. « *Je trouvais que l'année passée il y avait pas mal de distractions* ». Par rapport à la fréquentation en général, les avis sont assez partagés. Une personne déplore le peu de public. « *Les quelques fois où j'ai participé c'était toujours assez vide, il n'y avait pas grand monde* ». Une autre affirme le contraire. « *Il y avait du monde et ça avait pas mal marché je trouvais* ». La moitié des personnes interrogées n'a participé à aucune animation.

De manière générale, les « yeux de la ville » ont plutôt été appréciés. Le fait que le quartier soit devenu plus « *sympa* » et plus « *convivial* » a été mentionné de nombreuses fois. Ces adjectifs sont cités en particulier à propos de la roulotte et des terrasses qui ont investi l'espace ; ils sont également utilisés pour désigner la fermeture à la

circulation d'un tronçon de la rue Jean-Violette. La place de Saint-François a été qualifiée de « *plus vivante* ».

Par rapport à l'aspect esthétique, les avis sont partagés. L'aménagement éphémère de 2003 semble avoir été plus apprécié que celui de 2004. Si quelques personnes disent avoir aimé les drapeaux colorés, les autres jugent l'installation « *cosmétique* », « *simple* », voire « *maigre* », « *minimaliste* » ou « *basique* ». Sur le plan artistique, elle est décrite plusieurs fois comme « *pas terrible* ».

Les aménagements éphémères ont également généré certaines nuisances. En 2004, de nombreux automobilistes ont fait de bruyantes manœuvres au pied des immeubles de la rue Jean-Violette, surpris de ne pas pouvoir continuer en direction de la rue Prévost-Martin. Quelques personnes interrogées rapportent également que des habitants et habitantes (hors échantillon) se seraient plaints des nuisances sonores liées aux animations. D'autres estiment au contraire que le quartier est devenu plus calme. « *C'est un quartier assez bruyant dans le sens où il y a pas mal d'alcolos dans le coin, ils squattent le parc, ça râle pas mal, ils font un de ces bruit, ils se bagarrent le soir, avec la Sportive et tout. Donc là au moins ça changeait, je trouvais vraiment que ça donnait un côté plus humain, plus tranquille* ». Dans ce contexte, les actes de vandalisme dirigés contre les installations de 2004 ont été vivement déplorés.

Les aménagements éphémères ont aussi contribué à réduire certaines nuisances, comme la suppression du parking sauvage sur le trottoir de la rue des Voisins et devant l'accès au garage souterrain de l'un des immeubles de la rue Jean-Violette, rendu impossible en raison de la présence de bacs à fleurs. Une légère diminution des déjections canines a également été constatée.

Enfin, les « yeux de la ville » ont mis en valeur certains espaces du quartier. « *Ça donnait une autre dimension à la rue. T'étais content de sortir de chez toi et de te dire qu'il y a encore un espace qui t'appartient* ».

Résultats du groupe « ville »

Les personnes interrogées ont pu choisir librement un aménagement éphémère qu'elles avaient vu ou fréquenté pour répondre à la première série de questions. L'idée de composer un groupe « ville » uniquement de personnes ayant vu les aménagements éphémères de Saint-François a été abandonnée, en raison de la difficulté de trouver suffisamment de candidats et candidates. Ainsi, trois personnes ont choisi l'aménagement éphémère situé à l'angle des rues Rousseau et du Cendrier, deux celui du chemin de la Gravière, deux la rue de Montchoisy et une la rue du Village-Suisse. Deux installations de l'édition 2003 ont également été choisies, le périmètre de Saint-François par une personne et la rue des Savoises par deux personnes.

Neuf personnes sur onze connaissaient déjà le lieu « sans » l'aménagement éphémère, ou du moins y étaient déjà passées, même si elles ne se rappelaient pas toujours très bien de l'endroit. Deux personnes ont découvert un lieu grâce aux aménagements éphémères (la place Saint-François et la rue du Village-Suisse), mais ont toutefois pu en faire une description pour y être retournées après la fin des « yeux de la ville ».

« Sans » les « yeux de la ville », des lieux peu connus ou peu fréquentés

Très peu de choses sont dites sur les lieux sans les aménagements éphémères. Les éléments cités sont principalement en rapport avec le mobilier urbain (bancs) ou la végétation (sa présence ou son absence est relevée).

L'usage général décrit correspond à la fonction effective du lieu. Il s'agit d'espaces de stationnement, de « *rues avec des voitures* » (où la présence d'un trafic important est mentionnée à deux reprises), de lieux de passage ou d'accès (aux théâtres du Loup et de la Parfumerie). La plupart des personnes interrogées ne faisaient que passer dans ces endroits, sans s'arrêter. « *Je passais devant de temps en temps. Jamais je me serais arrêtée là-bas* ». Aucun type d'activité n'est mentionné.

L'impression générale est que ces lieux sont des espaces « *où il n'y avait pas grand chose* », « *où il n'y avait rien* ». L'un d'eux est considérée comme « *un peu glauque, un peu abandonné* » (Cendrier). Une absence de signification est également ressentie. « *C'était un endroit insignifiant, qui ne voulait rien dire, c'était comme, je sais pas, les bouches d'égout, tu les regarde pas. Là c'était vaguement un îlot et tu ne le regardais pas non plus* » (Montchoisy).

« Avec » les « yeux de la ville », des espaces festifs et appréciés

Les aménagements éphémères sont décrits principalement à travers les éléments marquants qui les constituent, en premier lieu la butte de Montchoisy et le plancher de la Gravière. Les cubes de la rue du Cendrier ainsi que des parties de l'aménagement de la rue des Savoises, comme les « *tas de bois* » sont également mentionnés. Les tables, bancs, ainsi que les tentes et parasols sont cités par plusieurs personnes, relativement à divers lieux (Cendrier, Saint-François, Gravière, Montchoisy). Les éléments naturels relevés sont soit des arbres existants (Montchoisy, Saint-François), soit des plantes installées dans le cadre des aménagements éphémères comme des fleurs, bacs ou bambous (Village-Suisse, Savoises, Cendrier). Des éléments utilitaires ou de décoration (peinture au sol, éclairage) sont également décrits.

L'usage général le plus souvent cité est le fait d'avoir un lieu pour pouvoir manger, boire des verres ou rencontrer des connaissances. La possibilité d'utiliser l'aménagement éphémère pour s'asseoir et rêver (par exemple sous la couronne des arbres de la rue de Montchoisy), ou pour laisser jouer les enfants (Cendrier) est également relevée. Enfin, certains lieux sont choisis pour passer à pied ou à vélo. « *C'était hyper intéressant de voir comment ça changeait ce bout de quartier là, comment les gens passaient plus facilement par cette rue là, surtout quand il y avait des fêtes* ». Les usages personnels correspondent aux usages généraux, à savoir manger, boire, utiliser les terrasses ou passer plus volontiers par le lieu aménagé. « *La journée, je passais plus volontiers par là qu'ailleurs parce qu'il n'y avait pas de trafic* » (Savoises).

Le « restaurant indien » (Saint-François et Cendrier) et le « Biergarten » (Gravière) ont été mentionnés plusieurs fois, ainsi que les fêtes, concerts ou expositions organisées. Quant à la fréquentation, le constat général est plutôt que les rues n'étaient pas animées tous les jours. « *Il me semblait que sur l'ensemble, ça n'a pas marché tout le long, il y a eu vraiment deux ou trois pics comme ça, mais c'est l'été aussi donc les gens sont plus ou moins là, il y a le lac qui est pas loin, il y a plein de choses à faire l'été, c'est normal qu'il y ait des pics.* » (Savoises). Certaines personnes ont vu les aménagements éphémères quand il y avait du monde, d'autres pas. Enfin, seule une personne n'a participé à aucune animation.

De manière générale, le fait que quelque chose d'inhabituel ait pris place dans un lieu a été remarqué et signalé. « *C'était remarquable, simplement, j'ai trouvé ça complètement surprenant et original* » (Montchoisy). Les aménagements éphémères ont plutôt été appréciés dans l'ensemble.

L'atmosphère et l'ambiance des lieux aménagés sont mentionnées par la plupart des personnes interrogées. Les aménagements éphémères ont ainsi rendu les lieux sympathiques (le terme « *sympa* » revient très souvent) et conviviaux (Cendrier, Gravière, Village-Suisse, Montchoisy). « *Ça a donné vie à un angle mort qui était simplement un angle de parking alors que c'est devenu un angle pour les gens.* » (Cendrier).

L'aspect esthétique des aménagements éphémères a été apprécié par certaines personnes, qui ont trouvé « *joli* » (Village-Suisse, Gravière). D'autres sont plus critiques. « *C'était ces espèces de gros cubes, et puis qui étaient peints aussi par terre. Ça m'a pas paru franchement magnifique* » (Cendrier). « *J'avais trouvé ça assez raté sur la forme, un peu kitsch, un peu facile. C'était un peu bariolé, un peu hippie, un peu gentil* » (Savoises). Les aménagements éphémères sont aussi décrits comme « *simple* » (Cendrier), « *simpliste* » (Saint-François), ou « *minimaliste* » (Montchoisy), certaines personnes déplorant ainsi que la démarche n'ait pas été plus aboutie (Savoises, Gravière).

Les nuisances perçues comme étant liées aux aménagements éphémères sont la suppression de places de stationnement, pouvant causer du tort aux riverains et riveraines, et les inconvénients pour les automobilistes qui doivent faire des détours en raison des rues fermées. Les nuisances sonores liées à l'utilisation du lieu sont également citées. Cependant, certaines personnes affirment que les aménagements éphémères ont rendu les lieux plus calmes (Saint-François, Savoises), notamment grâce à la diminution ou à la suppression du trafic.

Enfin, les aménagements éphémères ont permis de donner du sens à des lieux, notamment pour les personnes qui en avaient relevé l'absence. « *Ça a passé d'un endroit qui était insignifiant... Puis après c'était, enfin sans que ce soit extraordinaire, mais c'était un endroit, c'était un lieu* » (Montchoisy).

L'éphémère et la durée

Il s'agit d'évaluer s'il reste quelque chose des aménagements éphémères ou si au contraire, ils ne sont perçus que comme des événements passagers, dont il ne subsiste rien.

Deux catégories d'analyse ont été distinguées :

- Les aspects liés à l'éphémère, c'est-à-dire tous les propos qui font référence au fait que les « *yeux de la ville* » ne durent que le temps d'un été.
- Les aspects liés à la durée, à savoir les propos relatifs à ce qui reste des aménagements éphémères, sous diverses formes, tangibles ou intangibles.

À l'intérieur de ces deux catégories, les traces sont distinguées des changements. Les traces sont les fragments matériels ou immatériels qui sont encore présents à l'heure actuelle. Les changements sont les conséquences des aménagements éphémères sur la perception ou les comportements, qui ont infléchi certaines manières de se comporter ou de penser.

Résultats du groupe « quartier »

Pour certaines personnes, les « *yeux de la ville* » ont un caractère strictement éphémère et ne laissent pas de traces. « *Après une fois que c'est fini, c'est fini, et les gens, ils oublient* ». Ils ne provoquent pas non plus de changements significatifs. « *Ça*

n'a rien changé. Parce qu'après voilà, ça disparaît, c'est éphémère. Les gens se dispersent ». Les aménagements éphémères sont ainsi perçus comme des événements momentanés et sans conséquences. *« Ça aura peut-être apporté quelque chose de joli à un moment donné pendant l'été, mais pas beaucoup plus ».*

D'un autre côté, divers aspects liés à la durée sont soulignés. Les éléments maintenus à la suite des aménagements éphémères sont relevés, notamment les bacs à fleurs et le mur peint en bleu. Plusieurs personnes affirment qu'il reste aussi de beaux souvenirs. *« Je crois que l'esprit il y est, les gens ont quand même un souvenir et ça se garde ».* Un habitant mentionne qu'en tant que piéton ou cycliste, il lui reste des regrets dans la mesure où les rues sont à nouveau ouvertes au trafic, mais que les automobilistes doivent en revanche apprécier le retour à la situation « normale ». Une riveraine parle de tristesse ressentie lors du démontage. Enfin, quelques personnes perçoivent encore la présence des aménagements éphémères. *« On a l'impression qu'on va retrouver quelque chose qui n'y est plus. Même moi en passant, des fois j'ai comme des réflexes, je me dis tiens il y avait ça là. Ça manque, il manque quelque chose ».*

Les « yeux de la ville » modifient également le regard qui est posé sur le quartier. *« Le quartier est pas foncièrement différent en tous cas, ça c'est évident. Maintenant moi je le vois différent, mais je ne sais pas s'il l'est ».* Ils transforment la manière de percevoir l'environnement quotidien. *« Tu as une autre vision de l'espace. L'exemple flagrant c'est d'avoir des bacs avec des fleurs à la place des voitures, ça te change toute la vision des choses et puis ça te fait aller vers la rue d'une façon plus positive, plutôt que si tu sors et puis t'as les voitures qui te bouchent tout le passage ».*

Les aménagements éphémères ont aussi une influence sur certains comportements. Ainsi, les gens ont continué à marcher au milieu de la rue Jean-Violette après sa réouverture. À la rue Prévost-Martin, un phénomène identique avait été observé : les passants et passantes continuaient à emprunter le trottoir alors que la rue était déjà fermée, puis restaient au milieu de la chaussée alors que celle-ci était à nouveau ouverte à la circulation.

Enfin, l'espoir que l'éphémère se prolonge dans la durée, c'est-à-dire que la rue reste fermée, transparait chez plusieurs personnes.

Résultats du groupe « ville »

Quelques personnes pensent que les « yeux de la ville » ne changent rien. D'une part, parce que les aménagements éphémères n'ont pas besoin de servir à quelque chose. *« C'est une démarche qui se suffit à elle-même, je trouve, de changer les espaces pour un moment pour que les gens se les approprient un peu différemment, pour moi c'est un but qui est largement suffisant ».* D'autre part, parce que c'est l'aspect festif qui prime, plutôt que l'action sur le territoire. *« Est-ce que ça doit être permanent tout l'été, parce qu'on pourrait imaginer justement ces kermesses qui ont lieu une fois par mois ici et là et qui remplissent selon moi la même fonction ».* Enfin, la peur du changement est présente chez certaines personnes, qui craignent que les aménagements éphémères ne deviennent du « provisoire qui dure ». *« Il y a certains aménagements j'ai eu la nette impression que c'était aussi des aménagements qui allaient être durables et qu'on mettait un petit peu au pied du mur les gens qui étaient un peu pénalisés par ces aménagements éphémères à durables ».*

L'inscription des « yeux de la ville » dans la durée est également perçue. Quelques éléments maintenus suite aux aménagements éphémères sont remarqués, comme les bancs et tables laissés à la rue du Cendrier ou les bacs à fleurs à Artamis. Les souvenirs des soirées d'été passées dans les lieux aménagés sont restés en mémoire.

Les aménagements éphémères permettent aussi de transformer définitivement la manière de percevoir certains endroits. *« Je pense que maintenant ça a modifié, quand je vais passer devant cet endroit je le verrai plus comme avant, même s'il est comme avant. »*. Des lieux peu appréciés deviennent plus avenants. *« C'est pas un quartier, franchement, où t'as envie de te balader et puis de t'arrêter. Et puis après quand tu y retournes, tu te dis, ah c'est bien, il y avait ça là... »*.

De plus, la moitié des personnes interrogées a découvert ou redécouvert des lieux grâce aux « yeux de la ville ». *« Et puis en plus on apprend à découvrir des endroits qu'on ne connaissait pas. Moi avant j'avais jamais été voir la place Saint-François, je ne la connaissait pas. Et pourtant je suis une vraie genevoise. Donc grâce à ces aménagements éphémères, j'ai découvert des places qui sont loin des quartiers où j'ai habité que j'aurais jamais connues autrement »*.

Enfin, l'éphémère se prolonge dans la durée, dans la mesure où les « yeux de la ville » créent des souhaits pour l'aménagement d'autres rues. *« Des fois après, je suis dans une rue et je me dis, ah là ça pourrait être sympa, cette rue elle pourrait bien se prêter justement à faire un truc comme ça, ou bien ça pourrait être sympa cette rue si elle était piétonne »*.

Souhaits et solutions pour transformer l'espace urbain

Il s'agit d'examiner si les « yeux de la ville » représentent une manière de transformer l'espace urbain. Plus précisément, on cherche à évaluer les souhaits des personnes interrogées par rapport à la ville, et à établir dans quelle mesure des correspondances avec les aménagements éphémères peuvent être décelées.

La grille d'analyse a été remplie deux fois, d'abord avec les souhaits, puis avec les solutions, de manière à examiner également si de nouvelles réponses émergent. Trois catégories ont été définies, qui correspondent aux principales préoccupations et solutions énoncées :

- La mobilité, c'est-à-dire ce qui concerne la circulation, le stationnement et les déplacements « doux ».
- La société, à savoir ce qui a trait à la vie de quartier, à la convivialité et au bien-être.
- L'environnement, c'est-à-dire le cadre de vie, à la fois naturel et construit.

L'objectif est également d'évaluer si une transformation de la ville est souhaitée, et dans quelle mesure, ou si la situation actuelle convient.

Résultat du groupe « quartier »

De nombreux souhaits sont formulés. Le thème de la mobilité est abondamment développé. Alors que certaines personnes prônent la réduction du nombre de voitures à Genève et la création de rues piétonnes ou semi-piétonnes, la fermeture des rues « qui ne servent à rien » et la modération de la circulation (zones 30km/h), d'autres préconisent une action au niveau du stationnement pour faciliter la vie des automobilistes (par exemple « faire les parkings souterrains gratuits »). La diminution du prix des transports publics ainsi que l'encouragement au vélo, « puisque c'est une ville plate », sont également proposés. Enfin, une meilleure gestion de la mobilité est également souhaitée à travers des contrôles plus stricts, notamment du stationnement illicite, la pose de potelets pour préserver l'espace des piétons et la mise en place d'éléments pour ralentir le trafic.

Il est souhaité aussi que la ville ait un côté plus social, plus humain. « *C'est une ville où il manque un petit côté humain, un petit côté chaleureux* ». Il est toutefois relevé que ce n'est pas forcément facile à faire. « *C'est difficile de penser à quelque chose, parce que tu te dis il faudrait faire ci et puis les gens n'y vont pas ou les gens préfèrent rester chez eux, c'est pas évident de mettre quelque chose de convivial* ».

La nécessité d'organiser des animations est également évoquée. « *C'est important dans une politique générale de la ville de développer plus d'activités au sein de la ville, surtout en été. C'est utile au niveau de la ville, au niveau des gens comment ils s'organisent, comment ils s'approprient* ».

Par rapport au cadre de vie, de nombreux souhaits sont formulés à l'échelle du quartier. Le principal est d'augmenter la verdure. La mise en valeur de certaines places est également préconisée. « *C'est vrai qu'il y a quand même quelques places, et je pense que ces places il faudrait les mettre en valeur, ça pourrait être intéressant* ». Cette idée se prolonge sur celle des espaces publics en général. « *Moi je suis quelqu'un qui est pour vivre à l'extérieur mais il faut quand même un peu d'espace. Si je me sens trop étreinte entre des voitures et puis des crottes de chien, ça ne me donne pas forcément envie d'aller dehors* ». La poursuite de la réfection des façades participe de cette volonté générale.

La mise en place de mobilier urbain, sous la forme de bancs ou de terrasses est également souhaitée. « *On a assez peu de terrasses de cafés par exemple. Il y a des cafés, mais les terrasses, ça se limite à quelques tables au bord de la route, c'est peut-être un peu dommage* ».

Enfin, plus de sécurité pour les enfants est demandée, à travers la création d'espaces délimités, pour qu'ils puissent jouer à l'abri des voitures, des chiens et des tessons de bouteilles ou autres déchets dangereux.

Les solutions apportées par les « yeux de la ville » sont diverses. En matière de mobilité, les aménagements éphémères amènent une diminution du trafic et un surcroît de sécurité routière, en particulier pour les enfants. « *Il y avait moins de voitures et ça c'était génial* ». La suppression du stationnement illicite sur le trottoir de la rue des Voisins a déjà été évoquée.

Les aménagements éphémères facilitent aussi les contacts au sein du quartier, en créant des occasions de rencontres. « *Tu peux rencontrer quelqu'un que tu connais. Vu que les gens sont à pied, ils se croisent plus, ils prennent plus de temps que quand il y a des voitures, on ne peut pas s'arrêter, c'est pas agréable. Là il y a ce côté on peut discuter 5 minutes, c'est agréable, on est pas dérangés par les voitures, pas stressés* ».

Les « yeux de la ville » favorisent également la communication entre les gens du quartier. « *L'attitude des gens, elle change, parce que ça invite à la communication. Parce que, en plus, il y a eu à chaque fois des histoires. Au tout début quand il y avait les bacs, ils les ont aspergés d'huile de vidange et puis c'était vraiment un geste tellement violent et horrible, que tout d'un coup, le jour où c'est arrivé, il y avait d'autres gens dans la rue et puis tous avaient la même réaction, étaient outrés et tout d'un coup on a commencé à discuter en se disant que c'est horrible de faire ça, qui a pu faire ça, donc ça a aidé à la communication* ».

Enfin, le fait de mettre en avant certaines différences permet une meilleure connaissance de l'autre et aide à dissiper les craintes et préjugés. « *C'est une sorte de sécurité, dans la mesure où dans ces quartiers qui sont très populaires, avec des cultures très différentes, c'est pas facile de comprendre toutes ces cultures et qu'elles se respectent. Quand il y avait eu la fête colombienne, c'était une façon d'apprendre aussi à les connaître. Après qu'on adhère ou pas, c'est pas le but. Le but, c'est pas de*

devenir copain avec la communauté colombienne du quartier, mais c'est simplement de savoir qu'ils existent, de voir comment ils fonctionnent et qu'en fin de compte ils sont un peu comme tout le monde ».

Résultat du groupe « ville »

De nombreux souhaits sont exprimés. Le thème de la mobilité est également largement abordé et deux visions s'affrontent.

D'une part, plusieurs personnes souhaitent la diminution du trafic, ainsi que la limitation de la place accordée à l'automobile. La solution préconisée est la construction de vastes parkings en périphérie, notamment pour les pendulaires. *« Il faut vraiment inciter les gens à entrer dans le grand programme d'éviter de venir dans le centre avec sa voiture, de la laisser à l'extérieur et pour ça il faut qu'il y ait des parkings à l'extérieur qui soient attrayants ».* Le développement de rues piétonnes est aussi évoqué. Enfin, l'obligation pour tout propriétaire de voiture d'avoir une place de stationnement est également préconisée.

D'autre part, il est souhaité que l'on facilite la vie de l'automobiliste qui veut venir en ville. Dans cette perspective, la solution consiste à construire de nombreux parkings au centre-ville, notamment au sous-sol des immeubles, et à diminuer le prix du stationnement en général.

Enfin, le développement de la mobilité douce est aussi préconisé par la moitié des personnes interrogées. Il s'agit essentiellement de favoriser les transports en commun, les pistes cyclables et les zones piétonnes.

Plusieurs personnes sont d'avis que la ville de Genève pourrait être rendue plus conviviale. Le fait de remettre les habitants au centre-ville pourrait y contribuer. *« Il ne faut pas autoriser à mettre les banques dans des quartiers de banques mais de mettre des habitations, des commerces, etc. Mettre plus de vie dans Genève plutôt que des quartiers de banques où il n'y a plus rien qui se passe quand la semaine est finie, pour que ce soit plus vivant, et si c'est plus vivant les gens ils ont plus souvent envie de descendre en ville ».*

La création d'espaces verts, de jardins et la plantation d'arbres sont plébiscitées. La réalisation de lieux de rencontres est aussi l'un des souhaits formulés. *« Il faudrait créer des espaces publics, conviviaux, avec l'exemple des aménagements éphémères un peu dans chaque quartier, des lieux où les gens puissent se retrouver, que ce soit accessible à tout le monde, que tout le monde puisse se retrouver et avoir du plaisir à y vivre ».*

Les solutions amenées par les « yeux de la ville » sont variées. Les aménagements éphémères réduisent la place accordée à l'automobile et le trafic. *« Ça a permis notamment d'en faire quelque chose de positif et pas strictement réservé à la voiture et au parking ».* Ils permettent également de sensibiliser les automobilistes au partage de la voirie ou à la présence de certains équipements, par exemple une école.

L'apport des « yeux de la ville » est cependant perçu principalement en termes de vie de quartier et de convivialité. *« Ça peut réunir les gens, faire revivre ou modifier une ambiance de quartier ».* En plus de créer une dynamique de quartier et une ambiance spécifique, ils engendrent aussi une réappropriation du lieu. *« Moi je trouve bien parce que pendant un moment ça change un peu la vie d'une rue. En plus c'est en été donc tu peux être dehors et tu peux vraiment profiter de la rue. La rue en principe, elle est pour les voitures et puis là finalement tu te réappropries la rue tout un été donc ça peut changer un peu la vie du quartier ou bien d'une rue ».*

Les « yeux de la ville » facilitent les contacts entre différentes générations et cultures. « Ça fait se rencontrer des gens qui ne se seraient jamais rencontrés autrement, des gens de tous milieux, de toutes classes sociales ». Les risques de tensions sociales sont ainsi atténués. « Dès qu'on apprend à connaître quelqu'un, à fraterniser, il y a déjà la violence qui disparaît dans certains quartiers, donc c'est déjà bénéfique ».

Les « yeux de la ville » sont également ressentis comme une manière « douce » d'occuper et d'aménager la ville. « Je parle de mon ressenti, je n'ai jamais été un citoyen, Genève c'est une ville que j'aime pas beaucoup, même pas du tout, parce que il y a beaucoup de choses que je trouve agressives et puis ça c'était une des choses notamment que je trouvais pas agressives. C'était une démarche qui allait assez dans mon sens, un peu de convivialité, de bonne bouffe ».

Les « yeux de la ville » pour mettre en œuvre la durabilité urbaine

Il s'agit du cœur de la problématique de cette enquête. En effet, dans la mesure où le développement durable passe en premier lieu par les représentations, l'objectif est d'évaluer si les aménagements éphémères permettent de fabriquer de nouvelles images de la ville ou de susciter une prise de conscience, nécessaire pour amorcer tout changement de mentalité et de comportement.

Groupe « quartier »

Les résultats de l'enquête ne permettent pas vraiment d'affirmer que les « yeux de la ville » suscitent une réflexion. Il est toutefois relevé qu'ils peuvent y contribuer. « Il y a des petites choses qui se passent. Et ces petites choses, peut être ça peut donner après des idées pour d'autres ». Le fait qu'il s'agit d'une démarche individuelle est souligné. « C'est une question de prise de conscience de chacun. Si les gens ne peuvent pas se rendre compte qu'ils ne sont pas tous seuls et qu'il y a d'autres gens autour d'eux, t'as beau faire 50'000 expositions, 50'000 panneaux, 50'000 « yeux de la ville », s'ils ne font pas eux-mêmes le travail, ça ne sert à rien, ça ne changera pas grand chose. Mais peut-être c'est ce qu'ils essaient de faire avec les « yeux de la ville », ponctuellement essayer de donner des petites prises de conscience ».

En revanche, les aménagements éphémères font prendre conscience que la ville peut être vécue « autrement ». « On se rend compte que l'espace public pourrait être complètement différent, et puis qu'il est bouffé par les bagnoles et par les impératifs pratiques de la vie de tous les jours, de la vie économique ». Ils interrogent sur l'usage de l'automobile. « Ça peut remettre aussi en question l'usage de la voiture au centre-ville, surtout dans ces quartiers-là qui sont quand même des quartiers d'habitation ». Ils démontrent que certaines rues ne sont pas nécessaires pour le trafic. « Ça peut aider les gens, la mentalité des gens, qui habitent là depuis longtemps et qui n'ont pas forcément réfléchi à se dire ah c'est sympa, et puis finalement cette rue on n'en a pas besoin en bagnole ».

Les « yeux de la ville » prouvent aussi qu'il est possible de changer certaines habitudes. « Ça peut faire prendre conscience aux gens qu'une rue peut être piétonne et qu'on peut changer ses habitudes, j'en suis persuadé, parce que je l'ai vécu soit à la rue Jean-Violette, soit je suis dans une voiture, et on se rend compte qu'on peut tout à fait faire un détour, et qu'on arrive au même endroit et puis qu'on a pas perdu un temps impressionnant ». Le changement suscite quelques résistances avant d'être intégré. « De toute façon c'est comme tout, au début on râle et après on s'habitue ».

Les aménagements éphémères mettent également en évidence le fait que l'espace public joue un rôle important. « Les gens se rencontrent dans les cafés, mais il faut qu'il

y ait aussi une structure non commerciale, il y a peu de structures non commerciales, ou alors elles ne sont pas suffisamment mises en valeur, parce que les gens en font peu l'usage. Il y a peu d'endroits collectifs en fait, les choses sont dédiées à la circulation, à la fluidité, mais pas au rassemblement, à la discussion ».

Enfin, si certaines personnes se sont mobilisées et s'impliquent encore aujourd'hui autour des « yeux de la ville », ce n'est pas le cas de tous et toutes. « *Moi je serais pas prêt à organiser quoi que ce soit pour animer ma rue, mais je pense que s'il y a une volonté d'autres gens, franchement, ça pourrait être une bonne idée* ». Le fait que les « yeux de la ville » soient une opération qui « vient du haut » est parfois déploré. Toutefois, le caractère utile et opérationnel de cette démarche est reconnu. « *C'est un peu ridicule de devoir passer par des interventions politiques mais sinon les gens ne le font pas* ».

Groupe « ville »

La moitié des personnes interrogées pense que les « yeux de la ville » peuvent susciter une réflexion, voire à terme, infléchir peut-être certains styles de vie. « *C'est vraiment la question par rapport à l'usage de la ville et qu'est-ce qu'on devrait en faire, et finalement c'est un questionnement sur comment on vit. Est-ce que ce qu'on fait, comment on se déplace, comment on utilise la ville, est-ce que c'est vraiment juste* ».

La prise de conscience est étroitement liée à la fréquentation des lieux. « *Moi au départ je me suis dit, comme tout le monde, à quoi ça sert, on a déjà pas d'argent dans les caisses, c'est le réflexe premier de tout le monde. Puis quand tu as participé, tu as été une fois et que tu as eu du plaisir à vivre un événement dans une des rues, puis que tu vois que ça change la mentalité du quartier, que les gens commencent à se saluer entre eux, que le dimanche ils sortent les tables et les chaises, qu'ils font des pique-niques en commun, c'est quand même autre chose* ».

Le fait qu'il est possible de « vivre la ville autrement » est relevé par une grande partie des personnes interrogées. « *Par rapport au fait qu'il peut y avoir une ville humaine, qui est pas forcément que dangereuse, polluée, nocive et inhospitalière. Moi j'en suis convaincu, mais ça peut montrer ça aux gens, qui tiennent ce discours-là. Ça peut montrer que c'est possible* ».

Les aménagements éphémères peuvent montrer que la voiture n'est pas forcément une nécessité absolue. « *Je pense que c'est un peu montrer aux gens que c'est possible que ce soit autrement, la voiture il y en a partout et les gens pensent qu'ils ne peuvent pas s'en passer, mais peut être que juste qu'ils aient ça pendant un temps, ça peut les faire réfléchir et se dire que c'est peut-être pas si mal si certaines rues c'est comme ça, et puis que finalement on peut peut-être se passer de la voiture* ». C'est en tout cas la constatation qu'a faite l'une des personnes interrogées. « *Je me suis dit, tiens la ville sans voitures ce serait quand même mieux* ».

Les « yeux de la ville » prouvent aussi que certaines rues pourraient être fermées à la circulation. « *Par rapport à la circulation surtout, ça a montré que ça pouvait être possible pour tout le monde qu'il n'y ait pas de circulation dans des rues qui étaient bloquées pendant ce moment là, donc pourquoi pas le reste de l'année* ».

Ils constituent parfois un premier pas vers un changement. « *C'est un peu spécial, ça sort complètement de la réflexion du bon vieux citadin qui aime bien sa voiture, dont je fais partie. Moi ça m'a impliqué un petit effort pour découvrir ces lieux* ».

Les « yeux de la ville » font également prendre conscience des multiples fonctions et de la richesse de l'espace urbain. « *Il faut considérer la ville pas seulement comme un*

endroit de passage, où on passe avec la voiture pour aller faire des commissions, mais où il fait bon vivre, où on peut vivre ».

Le rôle de l'espace public est également relevé, et notamment celui de l'espace de proximité. *« Ça offre un espace où tu peux rester entre le boulot, quand tu rentres chez toi, au lieu de t'enfermer chez toi devant ta télé, t'as peut-être un moment et un espace justement, un lieu pour pouvoir rester ou bien quelque chose de différent. Et puis comme c'est en bas de chez toi, c'est pas que tu dois aller dans un parc ou bien que tu dois aller quelque part pour avoir cet espace, c'est vraiment juste avant de rentrer chez toi, tu peux te poser quelque part ou bien tu peux boire quelque chose par exemple ».*

La fonction de test de l'aménagement éphémère est mentionnée par la moitié des personnes interrogées. Elle est utile pour vaincre des résistances. *« Pour moi c'est clair que c'est pour tester des situations urbaines, pour voir si ça joue et si on trouve une entente entre utilisateurs, entre habitants, entre commerçants, s'il y a une possibilité d'améliorer la qualité de vie, puis de la faire tester aux gens qui sont à priori contre tout changement ».* Elle peut aussi préparer les esprits en vue de nouvelles réalisations. *« Je pense que si après, il y a des projets qui sont proposés pour faire des choses durables, les gens ils vont se dire peut-être que ça pourrait être comme quand telle rue elle était en éphémère. Et ils vont peut-être moins être tout de suite à dire non et à râler ou à mettre les pieds au mur ».*

Les « yeux de la ville » peuvent contribuer à mieux informer les gens sur les enjeux actuels. *« Ça peut donner des outils aux gens pour qu'ils puissent se poser deux-trois questions ».* Ils servent aussi parfois à fédérer les riverains. *« J'ai trouvé ça positif, ça a fait discuter tout le monde ».* Enfin, ils peuvent inciter à la participation. *« Ça montre aux gens que c'est à eux de revendiquer une ville humaine. Ça peut leur montrer ça : une ville humaine c'est possible et du coup c'est à eux après de le revendiquer et de s'investir pour ça. Voter juste, élire juste ».*

Les « yeux de la ville » sont toutefois aussi vus comme la « promotion » d'une certaine politique. *« Il y a chaque fois aussi le côté un peu vendeur des « yeux de la ville » de la part de la municipalité, c'est quasiment électoraliste, c'est du marketing politique. Il reste plein de souvenirs de ces événements là mais aussi le côté, sponsorisé par la Ville de Genève, on t'offre un souvenir sympathique de ta rue ».* Ils sont aussi perçus comme un alibi. *« J'ai l'impression que c'est un peu, les politiques qui ne savent pas comment faire pour les bagnoles, ils sautent là-dessus, c'est une sorte de justification qu'ils font quelque chose ».*

CHAPITRE 9

L'enquête : analyses

« S'il y a des bacs avec des fleurs à la place des voitures, ça te change toute la vision des choses et puis ça te fait aller vers la rue d'une façon plus positive plutôt que si tu sors et puis tu as les voitures qui te bouchent tout le passage. Ça change le regard, tu as une autre vision de l'espace. »

Une habitante

Ce chapitre constitue une synthèse du matériau récolté lors de l'enquête. Il reprend de manière plus concise les propos rapportés au fil des pages précédentes. L'objectif est d'examiner l'ensemble des entretiens à la lumière des hypothèses, pour d'évaluer si elles se vérifient. Dans un deuxième temps, nous tenterons d'énoncer un certain nombre de conditions qu'il est souhaitable de réunir autour des aménagements éphémères. Enfin, nous montrerons que les « yeux de la ville » se caractérisent par la recherche constante d'un équilibre, qui oscille entre plusieurs pôles.

Les « yeux de la ville », une nouvelle dimension pour les lieux aménagés

Nous avons fait comme première hypothèse que les « yeux de la ville » ne transforment pas seulement l'arrangement physique d'un lieu, mais qu'ils contribuent à l'émergence de nouvelles pratiques et significations, ainsi qu'à la réappropriation de l'espace public.

On peut affirmer en effet que le changement d'apparence produit par les aménagements éphémères n'est de loin pas considéré comme l'élément le plus significatif. Pour le groupe « quartier », la transformation formelle du lieu est perçue surtout à travers l'ajout d'éléments, qui se superposent à l'existant. La fermeture de certaines rues à la circulation modifie leurs caractéristiques, en atténuant par exemple leur étroitesse ou celle des trottoirs.

Pour le groupe « ville », la transformation formelle entre « sans » et « avec » les aménagements éphémères est en revanche plus marquée, même si elle ne constitue pas non plus l'élément principal. Les caractéristiques des lieux sont surtout évoquées à travers leurs fonctions. *« C'était qu'un parking. Un grand parking de voitures. Il n'y avait que des places de stationnement d'ailleurs. Rien d'autre »*. En revanche, « avec » les « yeux de la ville », on pourrait presque dire que c'est l'aménagement éphémère qui « fait » le lieu. Des éléments existants (par exemple des arbres) sont décrits comme s'ils appartenaient à l'installation, complétant et enrichissant le tableau général.

En termes d'usages, les aménagements éphémères proposent de nouvelles possibilités aux riverains et riveraines. D'une part, ils permettent d'utiliser autrement certains espaces qui ne sont que des lieux de passage en temps normal. D'autre part, un nouveau groupe a pu intégrer l'espace public, à savoir les enfants, habituellement tenus à l'écart pour des raisons de sécurité. *« C'étaient des moments où tu peux laisser tes enfants marcher tranquilles, sans toujours stresser »*.

Pour les personnes qui n'habitent pas le quartier, on passe très clairement d'un espace monofonctionnel (parking, lieu de passage) à un espace plurifonctionnel. Les usages sont déterminés par les possibilités offertes par l'aménagement éphémère. *« Ce que je trouvais intéressant c'est que les lieux ne touchent pas au même niveau. Ça fait qu'il y a des activités autour, et l'occupation que tu fais de l'espace elle est très différente, il n'y a pas un seul concept et on fait la même chose dans tous les endroits ».*

Les aménagements éphémères rendent aussi le quartier plus vivant et plus humain, engendrant certaines formes de convivialité. Pour les personnes extérieures, les « yeux de la ville » créent des « îlots », où il est plaisant de se rendre pour manger ou pour retrouver des connaissances. *« T'avais l'impression que c'était le centre du monde parce qu'on c'était retrouvés avec toute une équipe, il y avait des gens qui venaient d'un peu partout dans la ville et puis c'était vraiment super de passer à côté de cette église, de découvrir tout ça ».*

Il est intéressant de constater que l'opération les « yeux de la ville » a été appréciée même par les personnes qui n'ont pas aimé l'aménagement éphémère en tant que tel. Le lien entre le succès de l'opération et les qualités intrinsèques de l'installation est donc plus ténu que ce que l'on pourrait imaginer. À l'inverse, un aménagement inadéquat peut exacerber les résistances. Ce fut le cas à la rue de Montchoisy, où un certain nombre de riverains et riveraines se sont opposés à l'aménagement éphémère déjà avant sa réalisation. La construction d'un monticule de terre à l'aspect très massif n'a fait qu'aviver colère et incompréhension.

Enfin, les aménagements éphémères permettent de créer une sorte de « climat » qui incite à plus de respect de l'autre et à certaines formes de civisme. *« C'est vrai qu'à un moment donné, je dois l'avouer, pendant la période de l'été où les fleurs étaient magnifiques dans ces bacs, du coup ils faisaient attention les gens avec les chiens. Parce qu'il y avait une beauté qui était là. Je suis persuadée, les gens tu leur donnes quelque chose de beau, ça leur permet de se dire : ils font un effort, je fais un effort. Tu voyais que tout d'un coup, ça devient beaucoup plus voyant, si tu fais faire pipi ton chien et que quelqu'un te voit le faire, là tu montres que t'es vraiment un je-m'en-foutiste, et que c'est du n'importe quoi ».*

Par rapport à l'ensemble des réponses, on peut constater qu'une certaine homogénéité se dégage non seulement à l'intérieur de chaque groupe mais aussi au sein de l'échantillon. L'hypothèse est validée, car on peut voir que les aménagements éphémères ont amené plus qu'un arrangement différent de l'espace.

On constate en effet que pour la plupart des indicateurs, (forme, usages, activités, opinion, signification), une dimension supplémentaire apparaît lorsque l'on compare la situation « sans » et « avec » les « yeux de la ville ».

Nous pensions toutefois pouvoir également mesurer ce changement à travers un glissement du discours des caractères (« sans » l'aménagement éphémère) aux valeurs (« avec » l'aménagement éphémère), le passage de descriptions très factuelles à des opinions et émotions prouvant qu'un autre registre avait été atteint. Ce phénomène n'a cependant pas été observé. Nous l'expliquons par le fait que les lieux sont soit appropriés et appréciés en tant que tels, soit peu connus. Cela n'invalidé toutefois pas les conclusions énoncées ci-dessus.

Les « yeux de la ville » s'inscrivent dans la durée

Nous avons émis comme deuxième hypothèse que les « yeux de la ville » peuvent laisser des traces et faire changer le regard ou les pratiques.

On constate en effet que les aménagements éphémères laissent des traces matérielles et immatérielles. Pour les personnes du groupe « ville », celles-ci prennent avant tout la forme de souvenirs. S'il ne reste rien, c'est parce que les « yeux de la ville » sont perçus plutôt comme une démarche festive, liée à des animations. Malgré cela, les aménagements éphémères permettent de faire découvrir ou redécouvrir des lieux et de changer le regard sur certaines portions de l'espace urbain considérées auparavant comme insignifiantes.

Pour le quartier, en plus des souvenirs, on constate un certain attachement à l'aménagement éphémère sous la forme de regrets ou de tristesse. Au bout d'un certain temps, celui-ci fait en quelque sorte partie du quartier. *« J'étais toute triste quand ils ont enlevé mes bacs à fleurs, c'étaient les miens déjà... Ça a fait un vide tout d'un coup »*. Les éléments bien intégrés ou utiles sont regrettés. On peut faire l'hypothèse que si le mur peint en bleu à la rue Prévost-Martin était à nouveau recouvert, le quartier le ressentirait également. L'appropriation de l'aménagement éphémère se manifeste également à travers la continuité de certaines pratiques, comme de marcher encore au milieu de la rue après son démontage.

Il faut relever également la dynamique qui s'est créée autour des « yeux de la ville ». L'espoir que la rue Jean-Violette reste fermée, évoqué par plusieurs personnes interrogées, s'est traduit aussi par des actes concrets, comme le dépôt d'une pétition¹⁸⁹. Cette démarche a contribué à la création d'une sorte de « réseau » autour d'un projet commun. *« Dans le quartier à un moment donné on avait fait une pétition pour que la rue soit fermée, parce qu'il y a des petits bars qui viennent d'ouvrir, puis alors on les connaît, mais grâce à ça j'ai appris encore mieux à connaître les gens. Et en fait on se reconnaît en ayant un intérêt dans un même espace, ou bien une forme de solidarité. Mais ça je trouve que c'est bien, c'est important de reconnaître qu'on a les mêmes besoins, même si on est différents »*.

Deux facteurs principaux semblent déterminer l'inscription des aménagements éphémères dans la durée. D'une part, le degré d'implication des personnes. *« Je ne pense pas qu'il reste beaucoup de choses dans la tête des gens. Il restera quelque chose dans la tête des gens qui ont participé activement au truc, les habitués, ceux qui descendaient tous les soirs boire un verre dans la rue, là évidemment, ça reste. Mais pour les gens qui sont pas directement impliqués je sais pas si c'est suffisant »*. D'autre part, la présence d'éléments qui apportent une amélioration utile au quartier et qui sont bien intégrés. *« Les bacs à la rue des Voisins c'était super parce que du coup c'était impossible pour les voitures de stationner. Quand ils nous ont mis ça, on était vraiment contents »*.

Les résultats par rapport à cette deuxième hypothèse sont assez mitigés, tant à l'intérieur de chaque groupe que de l'échantillon. L'hypothèse est vérifiée, mais en tant que potentiel surtout, dans la mesure où elle ne se confirme que par rapport à un nombre limité de personnes.

¹⁸⁹ Le tronçon de la rue Jean-Violette, entre la rue Prévost-Martin et la rue des Voisins, a été définitivement fermé au trafic motorisé en mai 2005 suite à cette pétition.

Les « yeux de la ville » comme esquisse de changements urbains

La troisième hypothèse suppose que les « yeux de la ville » peuvent conduire à la transformation de l'espace urbain.

Les souhaits du groupe « quartier » portent sur les trois domaines de la mobilité, de la société, et de l'environnement. On constate qu'ils sont exaucés en partie par les aménagements éphémères, par exemple à travers l'apport de végétation, la fermeture de certaines rues ou l'installation de nouvelles terrasses.

La bonne correspondance entre les souhaits et les solutions tient au fait que dans l'ensemble, ils ont été formulés à la même échelle, celle du quartier. D'une manière générale, ce sont les aspects liés à la vie sociale, aux rencontres et à la convivialité qui sont les plus présents dans le cadre des « yeux de la ville ».

Les éléments souhaités par le groupe « ville » se situent avant tout dans le domaine de la mobilité, alors les solutions se dessinent plutôt par rapport à la vie de quartier. L'échelle n'est pas ici pas la même.

On remarque ainsi que le discours autour des « yeux de la ville » se focalise souvent sur des questions de circulation, alors que leur impact se mesure surtout au niveau de la vie de quartier. La réduction de la circulation est en fait une condition pour pouvoir mettre à disposition des espaces pour d'autres usages. Mais c'est elle qui monopolise avant tout l'attention.

On peut également souligner que les aménagements éphémères s'attaquent à la question de la diminution de la circulation et du parking illicite, problème global et récurrent, au niveau local et de manière temporaire. L'idée est que cette solution locale contribue à créer les conditions favorables à une amélioration globale, à travers une diminution du nombre de véhicules et une meilleure cohabitation entre les divers modes de transports. Cela reste toutefois à prouver, les propos des personnes interrogées mettant surtout l'accent sur les possibilités d'échanges et de rencontres dans les espaces mis à disposition.

On remarque aussi que deux visions de la ville s'affrontent. L'une souhaite évoluer vers des espaces mieux partagés et en harmonie entre la nature et les êtres. L'autre privilégie les automobilistes, en facilitant les possibilités de circulation et de stationnement. À travers ces deux manières de voir, c'est à chaque fois une transformation de la situation actuelle qui est revendiquée, le statu quo ne convenant à personne.

La troisième hypothèse ne se vérifie ainsi pas vraiment, dans la mesure où les « yeux de la ville » ne correspondent pas forcément à une vision de la ville plus durable. On constate néanmoins qu'ils sont en mesure de répondre à un certain nombre de souhaits, à condition que ceux-ci concernent l'échelle locale.

Les « yeux de la ville » et la mise en œuvre de la durabilité urbaine

La quatrième hypothèse est que les « yeux de la ville » peuvent produire une sorte de déclic, conduisant à la prise de conscience que la ville pourrait être différente, amorçant ainsi une réflexion autour de la durabilité urbaine.

Nous avons vu qu'une forme de prise de conscience s'est effectivement produite et que les aménagements éphémères ont fait réfléchir les personnes interrogées, mais dans une moindre mesure.

On peut en fait distinguer deux groupes à l'intérieur de l'échantillon : les « initiés » et « initiées », et les « non-initiés » et « non-initiées ». Ces profils se dégagent de l'ensemble des entretiens et tous deux sont composés d'un mélange de personnes du quartier et de l'extérieur.

Les « **initiés** » et « **initiées** » sont des personnes qui connaissent l'opération les « yeux de la ville » et qui peuvent en décrire les principales caractéristiques et les objectifs. Elles ont en principe vu plus d'un aménagement éphémère.

Les « **non-initiés** » et « **non-initiées** » ont vu au moins un aménagement éphémère ou habitent dans un quartier où il y en a eu un, mais l'opération les « yeux de la ville » ne leur est pas vraiment familière. Contrairement à ce que pourraient laisser supposer les apparences, à savoir que l'on peut difficilement manquer un aménagement éphémère s'il est en bas de chez soi, les « non-initiés » et « non-initiées » se recrutent aussi parmi les habitants et habitantes. Certaines personnes ont ainsi fréquenté les « yeux de la ville » sans le savoir. *« Il y a des personnes qui m'ont dit qu'il y avait un endroit super sympa où on peut manger indien. C'est des gens qui ne savaient même pas que ça faisait partie des « yeux de la ville » mais qui appréciaient énormément d'avoir cette espèce de kermesse permanente ».*

À l'intérieur du groupe « quartier », une partie des personnes interrogées peut être considérée comme « initiée ». Parmi les « non-initiés » et « non-initiées », certaines n'ont jamais entendu parler des « yeux de la ville » mais ont vu les aménagements éphémères. D'autres ont une vague idée de ce que cela signifie. Il est souvent fait allusion à la récente mise en « zone 30km/h » du quartier, et la question de son lien avec les « yeux de la ville » est fréquemment posée¹⁹⁰.

Le groupe « ville » est assez homogène, dans la mesure où le prérequis pour en faire partie était d'avoir vu au moins un aménagement éphémère. Les « yeux de la ville » étant une opération modeste et peu connue du grand public, les personnes qui savent de quoi il s'agit se recrutent dans une frange de la population déjà sensible aux problématiques urbaines. Ce groupe compte toutefois quelques « non-initiés » et « non-initiées », qui sont des personnes qui ont fréquenté les lieux aménagés sans savoir qu'ils faisaient partie des « yeux de la ville », et sans connaître cette opération.

À l'intérieur de ces deux profils, on distingue deux subdivisions : les « enthousiastes » et les « sceptiques ».

Les « **enthousiastes** » adhèrent totalement aux « yeux de la ville », pour diverses raisons. Certaines personnes ont simplement du plaisir à participer aux animations ou à vivre dans une rue fermée à la circulation. D'autres ont une vision de la ville plus engagée, qui correspond aux objectifs poursuivis par les « yeux de la ville ».

Les « **sceptiques** » considèrent en revanche que les « yeux de la ville » ont à la fois des avantages et des inconvénients, ces derniers se situant notamment au niveau de la circulation et du commerce.

¹⁹⁰ La zone 30km/h du secteur « La Cluse-La Roseraie » a été inaugurée en août 2004. Elle est l'une des mesures préconisées par le groupe de travail « Ecomobilité Cluse-Roseraie » (cf. note de bas de page n° 123, chapitre 5) et n'a pas de lien direct avec l'opération les « yeux de la ville ».

Pour les « initiés » et « initiées » faisant partie des « enthousiastes », les « yeux de la ville » n'ont pas suscité de réflexion particulière. Ces personnes se considèrent en effet comme déjà sensibilisées. *« Je n'ai pas eu besoin des « yeux de la ville » pour réfléchir. Moi tout ce qui touche justement à la circulation, aux zones piétonnes, à toutes ces choses là, moi j'y étais déjà sensible avant »*. Les « yeux de la ville » amènent cependant une sorte de reconnaissance. *« Ça permet juste de se dire que c'est génial, qu'il y a quelque chose qui se fait, et puis que les politiques y pensent, donc c'est bien. La prise de conscience je l'avais déjà »*. Une forme d'admiration pour les autorités qui osent s'engager dans un projet aussi contesté est également perceptible. *« La Ville ils font quand même preuve de courage parce qu'il y a beaucoup d'oppositions et ils font quand même ce truc là »*.

Le fait que les « yeux de la ville » n'aient pas spécialement suscité de réflexion est plutôt remarqué chez les « non-initiés » et « non-initiées ». On peut dès lors se demander si une meilleure connaissance de l'opération ne permettrait pas à ces personnes de franchir le pas.

Il est intéressant de constater pour terminer que les deux catégories « initiés » et « initiées » et « non-initiés » et « non-initiées » transcendent tous les autres profils. Elles se superposent aux deux groupes « quartier » et « ville », ainsi qu'au statut des personnes. Au début de l'étude, nous avons en effet supposé qu'un net clivage se dessinerait entre les habitants et habitantes et les commerçants et commerçantes.

S'ils ne suscitent pas vraiment de réflexion, les « yeux de la ville » ne proposent pas non plus des modèles alternatifs à l'économie de marché ou à la société de consommation. Toutefois, il est constaté qu'ils font une plus grande place à l'être humain dans certaines rues ou quartiers. Par rapport au « tout automobile », c'est déjà un progrès, relevé par les personnes qui ont vécu son apogée. *« Je viens vraiment d'une génération où la voiture était prioritaire. Même quand on traversait sur les passages piétons, c'est nous qui devons faire attention, on devait bien regarder. Après on a fait attention et puis les voitures devaient faire attention. Mais au départ c'était la voiture prioritaire et tout le monde trouvait ça normal. Donc moi j'ai vraiment assisté à cette évolution et ces aménagements je les vois comme ça, qui montrent que la ville c'est pas seulement pour la circulation pour les voitures, c'est aussi pour y vivre et pour les piétons »*.

Les « yeux de la ville » sont également une manière d'inciter à la participation de la population. Ils se caractérisent par le fait que plusieurs formes de participation sont proposées conjointement.

La plus inédite est sans aucun doute la « **concertation par l'acte** ». Cette manière de procéder permet de vaincre certaines réticences et peut déboucher sur un consensus qui n'était pas acquis d'avance.

Cette pratique n'est toutefois pas sans risques pour les autorités. Les « yeux de la ville » peuvent avoir des effets contraires, en braquant les gens contre un aménagement éphémère, qui cristallise alors tous les mécontentements. La suite de l'étude risque d'être compromise, les opposants et opposantes bénéficiant alors de solides arguments fournis par l'échec de l'essai entrepris.

La Ville de Genève envisage néanmoins les échecs comme des enseignements, à mêmes de fournir des éléments utiles pour réorienter les études. Il est vrai que le risque est inhérent à l'expérimentation, un essai étant en effet défini comme une « *action d'essayer (qqch.), d'agir, sans être sûr du résultat* »¹⁹¹. Si des certitudes existaient, les

¹⁹¹ Petit Robert.

essais ne seraient pas nécessaires. Mais a-t-on encore le droit à l'erreur aujourd'hui, surtout avec l'argent public ? Pour éviter d'entrer dans ce genre de controverses, nous pensons qu'il faut envisager les aménagements éphémères comme un outil d'aménagement urbain plutôt que comme un processus d'expérimentation sans garantie de résultat. De plus, il faut essayer de favoriser la réussite de l'aménagement éphémère, par la création d'un « climat » propice. En effet, la concertation par l'acte n'empêche pas l'information des riverains et riveraines en amont du projet, pour susciter leur adhésion.

Une autre forme de participation liée aux « yeux de la ville » est la **co-construction des aménagements éphémères par les riverains et riveraines**, par exemple à la rue Lissignol et à la rue des Gares. La Ville de Genève essaie d'ailleurs de poursuivre ce genre de pratiques dans les rues où il existe une demande. Un « chantier populaire » a ainsi été organisé en avril 2005 pour réaménager la cour de la rue Lissignol.

Enfin, les « yeux de la ville » nécessitent la mobilisation des riverains pour que l'éphémère puisse trouver une forme définitive, notamment par le biais de **pétitions**. Celles-ci sont l'un des instruments du système démocratique.

Les différentes formes de participation évoquées ci-dessus ne font toutefois pas l'unanimité. La « concertation par l'acte » est parfois qualifiée de « politique du fait accompli ». Cette manière de faire est toutefois inhérente au fonctionnement des « yeux de la ville ». D'autres formes de participation pourraient être développées dans le cadre de ce projet mais supposeraient des moyens financiers et humains plus conséquents. Les « yeux de la ville » ont en effet la particularité de pouvoir être mis en place dans un temps très court, et avec des moyens limités. C'est ce qui fait notamment leur force. Ils sont des ovnis dans le paysage de l'aménagement urbain, loin du fonctionnement lisse de l'administration et de ses rouages bien huilés, en faisant une large place à l'imagination et à la créativité.

Nous avons vu à travers les articles de journaux et les séances d'information qu'un déficit de participation est reproché aux autorités dans le cadre des « yeux de la ville ». Au cours de l'enquête, aucune des personnes interrogées n'a pourtant déploré ne pas avoir été consultée.

En revanche, le manque d'information a été relevé à plusieurs niveaux :

- De nombreuses personnes ne connaissent pas les « yeux de la ville » et n'en ont jamais entendu parler.
- Le public est composé essentiellement « d'initiés » et « d'initiales ».
- Il n'y a pas assez d'explications sur place.
- Il manque un suivi plus important. Certaines personnes souhaitent ainsi que les aménagements éphémères conservent une plus grande visibilité tout au long de l'année. *« Peut être que de faire une fois par année effectivement des test dans plusieurs endroits et puis des tests à l'année en même temps, parallèles, qu'il y ait tout le temps un fil conducteur, pas qu'on oublie ».*
- Le concept des « yeux de la ville » est considéré comme « flou ». *« On ne comprend pas bien à qui c'est destiné, où on veut en venir, pourquoi tout d'un coup il y a des animations, c'est pas très clair que ce soit lié, parce qu'il y a une fête ?. S'il y a l'Escalade, c'est l'Escalade, c'est quelque chose qui est précis en tant que citoyen. Il y a la fête de la musique, on va à la fête de la musique. Puis là les « yeux de la ville » c'est pas perçu comme un événement, comme ça de la ville de Genève, enfin dans la ville c'est peut-être pas assez marqué ce qui se passe ».* Ce manque de clarté fait aussi que les attentes ne convergent pas forcément entre ce que la Ville de Genève propose et ce que le public croit pouvoir trouver. *« Je me suis d'abord posé des questions, de savoir si c'était ça ou pas, si c'était réellement l'aménagement*

éphémère parce que c'était un tas de sable et pour moi c'était un petit peu surprenant, j'ai trouvé ça un petit peu minimaliste par rapport à ce que je pensais être un aménagement éphémère, qui pour moi est un truc un peu plus conséquent ».

Il faut maintenant revenir à l'hypothèse principale de ce travail, à savoir le fait que les « yeux de la ville » sont à mêmes de favoriser une réflexion permettant d'engager les citoyens et citoyennes sur la voie du développement durable. Il semble que cette idée est renforcée par le fait que les aménagements éphémères s'insèrent dans l'environnement quotidien et bouleversent l'arrangement de lieux connus et fréquentés. Nous pensons en effet que parce que les « yeux de la ville » interviennent sur l'espace de proximité, ils provoquent forcément des questions ou réactions et ne laissent pas indifférent, ne serait-ce qu'à cause de la résistance avérée de l'être humain au changement.

Cette manière de voir est nuancée par les résultats de l'enquête. En effet, parmi les habitants et habitantes notamment, l'aménagement éphémère est parfois passé un peu inaperçu. Chez d'autres personnes, une réflexion s'est engagée, mais pas forcément dans le sens du développement durable. La question de l'acharnement des autorités sur les automobilistes, « victimes » et « vaches à lait », est également présente.

La quatrième hypothèse peut toutefois être validée car les « yeux de la ville » sont en mesure de susciter une prise de conscience. Il faudrait toutefois mieux exploiter ce potentiel pour arriver à de meilleurs résultats. *« C'est un tout petit moteur, qui aurait sincèrement le potentiel d'être un vrai moteur, vraiment. Moi je pense que c'est pas assez exploité ».* Le paragraphe suivant tente de donner des pistes dans ce sens.

Les critères déterminants pour construire la durabilité

L'enquête réalisée dans le cadre de ce travail avait pour but d'évaluer dans quelle mesure les « yeux de la ville » permettent d'amorcer la construction d'une ville plus durable. Elle a confirmé le fait que le point de départ à l'émergence d'une réflexion est une certaine forme d'adhésion, même minimale, aux aménagements éphémères. Nous faisons ainsi l'hypothèse qu'une plus grande adhésion à cette opération engendrera de plus nombreuses prises de consciences, favorisant la durabilité.

Quels sont les facteurs qui font qu'un aménagement éphémère suscite l'adhésion ?

Pour tenter de trouver des éléments de réponse, nous évaluerons dans un premier temps le poids respectif des trois composantes des « yeux de la ville » (mesure de circulation, installation, animations). Dans un deuxième temps, une liste de critères sera établie, dessinant les contours des conditions de base, nécessaires mais non suffisantes pour favoriser le succès d'un aménagement éphémère.

Le rôle des différentes composantes d'un aménagement éphémère n'est pas perçu de la même façon que l'on soit du quartier ou de l'extérieur. Pour les riverains et riveraines, c'est le changement au niveau de la circulation qui a l'impact le plus important. *« Ce que je trouvais sympa, c'est plutôt de faire que la rue soit fermée. Ça, ça me paraissait un des éléments le plus forts ».* L'essentiel est en effet de vivre l'expérience d'une rue sans voitures. *« Pour moi le plus important c'est vraiment de redonner vie à un quartier, de redonner un sens. C'est de voir l'impact que peut susciter l'absence de voitures pendant un certain laps de temps, qui plus est pendant les vacances scolaires et ça c'est vraiment intéressant ».*

Pour les personnes extérieures, le plus marquant est d'avoir un endroit agréable à disposition. La mesure de circulation est perçue comme nécessaire mais insuffisante. Elle est indispensable pour créer un espace vivable et exploitable. Elle apporte plus de sécurité pour les enfants (Lissignol, Village-Suisse), plus de calme (Savoises, Gares) ou un nouvel espace public (Cendrier).

Toutefois, certaines personnes contestent la suppression de places de stationnement et les détours imposés aux automobilistes en raison des rues fermées. *« Des fois j'ai eu l'impression que c'est fait pour embêter les automobilistes, pour les forcer à faire des choses qu'ils n'ont pas forcément envie de faire sans leur voiture ».*

Agir sur la circulation est ainsi perçu comme contre-productif selon les circonstances. *« Supprimer les places de parc ça va fâcher les gens et ça va les monter contre les aménagements éphémères. Il faudrait trouver le moyen de faire les aménagements éphémères, voire définitifs mais en gardant le nombre de places et en les disposant peut être d'une manière différente ».* L'idée de compensation apparaît, mais selon une vision assez compartimentée, dans la mesure où une perte dans le domaine de la mobilité ne peut pas être contrebalancée par un gain de convivialité par exemple. *« Pour que les gens soient réceptifs, il faut leur proposer « un plus » au niveau de leur voiture, au niveau de leur transport. Parce que si on augmente les tarifs des TPG puis qu'on ferme des rues aux voitures, ça ne tient pas debout à mon avis. Il faut qu'on leur dise on vous ferme des rues, il y aura moins de places de parking, mais les transports publics diminuent le prix, ou ils sont gratuits pour les résidents genevois, quelque chose comme ça ».*

L'intervention sur la circulation est aussi vivement contestée par certains commerçants et commerçantes, notamment par voie de presse. Parmi les personnes interrogées qui ont un commerce à Saint-François ou hors du quartier, on constate que cette vision n'est pas forcément partagée.

L'impact des « yeux de la ville » dépend évidemment du type de commerce. Les cafés et les restaurants sont gagnants s'ils peuvent bénéficier d'une terrasse à l'écart du trafic. Les commerces dont la clientèle est essentiellement locale et se déplace à pied ne ressentent pas vraiment de changement. Quant aux boutiques et arcades dont la clientèle vient de toute la ville, elles ne font pas forcément une mauvaise affaire. Le cas de la rue Leschot est ainsi souvent cité. *« Qu'il y ait des animations et des trucs, au contraire, ça fait venir d'autres gens dans le quartier. Pouvoir se balader dans une rue sans voitures c'est le pied ».*

Le fait d'avoir des places de stationnement à disposition n'est pas véritablement considéré comme indispensable, même si c'est souvent une demande de la clientèle. *« Il y a quand même pas mal de gens que ça arrange et c'est vrai qu'on devient de plus en plus flemmards et c'est pratique de pouvoir mettre la voiture pas loin. ».* L'accessibilité en voiture à tout prix n'est toutefois pas forcément revendiquée. *« Franchement, c'est un vieil argument de conservateur. Il faut aussi vivre avec son temps. Il y a encore des commerçants qui pensent que le lèche-vitrines se fait en voiture. Tant pis pour eux vraiment ».*

Voyons maintenant le rôle de l'installation éphémère. Elle est perçue comme nécessaire, autant par les personnes du quartier que de l'extérieur, pour plusieurs raisons.

D'une part, un aménagement éphémère sert à justifier la fermeture d'une rue. *« Moi il me semble que fermer les rues c'est une bonne chose mais ça ne suffit pas. Il faut montrer, il ne faut pas que ce soit juste fermé, parce que les gens constateront juste le fait qu'ils ne pourront plus se garer et ils seront mécontents. Fermer les rues pour les*

fermer, juste empêcher les voitures de passer, mais ne pas les valoriser plus par rapport à une réappropriation par les habitants, c'est peut-être s'exposer justement au fait que personne voit l'utilité de les fermer ».

D'autre part, un aménagement éphémère est une manière de marquer le changement, en montrant que quelque chose de spécial se passe. *« L'aménagement c'était bien parce que ça marquait le coup un peu. Dans la mesure où c'est éphémère, il faut aussi qu'il y ait un côté derrière où on a envie de montrer qu'il y a un projet un peu plus abouti que de juste de fermer la ruelle ».*

Enfin, l'aménagement éphémère favorise aussi l'utilisation du lieu. Une simple fermeture n'inciterait pas forcément à occuper la rue, ne serait-ce que parce que les gens n'ont pas forcément du mobilier à disposition. Il est toutefois remarqué qu'il est nécessaire d'informer sur les possibilités offertes. *« Si tu dis aux gens il y a des tables à disposition, vous pouvez les utiliser pour faire des pique-niques, des soirées etc, oui les gens à ce moment là ils le feront plus facilement. Mais il faut qu'on le leur dise, sinon les gens n'osent pas ».*

Les différentes installations éphémères réalisées dans le cadre des « yeux de la ville » ont rencontré un succès variable. Difficile, impossible même de contenter tout le monde. Le « tas » de Montchoisy par exemple, a été l'un des aménagements éphémères les plus décriés dans la presse, mais il a constitué un lieu de rencontre apprécié pour un groupe d'habitants et habitantes, qui s'est réuni chaque semaine pour boire l'apéritif¹⁹². Son caractère artistique et contemporain a également été relevé par certaines personnes, alors que d'autres ont parlé de « verrue ». De même, l'apport de végétation est parfois très apprécié, parfois considéré comme déplacé. *« Le concept, j'avais trouvé que c'était un peu de recréer une forêt en ville, où on vient de couper le bois, avec des plantes partout, après on peint le sol... C'était comme si on voulait cacher le béton. Un des buts, c'est de montrer que la ville peut être humaine, sans la cacher, même si elle est en béton ».*

A ce propos, il est intéressant de constater que les aménagements éphémères considérés comme « réussis » sont au nombre de neuf sur quinze, soit plus de la moitié. Pour d'autres personnes, ces mêmes aménagements sont jugés comme « ratés ». Aucun aménagement éphémère ne fait ainsi l'unanimité.

Toutefois, d'autres formes d'aménagement urbain semblent rallier les avis favorables. Une bonne partie des personnes interrogées a ainsi cité la rue Lescho¹⁹³ comme exemple de réussite et comme modèle à reproduire...

Les animations organisées dans le cadre des « yeux de la ville » sont également perçues différemment par les personnes du quartier et de l'extérieur.

Pour le groupe « quartier », elles sont considérées comme agréables mais pas nécessaires. *« Je pense que c'est pas la popularité d'une animation qui doit faire que l'aménagement ait été réussi ou non. Rendre la rue piétonne ça peut être quelque chose de vraiment définitif, que tu fais en tant que tel ».* Certaines personnes les jugent même hors de propos. *« Je pense qu'après ça devient encore autre chose, le fait d'organiser des événements, je ne pense pas que ce soit essentiellement ça ».* De manière générale, les riverains et riveraines apprécient toutefois d'avoir la possibilité d'assister à des animations, sans l'exploiter forcément. Le fait qu'elles soient plus liées au quartier est également souhaité. *« Il faudrait permettre une prise en charge de l'animation par les gens du quartier, quand les gens sont impliqués c'est aussi quelque chose qui fonctionne mieux. Il faudrait que ce soit plus informel et qu'il y ait plus de liberté au niveau de ça, peut-être un peu de facilité pour ce genre d'organisation ».*

¹⁹² Source : émission RSR.

¹⁹³ Rue transformée en « zone de rencontre » dans le quartier de Plainpalais.

Pour le groupe « ville », les animations sont considérées comme essentielles. « A mon avis c'est aussi important d'amener des animations que de rendre l'espace de la rue aux gens ». Même pour les personnes qui n'y assistent pas, elles sont agréables. « Alors évidemment moi les animations ça m'importe moins puisque j'y vais pas, j'habite pas la rue, mais je trouve toujours sympa qu'il se passe quelque chose ».

Le rôle des animations est, d'une part, de faire découvrir de nouvelles choses. « T'as plein de gens dans le quartier, des vieux ou même des jeunes qui sont pas curieux qui font chez eux que regarder la télé, et tout d'un coup, par force, parce qu'ils ont ça dans leur quartier, ils y vont, ils apprennent à connaître autre chose, ça ouvre l'esprit ». D'autre part, les animations donnent une raison de fréquenter les aménagements éphémères. « Je pense que si la rue avait été seulement fermée et qu'il n'y avait pas une activité, quelque chose qui m'intéresse en l'occurrence, j'y serai jamais allé non ». Enfin, elles sont considérées comme faisant partie de la démarche. « Rendre une rue à ses habitants pour moi c'est pas simplement de dire qu'il n'y a pas de voitures et puis que naturellement quelque chose de spontané va s'y passer. Je trouve qu'il faut impulser quelque chose et je trouvais que par exemple à la rue du Cendrier c'était très bien et que ce lieu était sympa avec ce restaurant et il fallait associer quelque chose au fait de fermer la rue. Je trouvais vraiment important ».

Le souhait est toutefois aussi que les riverains et riveraines s'impliquent plus. « Il ne faut pas seulement créer un espace, mais créer les conditions pour que les gens puissent s'exprimer dans cet espace là ».

On constate ainsi que les aménagements éphémères dépendent d'un grand nombre de paramètres et que le poids de ses différentes composantes n'est pas le même selon que l'on habite dans le quartier ou à l'extérieur. Comment faut-il alors s'y prendre pour susciter l'adhésion ?

Sans prétendre proposer une « formule magique », nous souhaitons énoncer ici une liste de critères, dont la prise en compte semble importante. Ils sont tirés de divers constats, ainsi que d'expériences réussies et d'échecs. Ils s'inspirent aussi des principes d'aménagement durable de l'espace public énoncés au chapitre 3. Certains sont déjà appliqués dans le cadre des « yeux de la ville », alors que d'autres méritent d'être développés.

- Le choix des lieux.

« Ça ne peut pas marcher partout ». Les « yeux de la ville » s'installent dans les rues de quartier et non sur les grands axes, permettant de s'insérer dans la vie locale. En plus de l'importance de conserver la dimension de proximité, il faut garder à l'esprit que le choix du lieu conditionne son utilisation, notamment au niveau des animations.

- La présence d'habitants et d'habitantes

C'est elle qui permet de créer une dynamique autour de l'aménagement éphémère. « Si tu mets un aménagement éphémère dans les rues basses avec des tables, etc., en disant messieurs mesdames vous pouvez y aller, qui c'est qui va y aller ? il va pas y avoir grand chose. Les aménagements éphémères on les met là où il y a des habitants ». Dans certains cas particuliers, le fait d'installer un aménagement éphémère dans un lieu inhabité se justifie par la volonté de mettre en valeur un espace ou par la possibilité d'organiser ainsi régulièrement des animations nocturnes.

- La valeur d'usage.

Avant l'aspect esthétique, ce sont les possibilités d'utilisation et d'appropriation de l'aménagement éphémère qui sont importantes. C'est d'ailleurs l'une des exigences du cahier des charges des « yeux de la ville ».

À Saint-François, plusieurs personnes ont toutefois critiqué l'installation de la roulotte à proximité du « bac à chiens », ne rendant pas très agréable, voire impossible, l'utilisation de la terrasse en raison des odeurs.

Il est constaté également que les aménagements éphémères ne se prêtent pas très bien à un usage de nuit, aucune illumination spéciale n'étant conçue. Enfin, la valeur d'usage dépend aussi de la présence de certains éléments, par exemple de bancs et de parasols.

- La mixité d'usages

Les aménagements éphémères doivent permettre à toutes les catégories de la population de jouir de l'espace public, sans exclusion. Pour cela, les installations ne doivent pas privilégier certaines fonctions exclusives.

- La prise en compte des caractéristiques du lieu.

Les dimensions culturelles et historiques du lieu gagnent à être mises en valeur. En 2005, l'un des aménagements éphémères valorisera par exemple l'ancien gabarit de la rue Jean-Violette, en mettant sa trace en évidence.

La recherche d'une correspondance entre l'aménagement éphémère et le lieu sous-tend l'idée qu'ils forment un tout. « *L'espace public, c'est aussi une échelle et une ambiance, une idée d'harmonie, de neutralité et d'homogénéité qui fait que l'on s'y sent bien ou pas.* »¹⁹⁴.

- L'intégration de solutions.

La résolution d'éventuels dysfonctionnements présents dans un lieu confère une certaine force à l'aménagement éphémère.

La présence de bacs à fleurs sur le trottoir de la rue des Voisins, empêchant le stationnement, a été un élément très apprécié. Pour automobilistes, la suppression de cette possibilité de stationnement a peut-être été déplorée, mais son caractère illicite ne permet pas de le revendiquer.

- La rue comme espace d'expression contemporain.

Il est important que les aménagements éphémères soient en phase avec notre époque et ne véhiculent pas des clichés éculés. Le fait qu'il permettent à des artistes de s'exprimer dans l'espace public est souligné. « *J'ai eu l'impression que la rue, l'espace public était de nouveau à disposition des gens, voire même d'artistes, comme un lieu d'expression* ».

- Le regroupement des aménagements éphémères en une seule manifestation.

Le fait de regrouper les différents aménagements sous l'égide des « yeux de la ville » permet une plus grande visibilité. Cela n'engage toutefois pas obligatoirement à la recherche de points communs entre les installations. En 2005, on constate cependant qu'une certaine harmonie se dessine entre les cinq aménagements, qui se caractérisent par leur côté « forain ». Il s'agit en effet dans la plupart des cas de structures qui sont placées dans l'espace public à la manière de « meubles ».

- L'entretien des aménagements éphémères.

Il est très important que les lieux gardent une bonne apparence pour qu'ils n'amènent pas plus de nuisances qu'ils n'en suppriment. En effet, si les aménagements éphémères ne sont pas forcément très appréciés, les laisser dans un mauvais état prête le flanc aux critiques. « *Ce qui manque le plus sur la longueur, c'est une forme d'entretien. Les actes de vandalisme qui ont été commis vis-à-vis de ces aménagements, ici ou au square de la Comédie, ça enlevait quelque chose à ces installations, et ça montrait qu'il y avait quand même un mauvais entretien. En même temps, tu vas pas mettre des Sécuritas devant chaque aménagement pour qu'il n'y ait pas de vandalisme. Mais du coup ça fait que par moments, ça donne l'impression d'un laisser aller, tu sens qu'il n'y a personne qui s'en occupe. Sur la place, chaque jour, toutes les semaines il y a avait un truc qui était déchiré ou abîmé. Donc déjà que les matériaux ils sont simples, alors si en plus ils sont détériorés ça laisse une image assez décadente de la chose. Comme s'il n'y avait pas d'entretien. Comme si on s'en foutait* ».

¹⁹⁴ RICKLI Jean-Daniel (1995, p.7)

- Le respect des délais.

Certains aménagements éphémères sont restés plus longtemps que prévu en raison de la lenteur du démontage ou de certaines résistances, par exemple à la rue des Gares en 2004. Il faut toutefois garder à l'esprit que si les aménagements éphémères s'affranchissent des procédures usuelles, ils n'en sont pas moins soumis à certaines règles. Le respect de ce « contrat-social » est nécessaire pour que les « yeux de la ville » restent véritablement éphémères et ne deviennent pas du « provisoire qui dure ».

- La réussite de la transition de l'éphémère au durable.

Il s'agit d'un passage critique, lié à un changement de rythme. La rapidité de l'éphémère laisse place à un autre type de temps. En raison notamment du nombre élevés de dossiers à traiter par l'administration, de longues procédures sont nécessaires entre la fin de l'aménagement éphémère et la réalisation d'un aménagement pérenne, suscitant souvent le mécontentement ou l'incompréhension des riverains et riveraines.

Les « yeux de la ville » ou la recherche d'un fragile équilibre

En plus des critères mentionnés ci-dessus, on peut encore constater que les « yeux de la ville » sont toujours « en tension » entre deux pôles, à la recherche d'un équilibre. Trois contradictions sont ainsi relevées, entre lesquelles les aménagements éphémères doivent trouver le juste milieu. Elles peuvent être considérées à la manière d'oppositions, à la fois convergentes et divergentes. *« Un développement récent de la science des systèmes propose de regarder et de traiter toute réalité comme construite par des oppositions binaires. La notion d'opposition s'entendrait de deux façons. Soit, comme on dit de deux corps célestes qu'ils sont « en opposition », ainsi des éléments appartenant à un même couple : ils se font face, peuvent agir ensemble et coopérer (agonisme). Soit « opposition », au sens où ce mot exprime aussi, bien entendu, le possible antagonisme des éléments entre eux. »*¹⁹⁵.

La réussite des aménagements éphémères dépend ainsi de la manière dont ces oppositions sont gérées.

Plein versus vide

Le plein et le vide rassemblent toutes les contradictions autour des « yeux de la ville ».

Le plein, c'est pour certains et certaines, la rue avec l'aménagement éphémère. C'est le fait qu'il se superpose au construit et qu'il remplit l'espace. Le vide, c'est la sensation de manque qui se crée lorsque l'installation est démontée.

Pour d'autres, l'aménagement éphémère crée un vide, à travers le fait que la rue n'est plus occupée par le volume des voitures, n'est plus traversée en continu par les mouvements de celles-ci. C'est la rue actuelle qui est ainsi considérée comme pleine.

Le vide, c'est aussi le silence qui s'installe avec les « yeux de la ville », la rue déserte qui fait bénéficier d'un niveau sonore plus bas. Mais ce vide est aussi déploré par ceux et celles qui exigent qu'un espace fermé à la circulation soit justifié par son occupation permanente.

Le vide et le plein sont aussi au cœur de la problématique des espaces publics.

Ils s'expriment à travers la difficile conjonction de ses différentes fonctions (commerce, habitat, circulation), en fonction des jours et des heures. Privilégier l'une au détriment

¹⁹⁵ GOURDON Jean-Loup (2001, p.235).

de l'autre, c'est appauvrir l'espace public et gaspiller des ressources. Certains habitants et habitantes en font en effet l'expérience, lorsqu'à l'effervescence liée à l'ouverture des commerces se succède le vide des soirées et des dimanches.

Cette dualité s'exprime aussi à travers l'alternance des saisons. Les espaces publics fréquentés l'été sont désertés l'hiver, le climat ne se prêtant pas à rester à l'extérieur. Des possibilités d'occuper l'espace public en toutes saisons pourraient toutefois être inventées. Plusieurs personnes de l'échantillon ont cité l'exemple des Bains des Pâquis, dédié aux seules activités estivales pendant de nombreuses années, et qui a trouvé nouvelle utilisation hivernale grâce au sauna et à l'espace fermé de restauration.

Qu'ils « remplissent » ou « vident » l'espace public, les aménagements éphémères amènent et enlèvent des nuisances. La diminution du bruit des voitures est remplacée par le bruit des personnes qui fréquentent les lieux. D'autres paramètres de l'espace urbain renferment aussi ces contradictions. La présence de bancs, par exemple, souvent souhaitée, est aussi crainte en raison des personnes indésirables qu'elle pourrait attirer.

Les « yeux de la ville » constituent une recherche de ce fragile équilibre. Cette quête se traduit pour l'aménagement de l'espace public en général. Faut-il le laisser libre, de manière à permettre à de nombreux usages d'y prendre place, au risque de provoquer une sensation de vide, ou au contraire le remplir, mais en hypothéquer ainsi certaines fonctions ? *« L'importance de l'espace public ne se justifie pas par la densité de son utilisation ou de sa fréquentation. Sa valeur comme caractéristique d'identification d'une structure urbaine se trouve autant dans le vide qu'elle offre que dans l'espace qu'elle met à disposition pour des manifestations »*¹⁹⁶.

Intensité versus appropriation

L'intensité liée au caractère éphémère des « yeux de la ville » est contrebalancé par la durée nécessaire à leur appropriation. En effet, on ne change pas ses habitudes en un jour et il faut laisser du temps aux aménagements éphémères de faire leur place. À l'inverse, le caractère éphémère provoque un effet de surprise et évite la saturation ou l'habitude.

Les « yeux de la ville » se distinguent d'une démarche à but événementiel uniquement, dans la mesure où il s'agit d'installations concrètes, qui s'inscrivent à la fois dans le temps et dans l'espace. Les événements sont en effet caractérisés avant tout par l'aménagement du temps qu'ils proposent. *« Ces dernières années ont vu en Europe la multiplication de manifestations culturelles, fêtes, festivals, foires, biennales, nuits blanches, comme développement spectaculaire d'une ville dont la forme historique s'immobilise toujours plus. Ce n'est plus l'espace qui devient le lieu de l'évolution, mais le temps. Ce n'est plus une forme physique que l'artiste modifie mais une durée, un moment, celui du spectacle, celui de la durée du festival. »*¹⁹⁷.

Il faut ainsi que les « yeux de la ville » durent assez longtemps pour se distinguer d'une action événementielle et pour qu'ils puissent susciter une réflexion et une appropriation. Il faut remarquer que l'on demande à des usages n'ayant jamais existé dans ces lieux de se développer en deux mois. Ceux et celles qui s'opposent aux aménagements éphémères proposent d'ailleurs « que les expériences durent moins longtemps »¹⁹⁸. C'est en tout cas l'avis du Touring Club Suisse.

¹⁹⁶ HAERLE Christoph (2002, p.9), traduction libre de l'auteure de ce travail.

¹⁹⁷ Lausanne-Jardins 2004, plaquette explicative de l'installation n°3, « Le jardin extraordinaire ».

¹⁹⁸ GHI 3-4 mars 2004.

Difficile de trouver le bon équilibre, d'autant que la durée dépend d'autorisations sur lesquelles la Ville de Genève n'a pas d'influence. Une riveraine constate ainsi que la durée est trop courte. *« Pour qu'on change vraiment les choses, il faudrait que ça reste fixe, pour qu'il y ait vraiment quelque part un changement. Tant que ça reste quelque chose qui ne dure que l'espace d'un été, c'est comme quand il y a les carrousels, le luna park qui se pose sur la plaine de Plainpalais, tu sais qu'il est là tel temps, c'est une autre approche du rapport au temps. Donc pour moi, les choses qui ne durent que trois mois, c'est plus de l'événement que du changement réel »*. À l'inverse, une autre personne affirme le contraire. *« L'impact on peut le voir, de jour en jour ça se développe et les gamins s'approprient la rue, on regarde plus pour la voiture qui passe, enfin c'est vraiment impressionnant, ça va très vite »*.

L'intensité et l'appropriation se manifestent aussi à travers le bouleversement suscité par les « yeux de la ville ». Les personnes qui se plaignent de l'arrivée de l'aménagement éphémère sont parfois les mêmes qui déplorent son départ, preuve que tout changement affecte l'être humain.

Le démontage de l'aménagement éphémère peut ainsi provoquer un manque, susceptible d'inscrire les « yeux de la ville » dans une continuité, pour transformer les habitudes et les manières de penser de manière irréversible. Le revers de la médaille est que ce « manque » fait également office de « retour en arrière », que la Ville de Genève n'est pas certaine de pouvoir compenser.

A travers le fait qu'ils sont éphémères, les « yeux de la ville » créent également une sorte de temps « spécial » pendant l'été, à l'intérieur d'un périmètre déterminé. Ils donnent une certaine « densité » à une rue ou un quartier pendant un moment. L'idée sous-jacente aux « yeux de la ville » est que ce qui ne dure qu'un été pourrait préfigurer ce que pourrait être un espace à terme. Si les gens souhaitent retrouver toute l'année ce qu'ils ont apprécié pendant deux mois, il faudra alors changer l'espace. La transformation de l'espace permettra-t-elle de retrouver un temps aussi « dense » à l'année ? Probablement pas, car la construction de celui-ci s'appuie une durée limitée et sur une saison des plus propices. L'enjeu sera alors de réinventer une autre « texture » du temps dans ces lieux sur du long terme.

Proximité versus collectivité

Nous avons vu que les personnes du quartier et de l'extérieur n'avaient pas toujours les mêmes attentes face aux aménagements éphémères. Le défi est ainsi de concilier ces différents intérêts, pour atteindre le meilleur équilibre permettant d'attirer une large part de la population. Car si les « yeux de la ville » ont un impact au niveau du quartier, ils sont aussi une opération de sensibilisation à l'échelle de la ville.

L'une des contradictions des « yeux de la ville » est ainsi de se situer à l'intervalle des deux échelles du quartier et de la ville. Elle est liée à la volonté de toucher différents types de publics, mais aussi au fait que les différents aménagements éphémères tirent leur force de leur inscription dans une opération globale.

Cette double dimension dessine aussi un autre couple d'oppositions, entre la modestie affichée de l'opération et l'envergure de l'information nécessaire à la faire connaître, y compris aux personnes du quartier.

L'enjeu des « yeux de la ville » est ainsi de trouver la manière de pondérer au mieux ces différents équilibres.

CONCLUSION

Les « yeux de la ville », l'espace public et le développement durable

« Il y a quelque chose qui s'est produit, que j'ai compris, qui est que la ville elle n'est pas là que pour se déplacer, pour être fonctionnelle. Ça montre qu'il faut qu'il y ait aussi plus d'animations et de possibilités de vivre dans la rue. Qui est un endroit public, c'est pas comme aller dans un bistrot, mais d'avoir cet espace public, convivial, à disposition »

Une visiteuse

Les « yeux de la ville » sont-ils durables ? Peuvent-ils contribuer à construire une ville plus durable ? Ces interrogations ont constitué le fil conducteur de ce travail. Il s'agit maintenant de synthétiser les éléments de réponse qui sont apparus dans les pages et chapitres précédents.

Pour faire le point sur la question, il faut d'abord revenir brièvement sur les notions abordées dans la première partie de cette recherche.

Nous avons vu en effet que la mise en œuvre du développement durable passe avant tout par la transformation des valeurs et des symboles. Elle implique une modification des représentations et des images qui les composent, à travers la mise en place d'un nouvel univers culturel et normatif.

L'idée d'une prise de conscience, en tant qu'étape incontournable, a également été évoquée. C'est l'adhésion plutôt que la contrainte qui est susceptible de la provoquer. C'est pourquoi nous avons parlé du développement durable comme d'un processus d'apprentissage social.

Enfin, nous avons fait l'hypothèse que les « yeux de la ville » pourraient être l'une des clés pour évoluer vers le développement durable. Cette opération représente en effet à la fois une action concrète sur l'espace et une volonté de transformation des mentalités. De plus, elle s'inscrit dans l'espace public, que nous considérons comme un lieu propice pour la transformation des modes de vie dans le sens du développement durable.

Il s'agit ainsi de démontrer de quelle manière les « yeux de la ville » et le développement durable convergent.

Les « yeux de la ville » comme potentiel

En premier lieu, il faut préciser que si des résultats ont bel et bien été obtenus, ils s'inscrivent dans le cadre des présupposés méthodologique préalablement définis, et ne permettent aucune généralisation ou inférence.

Ainsi, nous considérons comme principal résultat le fait que les « yeux de la ville » ont le **potentiel** d'amorcer la construction d'une ville plus durable.

En effet, même si les avis divergent, si les « yeux de la ville » sont à la fois appréciés et décriés, on peut indéniablement constater qu'ils produisent une série d'impacts et de transformations. On peut ainsi affirmer qu'un potentiel existe, et qu'il mérite d'être développé, en se basant sur le constat que les changements émanent souvent de groupes particuliers pour s'étendre ensuite à la société dans son ensemble.

Voyons maintenant plus précisément ce que les « yeux de la ville » apportent en matière de durabilité.

Tout d'abord, ils ont le potentiel de **faire réfléchir sur notre manière de vivre**. Ils peuvent provoquer un déclic ou initier une réflexion plus profonde. Ce genre de prise de conscience s'effectue souvent autour d'un changement ou d'un événement inhabituel. Elle se fait fréquemment « en creux », c'est-à-dire que l'on ressent par exemple le fait d'avoir vécu dans une rue bruyante que lorsqu'elle devient plus silencieuse, ou que l'on se rend compte de l'intérêt d'utiliser la rue que lorsque celle-ci devient disponible. Les « yeux de la ville » ne sont qu'un premier pas, mais celui-ci est indispensable pour infléchir à terme les représentations et les images qui les composent.

Les aménagements éphémères **donnent aussi envie de vivre la ville autrement**. Dans un monde où il est plus souvent question d'interdictions que d'incitations, cette manière de faire est inédite. Il s'agit aussi d'un excellent moyen pour aborder certaines thématiques, par exemple la limitation de la mobilité individuelle, à travers ses résultats les plus positifs, comme la jouissance de l'espace de la rue, et non par le biais de ses moyens nécessaires mais néanmoins contraignants, comme la réduction du trafic.

Les « yeux de la ville » **transforment le regard** sur certains lieux ou quartiers. Les aménagements éphémères provoquent des « irritations » visuelles, qui soulignent des endroits inusités ou inconnus, ou mettent en avant les détails ou les caractéristiques d'un lieu connu, mais que l'on ne voyait plus à force de passer devant des centaines de fois. *« C'est parce qu'il (l'habitant) vit dans son milieu qu'il ne le voit pas : le paysage quotidien n'est pas vu, mais « vécu » ; il disparaît dans une perception plus profonde et plus sensible aussi. Et ce n'est que lorsque l'arbre du coin, là-bas, a été coupé que l'habitant prend conscience d'un manque. Le visage de la rue a changé. »*¹⁹⁹. Les aménagements éphémères sont ainsi une invitation à poser un autre regard sur son environnement quotidien. Ce nouveau regard n'est pas dû seulement à l'ajout d'éléments visibles ; il résulte aussi de l'invisible, c'est-à-dire d'une sorte d'atmosphère spécifique qui se met parfois en place autour des « yeux de la ville ». Le résultat est non seulement une nouvelle manière de voir son quartier, mais aussi une autre façon, plus positive, d'aller vers la rue.

L'opération les « yeux de la ville » **enclenche un processus** qui peut conduire à la mise en œuvre du développement durable. Celui-ci supplante les actions, nécessaires mais insuffisantes, qui modifient les pratiques sans toutefois susciter de réflexion, par exemple le recyclage. À la manière d'un engrenage, il produit un effet d'entraînement dont on peut espérer qu'il soit irréversible.

En plus des éléments cités ci-dessus, il faut également insister sur le fait que les « yeux de la ville » **produisent des résultats concrets**. L'une des réussites les plus flagrantes est la transformation définitive de quelques rues suite à cette opération (rue Lissignol, rue des Savoises, un tronçon de la rue Jean-Violette), selon les souhaits des riverains et des riveraines.

¹⁹⁹ AMPHOUX Pascal et JACCOUD Christophe (1992, p.6).

S'il est vrai que ces rues auraient peut-être changé sans les « yeux de la ville », les aménagements éphémères ont indéniablement joué un rôle d'accélérateur. À la rue Lissignol par exemple, l'arrêté de circulation pour la fermeture de la rue était en vigueur depuis plusieurs années, mais rien n'avait été fait pour le rendre effectif. De plus, le fait d'inclure cette rue dans l'opération les « yeux de la ville » lui a donné une certaine visibilité et a permis de créer une dynamique.

Les rues transformées servent en quelque sorte de références pour témoigner que les « yeux de la ville » peuvent déboucher sur des changements concrets. Elles motivent les personnes qui souhaitent la même évolution dans leur rue et les encouragent à se mobiliser. En effet, dans le quartier de Saint-François, l'exemple de la rue Lissignol a été cité plusieurs fois par les signataires de la pétition en faveur de la fermeture de la rue Jean-Violette. Ces exemples concrets prouvent qu'il est encore possible de créer des rues piétonnes à Genève, où un certain nombre de personnes ressentent un malaise face à l'omniprésence de l'automobile et à ses puissants lobbies. À l'inverse, cela conforte aussi les milieux défavorables aux « yeux de la ville » dans leur lutte contre les aménagements éphémères, pour « tuer dans l'œuf » toute velléité de changement.

On peut ainsi constater que les « yeux de la ville » contribuent à transformer la ville, même si c'est à une échelle très modeste. Les espaces reconquis servent en quelque sorte de « nouveaux modèles » ; au cours de l'enquête, plusieurs personnes ont en effet cité la rue Lissignol comme exemple de lieu où elles souhaiteraient habiter. Cela est d'autant plus significatif que dans ces rues, seul un changement de régime de circulation a été mis en place. Si les riverains et riveraines attendent encore la réalisation d'un véritable aménagement en adéquation avec le statut de la rue, ce premier changement basique et peu coûteux présente déjà beaucoup d'avantages.

Les « yeux de la ville » marquent également toute une série d'étapes sur le chemin de la construction d'une ville durable.

Ils participent à la **création d'un nouveau rapport à l'espace**. En effet, ils confèrent une valeur à la rue, à l'espace au pied des immeubles, aux territoires de la vie quotidienne, mettant en évidence le fait que tous les espaces sont dignes d'intérêt. Le fait d'avoir un parc ou une place publique près de chez soi ne remplace pas l'espace de proximité, comme endroit précieux où la vie peut se dérouler. Les cafés ou autres établissements de ce genre, ne peuvent pas non plus se substituer à ces espaces non commerciaux, nécessaires à l'échelle des quartiers.

La pratique des aménagements éphémères donne ainsi un nouveau sens à l'espace public, en valorisant un grand nombre de ses composantes. Ils démontrent aussi que l'arrangement de l'espace n'est pas indifférent, mais qu'au contraire, il conditionne un certain nombre de paramètres.

Les « yeux de la ville » permettent à un plus grand nombre de fonctions et d'usages de coexister dans l'espace public, ainsi qu'à des activités d'y être organisées. En temps normal, la rue est essentiellement utilisée pour circuler et souvent, quel que soit le moyen de transport utilisé, l'arrêt n'est ni vraiment pratique, ni plaisant.

On constate également qu'à travers la récupération de certains lieux, dont l'utilisation n'était soit pas possible, soit pas agréable, l'éventail des espaces à disposition dans un quartier s'élargit. La fermeture à la circulation d'un tronçon de la rue Prévost-Martin a par exemple permis au parc du même nom de s'étendre.

La mise à disposition de nouveaux espaces génère aussi de nouvelles pratiques. C'est le cas par exemple lorsque les habitants et habitantes descendent tables et chaises pour s'installer au pied de leur immeuble. En cela, les « yeux de la ville » créent une sorte d'incitation à vivre dehors. Cela peut paraître évident dans d'autres pays, notamment du sud de l'Europe où la pratique des espaces extérieurs est plus courante, mais à Genève, un petit coup de pouce est nécessaire.

On peut se demander si la pratique des espaces publics dans le cadre des « yeux de la ville » est différente de celle des espaces publics en général. On peut dire qu'elle est plus intense, dans la mesure où elle se déroule dans un temps limité. Pour les personnes qui n'habitent pas dans les rues aménagées, cette pratique est avant tout festive et liée aux animations. Il n'est toutefois pas déraisonnable d'espérer que la création de ces nouveaux comportements conduira à la prise de nouvelles habitudes, par exemple celle d'occuper l'espace public de manière plus fréquente, surtout chez les plus jeunes.

Les aménagements éphémères permettent en effet d'intégrer certains groupes peu présents dans l'espace public, notamment les enfants. On constate que leur intégration ne répond qu'à une seule condition, à savoir la mise à disposition d'espaces sans danger, notamment routier. Peu importe ensuite l'aménagement ; parmi les parents, personne n'a déploré l'absence de jeux par exemple.

Les communautés étrangères sont aussi incitées à occuper l'espace public. Des animations et activités culturelles sont organisées dans ce but. En 2005, un effort supplémentaire sera fait avec l'adoption du thème « âge et migrations », avec l'objectif plus large de permettre à des personnes de toutes cultures et de tous âges de se rencontrer et de vivre l'espace public.

On constate que les aménagements éphémères suscitent une **appropriation**, notamment de la part des personnes du quartier. Elle se manifeste notamment par une forte émotion lorsque l'aménagement éphémère est vandalisé, et par de la tristesse lorsqu'il disparaît. Il est intéressant de remarquer que cet attachement se fait sans exclusion, c'est-à-dire que l'aménagement éphémère n'est pas accaparé uniquement par les riverains et riveraines. Les personnes qui le visitent n'ont ainsi pas l'impression qu'il est occupé principalement par des personnes du quartier, mais au contraire par des gens de toute la ville.

Les « yeux de la ville » contribuent à la **création ou au renforcement du lien social**.

On peut affirmer en effet qu'ils peuvent créer des occasions de rencontres. Concrètement, aucune des personnes interrogées n'a fait connaissance avec de nouvelles personnes, mais toutes ont senti que c'était possible, qu'il y avait des opportunités. Un certain nombre de personnes a par contre renoué contact avec ses voisins ou voisines, a rencontré des connaissances ou retrouvé des amis dans ces lieux. On peut ainsi affirmer que les « yeux de la ville » remplissent l'une des fonctions essentielles de la ville, celle de permettre les rencontres. *« La ville vit de la possibilité des rencontres. C'est seulement comme ça que son développement et son renouvellement sont possibles. C'est le rôle des municipalités de matérialiser des espaces pour de telles rencontres, de manière qu'étranger ne rime pas avec ennemi »*²⁰⁰.

Une ambiance spécifique se forme également ; elle ne dépend ni de l'installation, ni des animations ou de leur fréquentation. Il s'agit d'une espèce d'alchimie, d'une combinaison de plusieurs facteurs, qui « prend » dans certains lieux et pas dans

²⁰⁰ HAERLE Christoph (2002, p.9), traduction libre de l'auteure de ce travail.

d'autres. Elle dépend bien entendu des personnes en présence et de celles chez qui l'aménagement éphémère fait écho, ainsi que d'un certain nombre de critères remplis par celui-ci. Certaines conditions peuvent aussi la favoriser, comme une bonne préparation en amont et la tentative de rallier toutes les forces en présence. On peut noter que cette atmosphère particulière est ressentie également par les personnes extérieures au quartier.

Un climat plus serein s'instaure également, qui ne va pas jusqu'à empêcher le vandalisme ou certaines formes de violence, mais qui soude un peu le quartier, en le rendant plus « habité ». Le lien à l'autre, ou du moins un certain « art de vivre » ensemble, se développe aussi à travers la coprésence dans l'espace aménagé, ainsi que grâce à l'affirmation de certaines cultures dans celui-ci, qu'il est possible de découvrir et de côtoyer.

Enfin, les « yeux de la ville » représentent aussi un potentiel en matière de **participation**. En effet, si une demande de la population existe dans ce domaine, elle a parfois de la peine à se concrétiser. Les aménagements éphémères offrent une occasion inédite de participation dans la mesure où c'est le projet qui va à la rencontre des gens et non l'inverse. Nul besoin de se déplacer, de faire un effort, de prendre du temps ou d'assister à des séances lorsque tout se trouve en bas de chez soi.

Les riverains et riveraines se voient ainsi investis d'un nouveau rôle, celui de juge. Chaque personne peut ainsi choisir de s'impliquer ou non, de manifester son approbation, son mécontentement ou son indifférence.

Il faut pour cela toutefois se débarrasser de certaines idées reçues par rapport aux processus participatifs, qui veulent que le public puisse s'exprimer en principe avant la réalisation d'un projet. Dans le cas des « yeux de la ville », c'est au moment où l'aménagement éphémère se matérialise que commence véritablement la participation.

Ainsi, nous pouvons affirmer que les « yeux de la ville » ont le potentiel d'aider à construire une ville plus durable. Il faut toutefois se demander comment celui-ci pourrait être développé. Nous pensons qu'il est nécessaire d'une part, de désamorcer au maximum les critiques pour solidifier les bases du projet, et d'autre part, de le renforcer sans pour autant le dénaturer. L'idée n'est pas de le rendre plus monumental ou plus radical, car c'est l'aspect de proximité qui est essentiel. Comme l'affirme un habitant, « *je trouve que ça sert à rien d'en faire quelque chose de grandiose, d'en faire une fierté typique de la ville. Cette idée elle est bien aussi pour que les gens ils s'approprient leur rue, leur quartier* ». Certains aspects du projet pourraient toutefois être mieux exploités, un suivi plus important pourrait être mis en place, sans pour autant que les « yeux de la ville » ne perdent leur âme. De plus, d'autres processus ou événements complémentaires pourraient être organisés, pour donner plus de poids à la démarche et couvrir d'autres fronts.

Enfin, l'une des pistes est d'exploiter l'éphémère comme instrument stratégique.

L'éphémère comme instrument stratégique

Nous avons vu précédemment que l'éphémère est un outil d'expérimentation et de simulation de projet architecturaux qui a été utilisé tout au long de l'histoire.

Dans le cadre des « yeux de la ville », ces aspects n'ont été que partiellement exploités. En effet, on n'a pas assisté à l'utilisation de nouveaux matériaux ou de nouvelles techniques à titre expérimental. La transgression de normes ou de règles en matière d'architecture ou d'urbanisme n'a pas non plus été observée. Cela s'explique

par les moyens limités à disposition mais aussi par le souci de modestie qui guide le projet.

Les « yeux de la ville » n'ont pas non plus pour objectif de tester l'impact visuel d'un projet sous la forme d'une maquette grandeur nature, car ce qui est proposé préfigure surtout de nouveaux usages et non la forme d'un éventuel aménagement définitif.

En revanche, ce qui est extrêmement intéressant, c'est l'utilisation de l'éphémère comme instrument stratégique.

Tout d'abord, il s'agit d'une stratégie mobilisée pour pouvoir concrétiser des projets, dans la mesure où elle permet de **contourner les procédures habituelles**. Les aménagements éphémères font en effet appel à d'autres types d'autorisations, plus facilement et plus rapidement obtenues que pour un projet définitif.

C'est aussi une manière de **faciliter la mise en place ultérieure d'un projet** en préparant un terrain favorable. Si une solution temporaire a donné satisfaction, on peut s'attendre à ce qu'un changement définitif soit plébiscité.

D'une certaine façon, il s'agit aussi d'une manière de tisser une relation de confiance entre les autorités et la population. Si la Ville de Genève fait de bons projets éphémères, on peut ainsi s'attendre à de bons projets définitifs. Il faut toutefois prendre conscience que cela va dans les deux sens, et que la réalisation d'aménagements éphémères appréciés génère aussi des attentes. Pour certaines personnes, les « yeux de la ville » représentent ainsi la preuve que les autorités sont capables de certaines choses lorsqu'elles en ont la volonté et qu'elles s'en donnent les moyens. *« Ils ont la possibilité de le faire. La preuve c'est quand ils font les « yeux de la ville », on voit qu'ils ont des idées et que ça change. »*

C'est également un moyen de **fédérer et de catalyser les forces en faveur** de certains projets. En effet, on peut faire l'hypothèse que la population adhèrera plus fortement à un projet si elle a pu en expérimenter concrètement les avantages. Les craintes des personnes qui s'opposent dès le départ aux « yeux de la ville » et qui ne changent pas d'avis au cours de l'essai sont ainsi fondées, car elles se retrouvent ensuite face à des gens très motivés et soutenus par les autorités.

Il faut également relever que si l'aménagement éphémère rallie tous les suffrages, il peut permettre de substantielles économies à la collectivité, dans la mesure où un éventuel aménagement définitif ne fera probablement pas l'objet d'oppositions ou de recours, évitant ainsi des procédures longues et coûteuses.

Il ne faut pas occulter enfin que les « yeux de la ville » présentent aussi le risque de voir se former une alliance contre le projet. Si dans le périmètre de Saint-François la mobilisation s'est faite autour des « yeux de la ville », à la rue de Montchoisy ce sont les mécontents et mécontentes qui se sont surtout manifestés, rejoints par certains milieux politiques de droite et pro-automobiles.

L'éphémère comme instrument stratégique est également un moyen de **débloquer des processus** ou des projets. Une réalisation sous une forme éphémère, qui n'engage rien de définitif, permet parfois d'avancer, de trouver des solutions ou de régler des problèmes. Les « yeux de la ville » constituent ainsi en quelque sorte une stratégie globale, une opération qui peut prendre en son sein des projets bloqués.

L'éphémère permet aussi d'apporter **des preuves** que des changements sont possibles. Le fait que certaines rues ne sont pas absolument nécessaires à la circulation ou que des espaces deviennent plus agréables sans voitures peut être démontré formellement.

Enfin, la dimension stratégique n'est pas seulement liée au caractère éphémère, mais aussi à celui d'**essai**. Ce dernier est en phase avec une certaine prudence caractéristique de notre époque, où il est de bon ton de ne pas trop s'engager et de ne pas investir de manière irréfléchie. L'expérimentation permet aussi d'avancer en douceur face à la peur du changement et à la crainte d'une grande partie de la population de voir ses habitudes bouleversées. « *Bien ancrées dans le présent, les installations étaient présentées accompagnées de l'adjectif éphémère. Cela aussi, il me semble, pour ne pas trop infliger la peur de cet avenir sans issue aux automobilistes qui passent à côté de ces interventions dans leurs cages de Faraday (...)* »²⁰¹. Enfin, l'essai permet la réversibilité, c'est-à-dire une certaine retenue, qui n'hypothèque pas d'un seul coup l'avenir d'une portion de l'espace urbain.

L'éphémère est ainsi un instrument stratégique qui va dans le sens du développement durable, car il permet d'amorcer certaines transformations de l'espace urbain. Il s'agit en tous cas d'une méthode de projet efficace pour avancer dans cette direction. En effet, vaincre les peurs et les préjugés, c'est déjà commencer une action sur les mentalités. Et innover, contourner les procédures habituelles, imaginer de nouvelles formes d'occupation de la rue, c'est prendre conscience que le développement durable se nourrit de créativité et de solutions inédites.

Les « yeux de la ville » comme outil de transformation de la société à travers l'espace public

Il faut également mettre en évidence le lien entre les « yeux de la ville » et l'aménagement de l'espace public, dans l'optique du développement durable.

On peut tout d'abord rappeler que les « yeux de la ville » s'inscrivent dans un mouvement de reconquête des espaces publics, amorcé dans les années 1980 par de nombreuses collectivités.

Ce mouvement se caractérise par divers fronts :

- La piétonisation de places et de rues, notamment marchandes, dans les centres-villes. Il est souvent procédé à la manière de la « tache d'huile », en reliant différents espaces pour créer des continuités piétonnes.
- Le mélange des circulations.

La reconquête de la chaussée par l'ensemble des modes de déplacement est devenu une stratégie pour modérer le trafic automobile et produire une réappropriation de l'espace public, alors qu'auparavant, la séparation des circulations et des différents modes de transports prédominait²⁰².

- La limitation du stationnement et de la circulation automobile.

L'automobile s'approprie une grande part de l'espace public, « *elle installe sur la voirie publique des espaces privatifs mobiles* »²⁰³. L'idée est aujourd'hui de limiter sa prolifération, tant du point de vue de la circulation que du stationnement. « *La voiture constituant, outre un moyen de transport, un lieu privé reconnu juridiquement, appréhendé et défendu comme tel par les conducteurs, se réalise d'abord au détriment des espaces publics, rues, places, trottoirs annexés par les véhicules en de nombreuses circonstances, et par la même convertis en simples substrats fonctionnels. Dans les arbitrages sociaux entre pratiques automobiles, ressortissant du domaine privé, et usages piétonniers de l'espace publics, force est de constater que les premières l'emportent.* »²⁰⁴.

²⁰¹ SCHUNKE Thomas in : VILLE DE GENEVE (2003, p.42).

²⁰² EMELIANOFF Cyria (2002, p.30).

²⁰³ CLAVAL Paul, in : GHORRA-GOBIN Cynthia (2001, p.27).

²⁰⁴ LUSSAULT Michel, in: GHORRA-GOBIN Cynthia (2001, p.39).

Si ces différentes tactiques sont présentes dans le cadre des « yeux de la ville », un front supplémentaire est toutefois ajouté, avec l'amorce d'un mouvement de l'intérieur vers l'extérieur. Le but est en effet de dilater l'espace privé dans l'espace public, à faire de la rue le séjour du quartier. L'idée est de rompre avec l'isolement, de favoriser les contacts et de valoriser la rue comme lieu d'échanges.

Les « yeux de la ville » se basent ainsi avant tout sur les réseaux de proximité. Ceux-ci sont un canal à ne pas négliger pour le développement durable, si l'on admet que sa mise en œuvre passe par une transformation des symboles et valeurs de la société. Nous pensons en effet que l'espoir de ce changement réside dans les rapports interpersonnels, dans les relations humaines et dans des procédés qui font appel au vécu et aux sens. En effet, les autres canaux d'information, notamment de masse, sont saturés, et on constate que la population y est de moins en moins réceptive.

Il faut mettre aussi en évidence les liens entre l'aménagement de l'espace public et l'état d'esprit ou l'attitude des personnes qui le fréquentent. *« Si autour c'est lugubre, sombre, isolé, après les gens ils réagissent comme ça, ils s'isolent... Mais si, comme avec les « yeux de la ville », on essaie de proposer des choses qui égaient, qui améliorent le fait d'habiter ensemble dans un périmètre spécifique, c'est aussi ce qui encourage d'aller les uns vers les autres, de se rapprocher des gens »*. L'aménagement de l'espace public peut aussi inciter à un certain « respect ». Ce phénomène a été observé à Saint-François, par exemple à travers une plus grande attention des propriétaires de chiens à la propreté de la voirie si le lieu paraît soigné.

On peut aller plus loin dans cette idée, en affirmant que les « yeux de la ville » s'inscrivent dans une démarche inédite de transformation de la société à travers l'espace public. Nous l'avons vu, l'ordre social serait garanti si la configuration de l'espace est conforme aux usages politiques et sociaux, car il inviterait ainsi à la conformité des pratiques. On peut alors voir dans les aménagements éphémères la volonté d'instaurer un nouvel ordre social, par la mise en place d'une nouvelle configuration spatiale qui permet et induit de nouvelles pratiques.

L'aménagement de l'espace public à travers les « yeux de la ville » n'essaie pas de se calquer sur un ensemble de pratiques existantes pour les actualiser, mais tente d'en proposer de nouvelles. En ce sens, les « yeux de la ville » participent à la construction d'un projet de société, qui se base sur des possibilités et non sur des contraintes. Ils peuvent ainsi devenir le support de la construction d'une nouvelle identité collective.

L'enjeu est en quelque sorte d'activer une nouvelle représentation, celle qui est véhiculée par le développement durable. Celui-ci est en effet décrit comme un *« ensemble de représentations qui structurent le débat politique contemporain »*²⁰⁵, mais à l'heure actuelle, on peut dire que cette représentation n'est pas (encore) opérationnalisée.

Les expériences éphémères apportent ainsi un nouveau sens à la pratique des espaces publics, et surtout, la possibilité de transformer la ville. *« La relation entre éléments durables et éphémères constitue une composante importante de cette représentation urbaine :*

- les éléments durables forment le cadre de ligatures et de repères urbains qui marquent l'identité de la ville et qui la distinguent du monde rural ;

²⁰⁵ LEVY Jacques et LUSSAULT Michel (dir.) (2003, p. 249).

- *les éléments éphémères forment un cadre libre qui permet le changement et l'évolution des dynamiques urbaines.* »²⁰⁶

De l'éphémère au durable

Une ville durable, telle que décrite dans le premier chapitre de ce travail, se caractérise par son maintien dans le temps, une qualité de vie égale en tout lieu et par le fait de s'approprier un projet collectif. Nous considérons que les « yeux de la ville » peuvent participer à la construction de ce dernier. En effet, malgré la durée limitée des installations éphémères, cette opération a des effets à long terme et permet d'amorcer des changements, qui s'inscrivent dans une perspective de développement durable.

Au-delà d'une prise de conscience, la mise en œuvre du développement durable passe cependant aussi par la mise en place d'actions à double ou triple dividende, capables d'articuler les sphères sociales, économiques et écologiques. On constate que si les « yeux de la ville » ne produisent pas exactement ce genre d'intersections, ils sont autant de « portes d'entrées » pour activer les variables d'harmonisation.

C'est d'ailleurs le constat que l'on peut faire à propos des aménagements éphémères en général. En effet, après avoir examiné la durabilité à travers le cas particulier des « yeux de la ville », nous pouvons tenter maintenant quelques considérations autour d'une approche plus globale des aménagements éphémères dans l'espace urbain. S'il n'est pas possible d'effectuer des comparaisons, les autres réalisations éphémères n'ayant pas été étudiées en détail, certains points communs émergent toutefois. L'idée est de conclure ce travail par quelques pistes, pour insister sur le fait que les aménagements éphémères, tendance émergente de l'aménagement urbain, peuvent s'inscrire dans une volonté d'aménager la ville, et en particulier les espaces publics, dans le sens du développement durable.

Le fondement de tout aménagement éphémère est le lieu dans lequel il s'inscrit. Celui-ci est parfois symbolique, souvent inattendu, mais jamais anodin. Les aménagements éphémères sont en effet un outil pour mettre en valeur ou créer un nouvel attachement à certains lieux, à travers une modification de la manière dont ils sont vus ou perçus.

Le fait de provoquer un changement dans l'environnement quotidien est un élément clé de ce processus. Ce qui sort de l'ordinaire ou de l'habituel a souvent le pouvoir d'interpeller ou de questionner. Si le changement n'est pas assez fort pour s'imposer de lui-même, le discours qui l'entoure devient primordial. Car il faut avant tout créer l'événement, non pas au sens du spectaculaire à tout prix, mais selon l'une de ses définitions de base: « *ce qui arrive et qui a quelque importance pour l'être humain* »²⁰⁷.

Le caractère expérimental des aménagements éphémères joue également un rôle fondamental. Nous l'avons vu, ceux-ci ont constitué un terrain d'expérimentation tout au long de l'histoire. Si cette dimension est parfois absente aujourd'hui dans la matérialisation des installations éphémères, elle n'en reste pas moins sous-jacente dans leurs objectifs et leurs fondements. « *Essayer autrement* » se dessine ainsi comme le leitmotiv des aménagements éphémères. Ceux-ci constituent un terreau fertile d'innovation dans plusieurs domaines. En matière de styles de vie, ils sont en mesure d'influencer par exemple certaines manières de pratiquer la ville, certaines attitudes et comportements. En parallèle, les configurations spatiales proposées par les

²⁰⁶ ZEPF Marcus, in : TOUSSAINT Jean-Yves et ZIMMERMANN Monique (2001, p.71).

²⁰⁷ Petit Robert

aménagements éphémères représentent autant de nouvelles possibilités de vivre l'espace urbain. Des formes de participation inattendues ou inédites peuvent aussi émerger, dans la mesure où les aménagements éphémères sont une façon d'impliquer les citoyens et citoyennes, surtout lorsque l'on touche à l'espace du quotidien. Les aménagements éphémères peuvent ainsi intervenir autant sur les attentes de la population, que sur l'offre des espaces mis à disposition, à l'intérieur de processus participatifs élargis.

L'espace public s'en retrouve agrandi, enrichi et valorisé. Il déborde de ses limites traditionnelles pour englober des lieux peu usités ou délaissés à d'autres usages. À travers des pratiques inédites, festives ou quotidiennes, il devient le lieu d'une possible transformation de l'espace urbain, mais aussi de la manière de le vivre.

Les aménagements éphémères ne sont rien de moins que des instruments stratégiques, plus ou moins exploités, mais qui gagneraient à l'être davantage. Ils ont le pouvoir de modifier définitivement certains lieux. Et s'ils sont utilisés de manière adéquate et réfléchie, ils donnent la possibilité de s'engager, de manière irréversible, dans un processus de développement durable.

ILLUSTRATIONS

Les premiers aménagements éphémères



Place de Saint-François (2001)

Photo: Claudio MERLINI / Documentation photographique VdG



Place Simon-Goulart (2002)

Photo: Didier JORDAN / Documentation photographique VdG



Berges de l'Arve (2002)

Photo: Carlos LOPEZ

ILLUSTRATIONS

Les "yeux de la ville" 2003



Place de Saint-François

Photo: Alain GRANDCHAMP / Documentation photographique VdG



Rue des Savoises

Photo: Alain GRANDCHAMP / Documentation photographique VdG



Rue du Beulet

Photo: Alain GRANDCHAMP / Documentation photographique VdG



Rue Lissignol

Photo: Alain GRANDCHAMP / Documentation photographique VdG

ILLUSTRATIONS

Les "yeux de la ville" 2004



Rue Jean-Violette

Photo: Claudio MERLINI / Documentation photographique VdG



Angle rue du Cendrier - rue Rousseau

Photo: Alexandre BARRYMORE / Documentation photographique VdG



Rue du Village-Suisse

Photo: Alexandre BARRYMORE / Documentation photographique VdG

ILLUSTRATIONS

Les "yeux de la ville" 2004



Rue de Montchoisy

Photo: Didier JORDAN / Documentation photographique VdG



Chemin de la Gravière

Photo: Alexandre BARRYMORE / Documentation photographique VdG



Square de la Comédie

Photo: Didier JORDAN / Documentation photographique VdG

BIBLIOGRAPHIE

CHAPITRE 1 : LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BARNIER Véronique et TUCOULET Carole, 1999, « Ville et environnement : de l'écologie urbaine à la ville durable », *Problèmes politiques et sociaux, dossiers d'actualité mondiale*, n° 829/29 octobre 1999, La Documentation Française, Paris.

BOCHET Béatrice et DA CUNHA Antonio, 2002, « Le développement urbain », in : *Vues sur la Ville*, n°1, Observatoire universitaire de la ville et du développement durable, Lausanne.

BOCHET Béatrice et DA CUNHA Antonio, 2003, « Métropolisation, forme urbaine et développement durable : aménagement des villes et stratégies environnementales », in : DA CUNHA Antonio et RUEGG Jean, *Développement durable et aménagement du territoire*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

BOURG Dominique, 2002 (1), *Quel avenir pour le développement durable ?*, Éditions Le Pommier, France.

BOURG, Dominique, 2002 (2), « Le développement durable exige un changement de civilisation », in : *Revue Urbanisme*, n°324 (mai-juin 2002), Paris.

BRODHAG Christian, 2003, « Genèse du concept de développement durable : dimensions éthiques, théoriques et pratiques », in : DA CUNHA Antonio et RUEGG Jean, *Développement durable et aménagement du territoire*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

CAMERINI Carmine, 2003, *Les fondements épistémologiques du développement durable*, L'Harmattan, Paris.

COMELIAU Christian, 2004, « Le problème du développement concerne le Nord autant que le Sud », in : *La Revue Durable*, n°9 (février-mars 2004), CERIN Sàrl, Fribourg, pp.6-10.

COMITE INTERDEPARTEMENTAL RIO (Ci-Rio), 2004, *Activités de la Suisse en faveur du développement durable: bilan et perspectives pour 2004*, Berne.

CONSEIL FEDERAL SUISSE, 2002, *Stratégie 2002 pour le développement durable*, Berne.

CREVOISIER Olivier, 2003, « Economie, territoire et durabilité, : approche par les milieux innovateurs », in : DA CUNHA Antonio et RUEGG Jean, *Développement durable et aménagement du territoire*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

DA CUNHA Antonio et RUEGG Jean, 2003, *Développement durable et aménagement du territoire*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

DA CUNHA Antonio, 2003, « Développement durable : éthique du changement, concept intégrateur, principe d'action », in : DA CUNHA Antonio et RUEGG Jean, *Développement durable et aménagement du territoire*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

DE PERTUIS Christian, 2003, *La génération future a-t-elle un avenir ?*, Belin, Paris.

DUCROUX Anne-Marie, 2002, *Les nouveaux utopistes du développement durable*, Editions Autrement, Paris.

EMELIANOFF Cyria, 2002, « La notion de ville durable dans le contexte européen : quelques éléments de cadrage », in : *Enjeux et politiques de l'environnement*, Cahiers français, n° 306, Paris, pp.28-35.

EMELIANOFF Cyria, non daté, *Comment définir une ville durable*, source internet : <http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/agenda21/intro/emelia.htm>

LAVILLE Bettina, 2002, *La machine ronde. La planète, le peuple et le politique*, Editions Autrement Frontières, Paris.

LA REVUE DURABLE, 2004/n°9, « Ni oxymore, ni pléonasme » (éditorial), CERIN Sàrl, Fribourg, p.3.

LA REVUE DURABLE , 2004/n°9, « Pour une version « forte du développement durable », CERIN Sàrl, Fribourg, pp.4-5.

LA REVUE DURABLE, 2003/n°5, Dossier : « Rendre les villes durables grâce à leurs habitants », CERIN Sàrl, Fribourg, pp.12-57.

MONIN Eric, DESCAT Sophie, SIRET Daniel, 2002, « Le développement durable et l'histoire urbaine », in : *Les annales de la recherche urbaine*, n°92, Plan Urbanisme Construction Architecture, Paris.

SACHS Ignacy, 1993, *L'Écodéveloppement, Stratégies de transition vers le XXIe siècle*, Syros, Paris.

SACHS Ignacy, 1981, *Introduction à l'écodéveloppement*, Privat, Toulouse.

RUEGG Jean, 2003, « Développement durable : enjeux pour la pratique de l'aménagement du territoire », in : DA CUNHA Antonio et RUEGG Jean, *Développement durable et aménagement du territoire*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

RUMLEY Pierre-Alain, 2003, « Constructions à courte durée de vie et aménagement du territoire national », in : *Revue Tracés*, Bulletin technique de la Suisse romande, n°22/2003.

VILLE DE GENEVE, 2002, *Développement durable. Agir pour la ville de demain*, Genève.

ZACCAÏ Edwin, 2003, « Délimitations impossibles, dynamiques réelles, enjeux futurs », in : DA CUNHA Antonio et RUEGG Jean, *Développement durable et aménagement du territoire*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

CHAPITRE 2 : L'ÉPHÉMÈRE

BAILLY Antoine et BEGUIN Hubert, 1992, « Temps et sociétés », in : *Introduction à la géographie humaine*, Masson, Paris, pp. 73-89.

BARREAU Hervé, 1996, *Le Temps*, Presses Universitaires de France, Paris.

BRION Serge, LIEURY Alain, MEULDERS Michel, 2002, « La mémoire », in : *Encyclopediae Universalis*, Corpus 14, pp.787-795, Editions Encyclopediae Universalis, Paris.

BUCI-GLUCKSMANN Christine, 2003, *Esthétique de l'éphémère*, Editions Galilée, Paris.

DE BIASI Pierre-Marc, 2003, « Destination éphémère », in : DOUPLITZKY Karine (coordinatrice), *Cahiers de médiologie*, n° 16, Editions Fayard, Paris.

DOUPLITZKY Karine (coordinatrice), 2003, « Eternel éphémère », *Cahiers de médiologie*, n° 16, Editions Fayard, Paris.

VAN CAUTER Joël et DE RAUGLAUDRE Nicolas, 2003, *Apprivoiser le temps, approche plurielle sur le temps et le développement durable*, Editions Charles Léopold Mayer, Paris.

WENGER Fred et MAURON Véronique, 2003, « Tout doit disparaître, Expo 02. L'oubli programmé », in : *Revue Faces*, n°52/2003, Institut d'architecture de l'université de Genève.

CHAPITRE 3 : L'ESPACE PUBLIC ET SON AMÉNAGEMENT

CITYCOOP, 2004, « L'apport de l'information en aménagement urbain », Présentation du 14 décembre 2004 dans le cadre du DESS en « Études urbaines ».

CLAVAL Paul, 2001, « Clithène, Habermas, Rawls et la privatisation de la ville », in : GHORRA-GOBIN Cynthia, *Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale*, L'Harmattan, Paris, pp.23-31.

DEBARBIEUX Bernard, 2001, « L'espace public ou l'heuristique heureuse », in : GHORRA-GOBIN Cynthia, *Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale*, L'Harmattan, Paris, pp.17-21.

DEGRAVE Patrick, 2001, « Les compétences nouvelles des usagers », in : MASBOUNGI Arielle (dir), *Fabriquer la ville. Outils et méthodes : les aménagistes proposent*, La documentation française, Paris, pp.38-39.

GENDRON Corinne et VAILLANCOURT Jean-Guy (dir.), 2003, *Développement durable et participation publique. De la contestation écologique aux défis de la gouvernance*, Les Presses de l'Université de Montréal, Québec, Canada.

GHORRA-GOBIN Cynthia, 2001, *Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale*, L'Harmattan, Paris.

GOURDON Jean-Loup, 2002, « La rue : permanence et renouvellement », in : *Les annales de la recherche urbaine*, n°92, Plan urbanisme construction architecture, Paris.

GOURDON Jean-Loup, 2001, *La rue : essai sur l'économie de la forme urbaine*, Ed. de l'Aube, La Tour d'Aigues.

HAERLE Christoph, 2002, « Aussen-Raum », in : *Revue Collage*, 3/02, Publication FSU/KPK/COSAC/COPC, Allschwil, p.9.

KRUMMENACHER Paul, 2003, « Participation – une chance et un défi pour tous les acteurs impliqués », in : *Revue Collage*, 6/03, Publication FSU/KPK/COSAC/COPC, Allschwil, pp.6-8.

LUSSAULT Michel, 2001, « Propositions pour l'analyse générale des espaces d'actes », in : GHORRA-GOBIN Cynthia, *Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale*, L'Harmattan, Paris, pp.33-46.

MOURIER Pierre-François, 1998, « Espaces publics, conflits d'usage. Entretien avec Michel Corajoud », in : *Les carnets du paysage*, n°1-printemps 1998, Actes Sud/ENSP, Arles, pp.6-15.

RICKLI Jean-Daniel, 1995, « Une catégorie à réinventer », in : *Revue Collage*, 2/95, Publication BSP/FUS, BVS, VRN, Berne, pp.6-7.

SALLES Sylvie, 1998, « Lieux de représentation. Les espaces publics du Grand Lyon », in : *Les carnets du paysage*, n°1-printemps 1998, Actes Sud/ENSP, Arles, pp.28-45.

SAUVAGE André, 2001, « Eveil à l'espace public », in : TOUSSAINT Jean-Yves et ZIMMERMANN Monique (dir), *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne.

STEIN Véronique, 2003, *La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public*, Thèse de doctorat, Université de Genève, Département de géographie, Faculté des Sciences économiques et sociales.

TOUSSAINT Jean-Yves et ZIMMERMANN Monique (dir), 2001, *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne.

VOISIN Bruno, 2001, « Espaces publics, espaces de ville, espaces de vie », in : TOUSSAINT Jean-Yves et ZIMMERMANN Monique (dir), *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne.

ZEPF Marcus, 2001, « Connaissance et traduction du paradoxe urbain », in : TOUSSAINT Jean-Yves et ZIMMERMANN Monique (dir), *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne.

CHAPITRE 4 : LES AMÉNAGEMENTS ÉPHÉMÈRES

ALDUNATE Orlando, IONITA Viorel, NARDO Gisèle, TORRIONE Christelle, ZAPATA Claudia, FAUCONNET Marie, 2002, « L'éphémère dans la ville », in : *Revue Collage*, n° 4/02, Publication FSU, KPK/COSAC/COPC, Berne.

AMPHOUX Pascal, 2000, « Des théories en pratiques, trois principes d'hybridation pour la ville », in : SÖDERSTRÖM Ola (dir), *L'usage du projet*, Payot, Lausanne, pp.39-50.

ASSOCIATION ECOPARC / OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE, 2003, « Construire l'éphémère - Projets contemporains de construction temporaire », Catalogue de l'exposition, Neuchâtel.

CHARBONNEAU Jean-Pierre, 2004, *Festival des jardins de rues*, dépliant d'information.

CHATELAIN Carole (dir), 2003, « Lyon retrouve son fleuve », in : *revue Géo*, n° 297 (novembre 2003), Paris, pp.139-162.

CHAUDOIR Philippe et OSTROWETSKY Sylvia, 1996, « L'espace festif et son public », in : *Revue Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°70, pp.78-88.

CHOAY Françoise et MERLIN Pierre, 1996, « Architecture éphémère », in : *Dictionnaire de l'urbanisme*, Presses Universitaires de France, Paris, pp.56-57.

COEN Lorette, 1997, « Cet été, Lausanne sera jardins », in : *Revue Anthos*, n°2/97, Lausanne.

COEN Lorette, 1998, *Une envie de ville heureuse*, Editions du Péribole, Lausanne.

GUYE Alain et REY Emmanuel, 2003, « Faut-il construire pour trente ans ? », in : *Revue Tracés*, Bulletin technique de la Suisse romande, n°22/2003.

HENRY Magali, 2002, *L'éphémère et ses effets dans le cadre des expositions nationales : Expo 02 et Yverdon-les-Bains*, Séminaire de géographie économique et d'économie spatiale I-II, IGUL, Université de Lausanne.

INSTITUT D'ARCHITECTURE DE GENEVE, 2002, Exposition sur « L'éphémère dans la ville », dans le cadre du 3^{ème} cycle en Management urbain.

JACOB Pascal et POURTOIS Christophe, 2002, « Du permanent à l'éphémère... Espaces du cirque », CIVA (Centre International pour la Ville, l'Architecture et le Paysage), Bruxelles.

KLINGBERG Tina, 2001, « Paysages instantanés », in : *revue Anthos*, n°2/01, Corcelles (NE), pp.14-19.

LECOQ Anne-Marie, 2002, « Architecture éphémère », in : *Encyclopaedia Universalis*, Corpus 8, pp.437-442, Editions Encyclopaedia Universalis, Paris.

MASBOUNGI Arielle, 2001, « Jouer de l'éphémère : fêtes sur le port à Brest et espace Saint-Jean à Marseille – Euroméditerranée », in : MASBOUNGI Arielle (dir), *Fabriquer la ville. Outils et méthodes : les aménagistes proposent*, La documentation française, Paris.

MONIN Eric, 2002, « Transformations paysagères temporaires : Les réjouissances publiques organisées en France à l'époque des Lumières », in : Sixth international Conference on Urban History, Edinburgh, 5-7 September 2002, source internet : www.esh.ed.ac.uk/urban_history/TITLESSPEC2.html.

MONIN Eric, 2003, « Le laboratoire des féeries. Les Fêtes de la lumière et du son sur la Seine en 1937 », in *Cahiers de la recherche architecturale*, n° 13-14, pp.99-116.

NEDER Federico, 2000, « Habiter le mouvement. Architecture éphémère : urgence et consommation », Mémoire de 3^{ème} cycle en architecture et arts appliqués, Institut d'architecture, Université de Genève.

RAK Michelle, 2004, « Fêtes baroques napolitaines, le triomphe de l'éphémère », in : revue *FMR*, Paris.

ARTICLES

5-6 février 2005, Tribune de Genève, « Christo recouvre Central Park d'or et de lumière », Linn Levy.

15 octobre 2004, Le Courrier, « Cent mille visiteurs ont foulé les jardins urbains lausannois », Genève.

Juillet 2004, L'internaute magazine, « Sous les pavés, la plage », Delphine Malem (source internet : www.linternaute.com/Oredac_actu/0407_juillet/13_paris_plage).

18 juin 2004, Tribune de Genève, « Plages urbaines. Quand la ville rêve du large », Nic Ulmi.

22 avril 2004, Berliner Zeitung, « Sonne, Sand, Strand. Berlin im Sommer », Karin Schmidl et Tobias Schormann

22 juillet 2003, n-tve.de, « Sonne, Strand und Meer. Strandbars in Berlin », Andreas Rabenstein (source internet : www.n-tv.de).

SOURCES INTERNET

Lausanne-Jardins
www.lausannejardins.ch

Paris-plage
http://www.paris.fr/fr/actualites/ete_paris_2004/Paris_plage_2004/default.asp

Temporäre Gärten
www.temporaeregaerten.de

CHAPITRE 5 : LES YEUX DE LA VILLE

CANOSA Anne et MABUT Pascal, 2004, « Un regard différent sur la ville », in : *Terra cognita* (Revue suisse de l'intégration et de la migration), N°5/2004, Commission fédérale des étrangers, Berne.

VILLE DE GENEVE, 2003, « Les yeux de la ville », Plaquette 2003

VILLE DE GENVE, 2004, « Les yeux de la ville », Plaquette 2004

www.ville-ge.ch/yeuxdelaville

CHAPITRE 6 : ECHOS ET REACTIONS AUTOUR DES « YEUX DE LA VILLE »

3-4 mars 2004, GHI, « Aménagements éphémères dans cinq rues. Voitures bientôt interdites en ville ? », Christine ZAUGG.

5 mars 2004, Le Courrier, « La Ville présente ses nouveaux « aménagements éphémères » », Philippe BACH.

4 mai 2004, Tribune de Genève, « Des mesure éphémères s'offrent une seconde vie », Eric BUDRY.

16-17 juin 2004, GHI, « Pétition aux Eaux-Vives. Ras le bol des rues éphémères ! », François BAERTSCHI.

16-17 juin 2004, GHI, « La gabegie organisée », Christine ZAUGG.

25 juin 2004, Tribune de Genève, « Huit rues rendues aux piétons », Jérôme FAAS.

7 juillet 2004, Tout l'immobilier, « Les « Yeux de la Ville » 2004. Un certain regard sur l'éphémère », Jean-Pierre BUCHET.

31 juillet-1^{er} août 2004, Tribune de Genève, « La Ville sème le gravier et récolte la tempête », Aymeric DEJARDIN-VERKINDER.

31 juillet-1^{er} août 2004, Tribune de Genève, « Les yeux de la bile », commentaire de Benjamin CHAIX.

6 août 2004, Le Courrier, « Les Yeux de la Ville : un succès en demi-teintes », Rachel HALLER.

11 août 2004, Tribune de Genève, « « Les Yeux de la Ville » séduisent » et « La droite escalade le « Mont Choisy » », Aymeric DEJARDIN-VERKINDER.

11 août 2004, Le Matin, « Le monticule qui sème la zizanie », Frédéric JULLIARD.

13 août 2004, Le Courrier, « Des bricoleurs apprennent la cuisine solaire », Emilie VALENTIN.

14-15 août, Tribune de Genève, « Le Bureau de l'intégration ouvre les « Yeux de la Ville » », Valentin ZUBLER.

18-19 août 2004, GHI, « Les « Yeux de la Ville ». Un déni de justice ? », Christine ZAUGG.

19 août 2004, Le Courrier, « Yeux de la Ville : rue Lissignol et rue des Savoises, un an après », Rachel HALLER.

4 septembre 2004, Le Courrier, « Flashback sur les Yeux de la Ville », Miguel OTERO.

4-5 septembre 2004, Tribune de Genève, « La Ville ferme ses Yeux », Valentin ZUBLER.

18-19 septembre 2004, Tribune de Genève, « L'œil des Gares est toujours là ! », Valentin ZUBLER.

23 septembre 2004, Tribune de Genève, « « Les Yeux de la Ville » sont récompensés pour leur communication », Marc LALIVE D'EPINAY.

24-25 novembre 2004, GHI, « Opération « Les Yeux de la Ville ». Les rats hantent les rues éphémères », Christine ZAUGG.

CHAPITRE 7: L'ENTRETIEN, THEORIES ET METHODES

REPRESENTATIONS SOCIO-SPATIALES

BAILLY Antoine et DEARBIEUX Bernard, 1994, « Géographie et représentations spatiales », in : *Les concepts de la géographie humaine*, Masson, Paris.

FROIDEVAUX Didier, 1988, « Significations et représentations sociales de l'espace urbain : système de valeurs et mode d'appréhension », in : *Géo-regards* (Cahiers de l'institut de géographie de Neuchâtel), n° 17, Neuchâtel.

GUMUCHIAN Hervé, 1991, *Représentations et aménagement du territoire*, Economica (Anthropos), Paris.

GUMUCHIAN Hervé, 1989, « Les représentations en géographie : définitions, méthodes et outils », in : ANDRE Yves, BAILLY Antoine, FERRAS Robert, GUERIN Jean-Paul, GUMUCHIAN Hervé, *Représenter l'espace, l'imaginaire spatial à l'école*, Economica (Anthropos), Paris.

JODELET Denise (dir.), 1989, *Les représentations sociales*, Presses universitaires de France, Paris.

MOSCOVICI Serge, 1989, « Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire », in : JODELET Denise (dir.), *Les représentations sociales*, Presses universitaires de France, Paris.

PAULET Jean-Pierre, 2002, *Les représentations mentales en géographie*, Economica (Anthropos), Paris.

METHODES ET EXEMPLES D'ANALYSES

AMPHOUX Pascal et JACCOUD Christophe, 1992, *Parcs et promenades pour habiter, étude exploratoire sur les pratiques et représentations urbaines de la nature à Lausanne*, Rapport de recherches n° 109, IREC, Lausanne.

BEZILLE Hélène, 1985, « Les interviewés parlent », in : BLANCHET Alain & Al., *L'entretien dans les sciences sociales*, Dunod, Paris.

BLANCHET Alain et GOTMAN Anne, 2001 (1^o édition en 1992), *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Editions Nathan Université, Paris.

BLANCHET Alain, GHIGLIONE Rodolphe, MASSONNAT Jean, TROGNON Alain, 1987, *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Dunod, Paris.

BLANCHET Alain & Al., 1985, *L'entretien dans les sciences sociales*, Dunod, Paris.

GOTMAN Anne, 1985, « La neutralité vue sous l'angle de l'E.N.D.R. », in : BLANCHET Alain & Al., *L'entretien dans les sciences sociales*, Dunod, Paris.

GHIGLIONE Rodolphe et MATALON Benjamin, 1978, *Les enquêtes sociologiques, théories et pratique*, Armand Colin, Paris.

GHIGLIONE Rodolphe, BEAUVOIS Jean-Léon, CHABROL Claude, TROGNON Alain, 1980, *Manuel d'analyse de contenu*, Armand Colin, Paris.

KAUFMANN Jean-Claude, 2004 (1^o édition en 1996), *L'entretien compréhensif*, Editions Armand Colin, Paris.

QUIVY Raymond et VAN CAMPENHOUDT Luc, 1988, *Manuel de recherches en sciences sociales*, Dunod, Paris.

DICTIONNAIRES ET OUVRAGES DE REFERENCE

BRODHAG Christian, BREUIL Florent, GONDRAN Natacha, OSSAMA François, 2004, *Dictionnaire du développement durable*, AFNOR, Saint-Denis-La Plaine.

CHEVALIER Jean et GHEERBRANT Alain, 1982, *Dictionnaire des symboles*, Editions Robert Laffont SA et Editions Jupiter, Paris.

DIRECTION GENERALE DE LA CONDITION FEMININE DE L'ONTARIO, 1998, *À juste titre. Guide de rédaction non sexiste*, Office des affaires francophones, Toronto.

Le Petit Robert, 2002.

LEVY Jacques, LUSSAULT Michel, (sous la direction de), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Editions Belin.

MOREAU Thérèse, 2001, *Ecrire les genres. Guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épïcène*, Etat de Genève – DF – SPPEgalité – CLDE, Genève.

ANNEXE 1

Le développement durable, naissance d'une notion : quelques jalons

- 1951 Publication par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) d'un rapport précurseur sur les rapprochements à opérer entre économie et écologie.
- 1960 Décennie du « développement » décrétée par les Nations Unies et adoption du principe d'une aide publique au développement égale à 1% des PIB.
Naissance de réflexions sur les atteintes portées à l'environnement (surtout vers la fin de la décennie).
- 1968 Création du Club de Rome, réunissant des experts préoccupés par les problèmes complexes créés par la croissance des sociétés développées.
- 1971 Colloque de Founex
Tentative d'articuler la problématique du développement avec celle de l'environnement et recherche d'une voie médiane entre les idées des écologistes intransigeants et des économistes étroits.
L'avenir du monde est toujours envisagé sous forme de croissance économique, mais selon d'autres modalités, avec en priorité la résolution des problèmes sociaux, grâce à de nouvelles techniques et formes d'organisation sociale.
- 1972 Premier rapport du Club de Rome intitulé « Halte à la croissance » (en anglais : « The limits to growth », appelé aussi « Rapport Meadows »).
Les liens intrinsèques entre développement et environnement sont mis en évidence, en particulier la pollution et l'épuisement des ressources en matières premières. Le futur de la planète et de l'espèce humaine semble menacé par le maintien du rythme de croissance économique et démographique.
Ces travaux sont parfois résumés par l'idée d'une « croissance zéro ». Or c'est plutôt l'idée d'une redistribution des richesses au niveau mondial qui est proposée, par l'arrêt de la croissance dans les pays du Nord, mais sa poursuite, au moins pendant un certain temps, dans les pays du Sud.
- 1972 Première Conférence des Nations Unies sur l'Environnement à Stockholm.
Mise en évidence de la nécessité d'adopter des stratégies de développement respectueuses de l'environnement.
- 1972 Création du programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).
- 1974 Conférence des Nations Unies de Cocoyoc (Mexique).
Le but final du développement est redéfini : tout processus de croissance doit conduire à satisfaire les besoins de base de l'être humain (alimentation, hébergement, habillement, santé, éducation).
- 1980 Introduction du concept « éco-développement » par l'économiste Ignacy SACHS.
- 1980 Apparition de l'expression « sustainable development » lors de la conférence organisée par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), le PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement) et le WWF (World Wildlife Fund), traduite en français par « développement durable ».

- 1983 Création de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement (CMED), mise en place sur proposition de l'Assemblée générale des Nations Unies, présidée par Mme Gro Harlem Brundtland alors Premier ministre de Norvège.
- 1987 Rapport Brundtland de la CMED intitulé « Notre avenir à tous » (en anglais : « Our common future »).
Large diffusion de la notion de « développement durable » suite à ce rapport.
- 1992 Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro.
Réalisation de la « Déclaration de Rio », qui contient des principes et des recommandations, ainsi qu'un outil de mise en œuvre, l'Agenda 21.
Mise en avant de la recherche d'un nécessaire équilibre entre développement économique, préservation de l'environnement et équité sociale.
Adoption de plusieurs conventions sur le changement climatique et la biodiversité, et de textes sur l'exploitation des forêts et la désertification.
- 1992 Création de la commission mondiale du développement durable.
- 1999 La Suisse inscrit le développement durable dans sa constitution.
- 2002 Sommet mondial du développement durable à Johannesburg.
- 2005 Entrée en vigueur du protocole de Kyoto, convention cadre sur le changement climatique.

ANNEXE 2

Le développement durable en Suisse et à Genève

En Suisse, la stratégie du Conseil fédéral pour le développement durable²⁰⁸ correspond à une approche globale et à une conception large. Il doit être intégré dans toutes les politiques et sur tout le territoire, ainsi que vis-à-vis de l'extérieur. Il ne s'agit pas d'une politique sectorielle supplémentaire, mais d'une «idée régulatrice», dont il faut tenir compte à tous les niveaux.

En 1999, la Constitution fédérale a été totalement révisée et elle intègre désormais le développement durable, qu'elle élève au rang d'objectif national.

Le Conseil fédéral ne donne pas de définition précise du développement durable, mais le considère comme « *un processus social de recherche, d'apprentissage et d'organisation à long terme* »²⁰⁹, à la manière d'autres notions éthiques fondamentales comme la liberté ou la justice, qu'il est impossible de définir de façon définitive et exhaustive car elles sont évolutives et contextuelles. Il se situe entre la version « faible » et la version « forte » du développement durable. Il admet la substituabilité des capitaux, dans la limite toutefois de certains seuils limites à ne pas dépasser. Il reconnaît que l'anéantissement de certains éléments nécessaires à la survie de l'humanité ne peut en général pas être compensé par une autre forme de capital. Il concède également qu'une certaine prudence est nécessaire, dans la mesure où la destruction des valeurs naturelles est irréversible.

L'Agenda 21 est défini comme l'instrument privilégié pour mettre en œuvre le développement durable. Développé lors de la conférence de Rio en 1992, il est destiné aux Etats mais peut se décliner en « Agenda 21 locaux », adaptés à d'autres échelons administratifs et territoriaux. Il se présente sous la forme d'un programme de mesures et d'actions concrètes.

À Genève, la Ville (commune) et l'Etat (canton) se sont engagés dans des démarches d'Agenda 21 locaux.

L'Etat de Genève a voté en 2001 la « loi sur l'action publique en vue d'un développement durable (Agenda 21) ». Celle-ci a pour objectif d'inscrire toutes les activités des pouvoirs publics dans cette perspective. Les objectifs spécifiques de l'Etat en matière de développement durable sont revus et actualisés au moins tous les quatre ans, durant la première année de chaque législature. L'Etat soutient les communes pour la mise en place d'Agendas 21 locaux, remet un prix et plusieurs bourses chaque année à des individus ou à des entreprises, met en place un Système de Management Environnemental pour l'administration cantonale et entreprend diverses actions dans le domaine de l'information, de la formation et de la coopération.

Le Conseil administratif de la Ville de Genève a adopté trois objectifs politiques en 2001 pour son Agenda 21. Le premier est la mise en place d'une administration exemplaire. Il s'agit avant tout de sensibiliser et de former le personnel administratif et de mettre en place un « Système de Management Environnemental ». Plusieurs domaines sont concernés : achats, mobilité, économies d'énergies et d'eau, tri des déchets. La Ville de Genève prône la « pédagogie par l'exemple » et espère inciter les ménages et les entreprises à procéder de même. Le deuxième objectif est l'information auprès de la population et la mise en place de processus de « démocratie participative ». Des ateliers ont déjà été menés dans certains quartiers pour débattre de l'amélioration la qualité de vie. Le troisième objectif est l'évaluation, à travers l'utilisation d'indicateurs adaptés aux projets et actions de la Ville de Genève.

²⁰⁸ CONSEIL FEDERAL (2002, pp.10-15).

²⁰⁹ CONSEIL FEDERAL (2002, p.11).

ANNEXE 3**Des aménagements éphémères aux « yeux de la ville » : les lieux et les installations****2001****Place Saint-François**

22 septembre au 22 octobre

Prolongation pendant quelques mois à la demande des habitants et habitantes (moyennant quelques adaptations)

<i>Choix du lieu</i>	<i>Circulation</i>	<i>Aménagement</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Animations</i>
-Lieu fermé à la circulation mais peu fréquenté -Groupe de travail « écomobilité Cluse-Roseraie », dont l'une des interventions préconisées est la revalorisation du secteur de Saint-François	Place déjà fermée à la circulation, mais pas encore réaménagée en relation avec sa nouvelle vocation piétonne	-Carcasse de voiture traversée par des passages piétons -Gravier blanc sur l'un des côtés de la place -Plantations (buissons, arbustes, palmiers)	Architectes, sur mandat direct	Pas d'animations, sauf une inauguration et conférence de presse

2002**Place Simon-Goulart**1^{er} au 30 septembre (y compris le montage et le démontage)

<i>Choix du lieu</i>	<i>Circulation</i>	<i>Aménagement</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Animations</i>
Projet de la Ville de Genève de piétonisation du quartier de Saint-Gervais	Fermeture provisoire à la circulation et suppression de 28 places de stationnement pendant la durée de l'aménagement éphémère	-Peintures au sol par des élèves des écoles voisines et des passants et passantes -Installation de bancs -Miroirs de circulation reflétant l'aménagement	Projet lauréat d'un concours pour étudiants et étudiantes HES	Peinture au sol pour les écoles et le public

Berges de l'Arve1^{er} au 30 septembre (y compris le montage et le démontage)

<i>Choix du lieu</i>	<i>Circulation</i>	<i>Aménagement</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Animations</i>
Projet de la Ville de Genève de mise en valeur et de réaménagement des berges de l'Arve	-Ancien parking, interdit à la circulation (sauf ayants-droits) depuis l'été 2002 -Promenade fermée à la circulation en 2001	-Sol recouvert de copeaux de bois -Avancée vers l'Arve donnant un point de vue inédit	Projet lauréat d'un concours pour étudiants et étudiantes HES	Opération « croque béton » organisée avec le WWF

Rue du Beulet

Depuis le 22 septembre

Prolongation de quelques mois

<i>Choix du lieu</i>	<i>Circulation</i>	<i>Aménagement</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Animations</i>
Initiative d'un groupe de travail composé d'habitants et d'habitantes, avec la Maison de quartier	Création d'une « zone de rencontre » avec suppression de quelques places de stationnement	Installation de divers éléments, (gazon, bancs de pierre, colonnes Morris, etc.)	Groupe de travail « zone 30 » lié à la Maison de quartier, avec les services de la Ville de Genève	Animations liées à la Semaine de la mobilité

2003**Les « yeux de la ville »****Passage et place de Saint-François, rue et parc Prévost-Martin**« *Le murmure des murs* »

28 juin au 22 septembre

<i>Choix du lieu</i>	<i>Circulation</i>	<i>Aménagement</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Animations</i>
Projet d'aménagement de la Ville de Genève (mandat d'études parallèles pour l'aménagement des espaces publics de Saint-François lancé en mai 2004)	-Place déjà fermée à la circulation -Création d'une zone piétonne à la rue Prévost-Martin, entre le boulevard du Pont-d'Arve et la rue Jean-Violette	-Peinture en bleu du mur de la rue Prévost-Martin -Installation sonore dans le parc Prévost-Martin -Collecteurs plantés de graminées indigènes et de haricots grimpants sur la place et à la rue Prévost-Martin -Paroi en bois et voile tendu entre deux immeubles, fermant la place -Tables et chaises	Architecte-plasticienne de la Ville de Genève	-Roulotte servant des repas indiens à midi et le soir -Cinéma -Concerts -Tai-chi -Fêtes

Rue de la Rôtisserie« *Le talon du Perron* »

28 juin au 22 septembre

<i>Choix du lieu</i>	<i>Circulation</i>	<i>Aménagement</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Animations</i>
Projet d'aménagement de la Ville de Genève déposé, mais bloqué par des recours	Fermeture de l'aire de stationnement publique (suppression de 15 places)	-Ambiance de forêt obscure -Rondins de bois et troncs d'arbres -Long banc fermant l'espace -Jeux peints au sol -« Voiture-projecteur » et « voiture-phare »	Architectes et cinéaste, sur mandat direct	-Cinéma -Concerts

Rue du Beulet

Sans titre

28 juin au 22 septembre

<i>Choix du lieu</i>	<i>Circulation</i>	<i>Aménagement</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Animations</i>
Demande d'habitants et membres du Forum de Saint-Jean	Création d'une zone de rencontre et suppression de 15 places de stationnement	-Installation en bois sous la forme de pontons s'inscrivant dans la surface et la géométrie des places de stationnement -Plantes exotiques	Architecte et plasticien, sur mandat direct	-Concerts -Pique-niques

Rue Lissignol« *Les jardins populaires à Théo* »

5 juin à aujourd'hui

<i>Choix du lieu</i>	<i>Circulation</i>	<i>Aménagement</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Animations</i>
-Demande des habitants et habitantes -Arrêté de circulation pour fermer la rue en force depuis 1994 mais pas appliqué	Zone piétonne (installation d'une borne rétractable à l'essai pendant 1 an pour fermer la rue à la circulation)	Jardins plantés dans des bacs réalisés en bois ou en béton	Les habitants et habitantes de la rue (construction en commun lors d'un « chantier populaire »), en collaboration de la Ville de Genève	-Repas de quartier -Cinéma -Fêtes

Rue des Savoises

« La rue reste ouverte pendant les vacances »

28 juin au 22 septembre

Choix du lieu	Circulation	Aménagement	Réalisation	Animations
Pétition de la Maison des associations et de certains habitants et habitantes	-Création d'une zone de rencontre et accès à la rue par le passage Cabriol (sortie des deux côtés) pour empêcher le trafic de transit -Suppression de 20 places de stationnement	-Élargissement des trottoirs par des planchers de bois -Gabions plantés de fleurs -Peintures au sol pour marquer les entrées des immeubles	Architectes et paysagistes, sur mandat direct	-Cinéma -Fêtes -Brocante

Rue du Lac

« La métamorphose se poursuit »

28 juin à aujourd'hui

Choix du lieu	Circulation	Aménagement	Réalisation	Animations
Volonté d'animer une rue déjà fermée à la circulation	Rue déjà fermée à la circulation par une borne rétractable (à l'essai pendant 1 an)	-Peintures au sol par les élèves des écoles du quartier -Installation de bancs et de bacs d'orangerie	Service d'aménagement urbain	-Roulotte de la maison de quartier -Concerts

Artamis

« Les jardins de la paix »

28 juin au 22 septembre (une partie des jardins existe encore aujourd'hui)

Choix du lieu	Circulation	Aménagement	Réalisation	Animations
Projets de réaménagement de ce site à long terme	Aucune mesure de circulation (site fermé à la circulation)	-Plantation de jardins dans des bacs récupérés et dans une carcasse de voiture	Plasticien	-Fêtes -Expositions collectives d'artistes

2004**Les « yeux de la ville »****Place de Saint-François, rue Jean-Violette, rue des Voisins**

« Envisage ton quartier »

26 juin au 22 août

Choix du lieu	Circulation	Aménagement	Réalisation	Animations
Projet d'aménagement de la Ville de Genève (mandat d'études parallèles pour l'aménagement des espaces publics de Saint-François lancé en mai 2004)	-Place déjà fermée à la circulation -Rue Jean-Violette en zone piétonne entre la rue des Voisins et la rue du Pré-Jérôme -Rue des Voisins en zone de rencontre, stationnement illicite sur le trottoir rendu impossible par la présence de bacs à fleurs	-Bacs à fleurs -Tentures sur lesquelles ont été peintes des silhouettes d'habitants et habitantes du quartier -Drapeaux suspendus entre les immeubles -Tables et bancs sur la place	Plasticienne et géographe (projet retenu à l'issue d'une procédure sélective de candidature)	-Fêtes -Théâtre -Danse -Cinéma -Télévision de quartier -Repas en commun

Angle rue Rousseau-rue du Cendrier, rue des Etuves

« Parfums et rencontres »

26 juin au 22 septembre

Choix du lieu	Circulation	Aménagement	Réalisation	Animations
La rénovation et piétonisation du quartier de Saint-Gervais est l'une des priorités du Conseil administratif pour la législature 2003-2007	-Fermeture de l'aire de stationnement publique (suppression de 21 places en zone « blanche »), l'arrêté permettant le stationnement ayant été abrogé en 1980 -Zone de rencontre dans les rues environnantes	-Marquages (carrés bleus tracés au sol) pour restaurer la continuité visuelle du lieu -Carrés bleus en relief sur l'ancienne aire de stationnement -Diffusion d'odeurs	Architecte-paysagiste et plasticien (projet retenu à l'issue d'une procédure sélective de candidature)	-« Caravane indienne » (repas servis midi et soir) -Cinéma -Fêtes -Exposition -Information sociale et de quartier -Théâtre -Télévision de quartier

Rue des Gares

Sans titre

26 juin au 22 août

Choix du lieu	Circulation	Aménagement	Réalisation	Animations
Demande de la part des habitants et habitantes de fermer la rue depuis 15 ans	Création d'une zone piétonne	-Talus engazonné reliant les deux dénivelés de la rue, créant une liaison jusque là inexistante -Banc en bois -Tables, chaises et parasols en métal	Habitants et habitantes de la rue, avec les services municipaux	-Bal populaire -Pique-niques -Cinéma -Théâtre -3 jours de rencontre autour des énergies renouvelables -Télévision de quartier

Rue Montchoisy

« Le scube, « là-haut le mobilier se fait branche et le tapis gazon »

26 juin au 16 août

Choix du lieu	Circulation	Aménagement	Réalisation	Animations
Réponse de la Ville à une pétition « Pour un quartier des Eaux-Vives plus convivial »	-Création d'une zone de rencontre -Suppression de 2 places de stationnement -Léger empiètement sur la chaussée -Ralentisseur (« gendarme couché »)	-Butte en gravier érigée au centre du square -Bancs placés au sommet, sous la couronne des arbres -Éclairage nocturne	Architecte-paysagiste et plasticienne (projet retenu à l'issue d'une procédure sélective de candidature)	-Concert -Cours et représentation de tango -Essai de vélos électriques -Théâtre -Performance

Chemin de la Gravière

« Sur les planches »

26 juin au 22 septembre

Choix du lieu	Circulation	Aménagement	Réalisation	Animations
Projet de mise en valeur des berges de l'Arve	Aucune mesure de circulation (site hors trafic)	-Construction d'un vaste plancher en bois -Tables et chaises	Projet lauréat d'un concours pour étudiants et étudiantes HES	-« Biergarten » (bar en plein air) -Cours de yoga -Exposition sur le thème du SIDA -Festival sur le thème de l'Inde organisé par les ateliers d'Ethnomusicologie

Quai des Vernets et du Cheval-Blanc

« Sans titre »

26 juin à aujourd'hui

<i>Choix du lieu</i>	<i>Circulation</i>	<i>Aménagement</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Animations</i>
Projet de mise en valeur des berges de l'Arve	-Suppression du stationnement illicite près des berges de l'Arve et création d'un grand nombre de places de stationnement en zone bleue au quai des Vernets -Installation de plots pour protéger les arbres des dégâts causés par le stationnement au quai du Cheval-Blanc	-Création d'une promenade piétonne au quai des Vernets (remplacement du goudron par un matériau stabilisé) retenu par des poutres en chêne -Peinture au sol au quai du Cheval-Blanc	Architecte et architecte-paysagiste (projet retenu à l'issue d'une procédure sélective de candidature)	

Square de la Comédie

« Détours »

26 juin au 22 septembre (aménagement détruit par un acte de vandalisme en juillet)

<i>Choix du lieu</i>	<i>Circulation</i>	<i>Aménagement</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Animations</i>
Volonté de valoriser ce lieu méconnu	Aucune mesure de circulation (site hors trafic)	-Carré blanc peint au sol -Chaises déplaçables peintes en blanc	Projet lauréat d'un concours pour étudiants et étudiantes HES	-Théâtre -Cinéma -Fête

Rue du Village-Suisse

« Se faire une toile »

26 juin au 22 août

<i>Choix du lieu</i>	<i>Circulation</i>	<i>Aménagement</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Animations</i>
Projet de réaménagement du parc Gourgas	Fermeture du tronçon entre la rue des Maraîchers et la rue Gourgas (au droit du parc Gourgas)	-Bacs en bois plantés de fleurs -Toile suspendue au-dessus de la rue -Peintures au sol	Architecte-paysagiste (projet retenu à l'issue d'une procédure sélective de candidature)	-Fêtes -Cinéma -Café pour adolescents et adolescentes de l'association « Païdos » (prévention contre l'alcool, le tabac et la drogue)

2005**Les « yeux de la ville »**

23 juin au 22 août

Sentier des Saules

« Reflets »

<i>Choix du lieu</i>	<i>Circulation</i>	<i>Aménagement</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Animations</i>
Promenade populaire piétonne depuis 1901	Pas de modification	Installation de panneaux qui reflètent la rive opposée	Projet lauréat d'un concours pour étudiants et étudiantes HES	Prévues

Boulevard de la Cluse

« Bombyx »

<i>Choix du lieu</i>	<i>Circulation</i>	<i>Aménagement</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Animations</i>
Promenade à proximité du pôle hospitalier	L'aménagement éphémère est réalisé sur le trottoir	Aménagement d'un espace d'arrêt au milieu d'un groupe d'arbres	Projet lauréat d'un concours pour étudiants et étudiantes HES	Prévues

Rue de l'École-de-Médecine

« Canal »

<i>Choix du lieu</i>	<i>Circulation</i>	<i>Aménagement</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Animations</i>
-Rue très large qui compte de nombreux cafés et magasins -Axe de mobilité douce à valoriser	-Suppression de place de stationnement	-Élargissement des trottoirs -Installation de « meubles »	Architecte et plasticien, sur mandat direct	Prévues

Rue Jean-Violette

« Verdoyant »

<i>Choix du lieu</i>	<i>Circulation</i>	<i>Aménagement</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Animations</i>
Projet d'aménagement de la Ville de Genève (mandat d'études parallèles pour le réaménagement des espaces publics de Saint-François, lauréat connu en octobre 2004)	-Suppression de cases de livraison - Double sens sur la partie large de la rue Jean-Violette -Fermeture définitive de la partie étroite de la rue Jean-Violette, suite à une procédure initiée en 2004	Installation d'une esplanade en bois avec tables et bancs sur l'ancien gabarit de la rue Jean-Violette	Architecte et paysagiste, sur mandat direct	Prévues

Rues Gustave-Revilliod et du Grand-Bureau

« Tourbillons »

<i>Choix du lieu</i>	<i>Circulation</i>	<i>Aménagement</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Animations</i>
Demande de la Maison de quartier des Acacias avec un groupe d'habitants et d'habitantes	Fermeture d'un tronçon de la rue Gustave-Revilliod	Création d'une place publique devant le supermarché	Architectes, sur mandat direct	Prévues

ANNEXE 4**Aménagements éphémères, transformations définitives et projets**

<i>Lieu</i>	<i>Interventions</i>	<i>Circulation</i>	<i>Aménagement</i>	<i>État d'avancement</i>
Place de Saint-François		Lieu déjà fermé à la circulation	Mandat d'études parallèles pour le réaménagement des espaces publics de Saint-François Projet lauréat désigné en octobre 2004	Complément d'études en cours Première étape prévue en 2007
Rues Jean-Violette et des Voisins	Pétition pour la fermeture d'un tronçon de la rue Jean-Violette à la circulation	Demande de fermeture à la circulation du tronçon de la rue Jean-Violette entre la rue des Voisins et la rue Prévost-Martin, et de mise en zone de rencontre de la rue des Voisins		Arrêté de circulation pour la fermeture définitive du tronçon de la rue Jean-Violette entre rue des Voisins et la rue Prévost-Martin délivré par l'OTC en 2005
Place Simon-Goulart			Mandat d'études parallèles pour l'aménagement de trois places au centre-ville, dont la place Simon-Goulart (piétonisation) Projet lauréat connu en juillet 2003	Création d'un groupe de travail pour la poursuite de l'étude
Berges de l'Arve (entre le pont de l'Ecole-de-Médecine et la Queue-d'Arve)		Fermeture à la circulation du chemin en 2001 Suppression définitive de l'aire de stationnement à côté de la patinoire extérieure en 2002	Aménagement du quai en promenade piétonne (remplacement du bitume par un matériau stabilisé)	Début du chantier prévu en 2005 Réaménagement de l'ensemble des quais de l'Arve, actuellement à l'étude
Rue Lissignol		Application de l'arrêté de circulation en vigueur depuis 1994 Installation d'une borne rétractable pour réglementer l'accès à la rue		
Rue des Savoises	Pétition pour la fermeture de la rue à la circulation Pétition pour une solution moins drastique (zone 30km/h)	Arrêté de circulation pour l'inversion du sens de circulation délivré par l'OTC en 2004, après un essai de 60 jours	Projet de réaménagement de la rue des Savoises en relation avec son nouveau statut	Étude en cours
Rue du Lac	Pétition munie de 700 signatures	Fermeture à la circulation entre la rue du Simplon et la rue des Eaux-Vives, essai d'un an Arrêté de circulation définitif obtenu en 2004	Projet de réaménagement de la rue du Lac pour l'adapter à son nouveau statut piétonnier	Étude en cours

<i>Lieu</i>	<i>Interventions</i>	<i>Circulation</i>	<i>Aménagement</i>	<i>État d'avancement</i>
Artamis			Projet de construction de logements et d'équipements sur cet ancien site industriel	Un récent rapport a révélé une pollution très importante du site, d'où des coûts et délais supplémentaires
Angle rue Rousseau-rue du Cendrier, rue des Etuves	Pétition pour le rétablissement de l'aire de stationnement	L'arrêté permettant le stationnement a été abrogé en 1980 Cet espace est une propriété privée de la Ville de Genève	Un aménagement temporaire (bancs, bacs d'orangerie) permet aux élèves de l'école voisine de bénéficier d'un préau	La Ville de Genève projette, à terme, de construire un immeuble sur cette parcelle Un concours d'architecture sera lancé Un mandat d'études parallèles pour le réaménagement de la place de Grenus et des rues environnantes sera lancé fin 2005
Rue des Gares	Pétition pour la fermeture définitive Pétition pour le rétablissement de la situation antérieure	Un projet précédent prévoyait la modulation du trafic La Ville de Genève a décidé de revoir ce projet et de demander une autorisation de fermer la rue	Projet d'aménagement de la rue, en fonction de son nouveau statut souhaité de zone piétonne	Financement déjà reçu dans le cadre du précédent projet Demande de fermeture de la rue en cours Projet d'aménagement à l'étude
Chemin de la Gravière			Projet de réaliser le plancher de manière définitive dans le cadre du réaménagement de ce lieu en lien avec la passerelle projetée par l'Etat de Genève	Réaménagement de l'ensemble des quais de l'Arve, actuellement à l'étude
Quai des Vernets et du Cheval-Blanc		Quai des Vernets : maintien des poutres empêchant le stationnement trop près des rives de l'Arve (site protégé) Quai du Cheval-Blanc : plots provisoires pour protéger les arbres des dégâts causés par les voitures stationnées contre les troncs et sur les racines	L'aménagement installé va perdurer	Projet d'ensemble pour le périmètre Hans-Wildsorf, quai des Vernets, passerelle des Vernets, Ecole-de-Médecine prévu en 2005 Réaménagement de l'ensemble des quais de l'Arve, actuellement à l'étude
Rue du Village-Suisse		Projet de fermeture à la circulation du tronçon le long du parc Gourgas	Projet de réaménagement du parc Gourgas (pilote par le Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement)	Préparation d'une requête en autorisation de construire pour faire valider les modifications du marquage en « zone bleue »

ANNEXE 5

Pétitions au sujet des « yeux de la ville »

Six pétitions sont examinées ici. Une septième pétition est également prise en compte (P-128), dans la mesure où elle est pratiquement identique à l'une des six (P-121).

Lieu	Numéro et intitulé de la pétition	Demande(s)
Saint-François	P-124 Pour la fermeture définitive de la rue des Voisins et de la rue Jean-Violette	Pour la fermeture définitive des deux rues
Saint-François	P-103 Pour le calme et la propreté sur la place Saint-François	Contre le fait qu'il y ait à nouveau un aménagement éphémère en 2004
Gares	P-118 Pour le maintien de la fermeture de la rue des Gares au trafic automobile	Pour le maintien de la fermeture de la rue au trafic
Gares	P-121 Pour la libération de la rue des Gares (631 signatures)	Pour la suppression de l'aménagement éphémère et la remise de la rue dans son état initial
Savoises	P-89 A Pour une rue des Savoises véritablement piétonne (1'000 signatures)	Pour la transformation de la rue en rue piétonne et non en rue résidentielle
Savoises	P-90 A Contre la fermeture définitive de la rue des Savoises	Pour la création d'une zone 30km/h au lieu d'une rue piétonne
Cendrier-Rousseau	P-128 Pour la libération de la rue du Cendrier	Pour la suppression de l'aménagement éphémère et la remise de la rue dans son état initial

ANNEXE 6

Guide d'entretiens

Le guide d'entretiens est composé de cinq « faisceaux » de questions. En fonction des aspects abordés spontanément par les personnes interrogées, elles ne sont pas forcément posées toujours dans le même ordre et sont parfois utilisées comme relances. L'entretien commence par des questions particulières sur un aménagement éphémère précis et progresse du simple au compliqué, du concret au conceptuel.

En italique, les questions spécifiques destinées au groupe « ville ».

Questions préliminaires

- Depuis combien de temps habitez-vous ici ?
- Avez-vous choisi cette rue, ce quartier, pour vous installer ou est-ce un hasard ?
- Si vous aviez le choix, habiteriez-vous plutôt ailleurs ? Où ?
- Que pensez-vous de votre quartier ?
- Que pensez-vous du fait d'habiter en ville ? Que représente la ville pour vous ?

Thème « avec » / « sans » l'aménagement éphémère

- Pourriez-vous me parler de l'aménagement éphémère qui a eu lieu dans votre rue, comment c'était, qu'est-ce qui s'y passait ?
- Pourriez-vous me parler d'un aménagement éphémère de votre choix ?
- Qu'a changé l'aménagement éphémère ? A-t-il amené quelque chose de différent ?
- Vous a-t-il permis de mieux apprécier votre quartier, votre rue ?
- Avez-vous utilisé plus souvent la rue ?
- Avez-vous créé des liens, rencontré des gens, appris à connaître vos voisins et voisines ?
- Vous êtes-vous senti(e) mieux ou plus en sécurité ?
- Que pouvez-vous dire de la rue sans l'aménagement éphémère ? Comment était-elle (est-elle) ?
- Pouvez-vous parler du lieu sans l'aménagement éphémère ?

Thème « éphémère » / « durée »

- Aujourd'hui, que reste-t-il de l'aménagement éphémère ?
- Quelle est votre impression par rapport à ce qui s'est passé ?

Thème « souhaits » / « solutions »

- De manière générale, qu'apportent les aménagements éphémères ?
- Ont-ils une utilité ?
- Dans quel(s) but(s) sont-ils organisés selon vous ?
- Que pensez-vous du fait que plusieurs aménagements éphémères soient organisés en même temps et regroupés sous une seule et même opération appelée « Les yeux de la ville » ?
- Que faudrait-il faire pour rendre votre rue, votre quartier, ou la ville plus agréable, plus durable ?

Thèmes « représentations »

- Les aménagements éphémères vous ont-ils fait réfléchir ?
- Ont-ils suscité chez vous une prise de conscience ?

- Est-ce que vous souhaitez que la ville change ? De quelle manière ?
- Pensez-vous que l'on va dans la bonne direction avec les aménagements éphémères ?

Thème « recommandations »

- Qu'est-ce qui vous particulièrement plu dans l'aménagement éphémère ?
- Qu'est-ce qui vous a déplu ?
- Y a-t-il quelque chose qui manquait ?
- Qu'attendez-vous d'un aménagement éphémère ?

- Imaginez que cet endroit ait été simplement fermé par une barrière, mais qu'il n'y ait pas eu d'aménagement en tant que tel. On aurait seulement agi sur la circulation mais aucun aménagement spécial n'aurait été réalisé. Qu'est-ce que ça aurait changé ?
- Quel est le rôle respectif joué par la mesure de circulation, l'installation et les animations ?

Questions supplémentaires aux commerçants et commerçantes :

- Habitez-vous le quartier ? Y avez-vous des attaches (affectives, professionnelles) ?
- D'où vient votre clientèle ? Du quartier ? D'ailleurs ?
- Est-il important que vous puissiez venir travailler en voiture ?
- Est-il important pour vous que votre clientèle puisse venir en voiture ?
- Avez vous constaté une modification de la fréquentation de votre commerce (ou de votre chiffre d'affaires), à la hausse ou à la baisse, pendant la durée des aménagements éphémères ?

ANNEXE 7**Grille d'analyse et tableau des résultats de l'enquête**

La grille d'analyse figure ci-dessous. Elle a été remplie avec les résultats et constitue ainsi en même temps un résumé de l'enquête. Celui-ci permet de prendre connaissance des éléments principaux du discours des personnes interrogées, simplifiés et regroupés selon les différentes catégories. L'intégralité des entretiens ne figure pas dans ce travail pour des raisons de confidentialité.

Thème « sans » et « avec » les « yeux de la ville »**« Sans » les « yeux de la ville »****CARACTÈRES**

La forme (quelles caractéristiques ? quels sont les éléments présents ?)

QUARTIER	VILLE
Caractéristiques générales	
<i>Éléments bâtis existants (constructions, bâtiments, configuration de l'espace)</i>	
-rue en forme de boyau	-petite rue, vis-à-vis important
-rue relativement étroite, circulation assez dense	
-trottoirs étroits	
-place de Saint-François relativement grande	
-mélange entre architecture moderne et anciens	
immeubles délabrés	
-rénovations (2x)	
Mobilier urbain	
<i>Pièces de mobilier urbain fixes (bancs, panneaux d'affichage)</i>	
	-un banc (2x)
Végétation	
<i>Éléments naturels existants (arbres, buissons)</i>	
-peu de verdure (3x)	-des arbres
	-très peu de verdure
Éléments décoratifs et utilitaires	
<i>Objets fixes (statues, lampadaires, bennes de récupération)</i>	
	-station de taxis

Les usages (à quoi sert le lieu ? comment est-il utilisé ?)

QUARTIER	VILLE
Usage général	
<i>(à quoi ça sert ?)</i>	
-place de Saint-François souvent vide, pas aménagée pour pouvoir s'y installer	-parking (3x)
	-rue avec des voitures et parkings (5x)
	-lieu de passage uniquement (2x)
	-accès (aux théâtres)
Usage personnel	
<i>(qu'en fait la personne interrogée?)</i>	
-pique-nique dans le square	-passer (5x)
-aller à l'église de Saint-François	-accès (aux théâtres)
-aller au bistrot, dans les commerces (2x)	-s'arrêter sur un banc
-aller chez des amis du quartier	
-place de Saint-François : endroit de passage (3x)	

Les activités (qu'est-ce qui s'y passe ? qu'est ce qui est organisé?)

QUARTIER	VILLE
Activités récurrentes	
Ce qui est présent régulièrement toute l'année	
Manifestations ponctuelles	
Ce qui est organisé ponctuellement (fêtes, etc.)	
-ventes au mois de mai	
Fréquentation des activités	
Impression sur le succès et le nombre de personnes présentes	
Fréquentation personnelle des activités	
Ce à quoi la personne interrogée a participé (ou pas)	

VALEURS

L'opinion (qu'en pensent les personnes interrogées ?)

QUARTIER	VILLE
Atmosphère, ambiance	
-vivant, animé (3x)	-il n'y avait rien (2x)
-populaire (4x)	-un peu glauque, abandonné
-commercial et privé, autrefois plus alternatif	
Esthétique	
-meilleur aspect après rénovations (3x)	
-place de Saint-François pourrait être améliorée	
-rue Cingria un peu négligée	
Nuisances	
Désagréments et nuisances existantes	
-déjections canines et bac à chiens (4x)	-beaucoup de trafic
-stationnement en double-file	
-stationnement sur le trottoir (2x)	
-difficultés de stationnement (3x)	
-stationnement des vélos n'importe où en raison du manque de places	
-sauté et insécurité	
-bruit et pollution des voitures (boulevard du Pont-d'Arve)	
-manque de lumière	

La signification

QUARTIER	VILLE
Mise en valeur	
Sens	
-rénovations ont donné une âme au quartier	-lieu qui n'a aucune signification (2x)

« Avec » les « yeux de la ville »**CARACTÈRES****La forme** (quelles caractéristiques ? quels sont les éléments présents ?)

QUARTIER	VILLE
Caractéristiques générales	
Parties construites de l'aménagement éphémère ou éléments fixes (plancher, butte, roulotte)	
-une paroi violette (2x)	-plancher (2x)
-une voiture en 2001	-butte en pierre, en sable (2x)
-le parc Prévost-Martin agrandi	-gros cubes, qui étaient peints aussi par terre
	-billes de bois
Mobilier urbain	
Objets déplaçables (tables, bancs, tentes, parasols)	
-tables	-tables (2x)
-bancs (3x)	-bancs
	-bancs hauts perchés (2x)
	-tente pour être à l'ombre
	-tente pour le bar
Végétation	
Éléments naturels ajoutés (bacs, fleurs)	
-bacs à fleurs en 2004 (9x)	-bacs avec des fleurs dedans (3x)
-plantes, roseaux en 2003	-un arbre au sommet
-plantes dans des bacs décorés en 2003	-faux gazon par terre, espèce de moquette verte
-palmiers en 2001 (2x)	-des plantes partout, ces plantes grimpantes
-mini-jardin avec du sable en 2002	-de beaux arbres
Éléments décoratifs et utilitaires	
Éléments provisoires supplémentaires (sculptures, drapeaux, éclairage, peinture, poubelles)	
-drapeaux avec des phrases écrites (3x)	-éclairage
-drapeaux	-peintures au sol
-écritures par terre (2x)	
-mur peint (2x)	
-installation sonore (2x)	
-grands panneaux avec des ombres de gens	
-bornes (2x)	
-bougies	

Les usages (à quoi sert le lieu ? comment est-il utilisé ?)

QUARTIER	VILLE
Usage général (à quoi ça sert ?)	
-possibilité de jouer pour les enfants (4x)	-endroit pour manger, rencontrer, boire des verres avec des amis et amies (4x)
-possibilité de faire un usage de la place	-possibilité de s'asseoir sur l'aménagement éphémère (2x)
-rue investie par des gens qui ont mis des bancs et des chaises dans la rue et qui se sont mis à discuter	-possibilité de jouer pour les enfants
-a permis de mettre des terrasses (3x)	-lieu de passage privilégié
Usage personnel (qu'en fait la personne interrogée?)	
-retrouver les gens de l'immeuble sur le pas de la porte	-manger, boire des verres (6x)
-pas forcément plus souvent dans la rue (commerçants et commerçantes) (2x)	-plaisir de passer devant
-aller dehors, regarder brièvement	-passer plus volontiers par là parce qu'il n'y avait pas de trafic
	-utiliser les terrasses, être dehors
	-monter sur le tas
	-sortir plus facilement, croiser ses voisins
	-dormir la fenêtre ouverte

Les activités (qu'est ce qui est organisé?)

QUARTIER	VILLE
Animation permanente	
Ce qui prend place pendant toute la durée de l'aménagement éphémère	
-roulotte (5x)	-restaurant indien (2x) -bar du biergarten
Manifestations organisées	
Ce qui est organisé ponctuellement (fêtes, etc.)	
-cinéma (2x)	-bal
-tai-chi	-concerts
-dances	-expo
-pas mal d'animations	-jeux pour enfants -vieilles photos -fêtes
Fréquentation des activités	
Impression sur le succès et le nombre de personnes présentes	
-toujours assez vide, il n'y avait pas grand monde	-il n'y avait pas grand monde.
-ça avait pas mal marché	-il y avait plein de gens au-dessus donc la preuve que ça a pas touché que moi -ça a pas marché tout le long, il y a eu vraiment deux ou trois pics
Fréquentation personnelle des activités	
Ce à quoi la personne interrogée a participé (ou n'a pas participé)	
-manger à la roulotte (4x)	-manger, boire des verres (6x)
-fête colombienne, on est allés danser	-assister à deux ou trois fêtes (2x)
-ils ont passé des films, c'était chouette, on en a vu plusieurs	-voir des films -voir l'expo
-pas vu les animations (5x)	-pas vu d'animations

VALEURS**L'opinion** (qu'en pensent les personnes interrogées ?)

QUARTIER	VILLE
Atmosphère, ambiance	
-sympa (3x)	-interpelle, on ne sait pas ce que c'est (2x)
-convivial (3x)	-remarquable, surprenant, original
-roulotte : convivial (4x)	-sympa (5x)
-terrasses : amène de la vie (3x)	-convivial (4x)
-place vivante (2x)	-a créé un endroit où être bien en ville
-rue fermée sympa (2x)	-a donné de la vie (3x)
-quartier plus convivial	-la rue a repris une dimension humaine
-ça a amené plus de gaieté entre les gens	
Concept et esthétique	
-drapeaux très chouette	-le changement visuel (3x)
-mur coloré sympa, bien de mettre de la couleur	-aime le concept (4x)
-projection, effet super beau	-très très joli
-intervention très esthétique, mais assez légère	-simple
-cosmétique	-minimaliste
-pas beaucoup de moyens, rudimentaire, basique	-pas terrible au niveau de l'esthétique (3x)
-minimaliste	
-simple	
-pas terrible du point de vue artistique (3x)	
-petits bacs pas terribles, mais limitaient le parking sur le trottoir	
-il n'y avait rien, mais c'est pas vrai si je réfléchis bien	
Nuisances	
Générées par l'aménagement éphémère	
-mauvaise signalisation : beaucoup de voitures qui faisaient demi-tour devant l'immeuble	-éventuelles nuisances sonores.
-des personnes se sont plaintes des nuisances sonores	-manque de places de stationnement (2x)
-vandalisme sur l'aménagement éphémère (4x)	-détours pour les automobilistes

Réduction des nuisances

Grâce à l'aménagement éphémère

-bacs qui limitent le parking sauvage (sortie de garage et trottoir) (3x)	-supprime pas mal de bruit des voitures (2x)
-moins de crottes de chiens	-a redonné du calme
-pas plus de bruit, mais a rendu le quartier plus tranquille, plus humain	-moins de trafic
	-circulation au rond-point plus facile pour piétons et cyclistes

La signification

QUARTIER

VILLE

Mise en valeur

-ça a donné une autre dimension à la rue	-a mis en valeur un lieu
-mise en valeur de la place	

Sens

-a donné du sens (2x)

Thème « éphémère » et « durée »**L'éphémère**

QUARTIER

VILLE

Traces

-il ne reste rien, c'est l'hiver, les gens oublient (3x)

Changements

-ça n'a rien changé, ça passe vite, il n'y a pas de suivi (3x)	-c'est une démarche qui se suffit à elle-même, pour changer les espaces pendant un moment
-joli mais n'induit pas de changement d'attitude	-même effet si on avait des kermesses dans chaque quartier
	-pénaliser les gens par des aménagements éphémères qui seront durables

La durée

QUARTIER

VILLE

Traces matérielles

-bacs à fleurs (2x)	-tables et bancs (Cendrier)
-mur coloré	-bacs (Artamis)

Traces immatérielles

-beaux souvenirs (3x)	-souvenirs (2x)
-regrets pour les piétons et cyclistes, alors que les automobilistes sont contents	
-tristesse quand les bacs ont été enlevés	
-présence de l'aménagement éphémère même après	

Changement de perception

-le quartier n'est pas foncièrement différent mais moi je le vois différent	-modification de la perception d'un lieu
-ça change le quartier	-fait voir certains endroits d'une autre manière
	-ça fait connaître des rues, des lieux (2x)

Changement des pratiques

-les gens marchent toujours au milieu de la rue

Volonté de changement définitif

-enlever les aménagements éphémères c'est un peu comme un retour en arrière	-crée des souhaits pour d'autres rues
-on espère que ça va rester fermé	-exemple de Lissignol
-bien de pouvoir pérenniser ces expériences sur l'année, notamment cette rue-là	
-que ça devienne quelque chose de régulier	
-exemple de Lissignol (2x)	
-opportunité d'aller plus loin	

Thème « souhaits » et « solutions »

SOUHAITS

Mobilité

QUARTIER	VILLE
Circulation	
<ul style="list-style-type: none"> -réduire les voitures au centre-ville (2x) -plus de zones piétonnes ou semi-piétonnes (2x) -fermer certaines rues qui servent à rien au niveau de la circulation, qui n'ont pas de but réel (6x) -mettre des éléments de ralentissement -faire des zone à 30 km/h 	<ul style="list-style-type: none"> -arrêter le trafic pendulaire en périphérie (2x) -arrêter les voitures en périphérie (4x) -diminuer le trafic (4x) -limiter le trafic la nuit dans certains quartiers -fermer complètement la ville à la circulation autre que le vélo, à pied, les chevaux, les bus, transports en commun -faire des rues sans circulation, ou à circulation réduite (3x) -interdire la circulation dans les quartiers où c'est pas essentiel -séparer les zones piétonnes des autres voies de circulation -donner plus de facilité à l'automobiliste qui vient (itinéraires sans détours, stationnement, etc) -proposer des alternatives aux véhicules -limiter le trafic pour faire baisser la pollution
Stationnement	
<ul style="list-style-type: none"> -faire des parkings souterrains -les parkings souterrains sont tous vides il faut les faire gratuit -être strict au niveau des parkings double-file -mettre des potelets empêchant le stationnement 	<ul style="list-style-type: none"> -limiter les places de stationnement en surface -obliger les gens à garantir d'avoir une place avant d'acheter une voiture -développer des parkings P+R -construire des P+R pas chers -construire beaucoup plus de parkings, lors de la construction de nouveaux immeubles et sous les immeubles existants. -faire des parkings au centre-ville -faire des parkings souterrains et de surface moins chers -faire les zones bleues pour deux heures
Déplacements doux	
<ul style="list-style-type: none"> -TPG moins chers -Vélos roses, car c'est une ville plate 	<ul style="list-style-type: none"> -développement des transports en commun (4x) -sites propres pour les trams -développement des pistes cyclables (3x) -sites propres pour les vélos -rendre la ville aux piétons (2x)

Société

QUARTIER	VILLE
Convivialité et rencontres	
<ul style="list-style-type: none"> -il manque un côté humain, un côté chaleureux -quelque chose de social car les gens sont seuls -pas facile de mettre quelque chose de convivial 	<ul style="list-style-type: none"> -rendre Genève plus conviviale
Vie de quartier	
<ul style="list-style-type: none"> -mettre de l'animation par exemple inviter des gens, faire des soirées -développer plus d'activités au sein de la ville, surtout en été 	<ul style="list-style-type: none"> -remettre les habitants au centre-ville et pas les banques
Bien-être, sécurité, civisme	
	<ul style="list-style-type: none"> -faire qu'on se sente bien dans la ville

Environnement naturel et construit

QUARTIER	VILLE
Végétation	
-mettre de la verdure (3x)	-créer des espaces verts (2x) -mettre des arbres (2x) -créer des jardins -préserver des espaces naturels et pas pollués
Aménagement et espace publics	
-mettre en valeur les places, notamment Saint-François (2x) -mettre des bancs (2x) -mettre plus de terrasses de cafés -plus d'espace pour vivre dehors -une réfection des façades, de certains immeubles ou de certaines rues -un espace spécial pour les enfants	-faire des espaces conviviaux -faire des lieux où tout le monde peut se retrouver -ça manque d'endroits en plein-air pour des piques-niques, des barbecues

SOLUTIONS

Mobilité

QUARTIER	VILLE
Stationnement	
Circulation	
-moins de voitures, moins de circulation (2x) -plus de sécurité pour les enfants	-espace mieux partagé, pas strictement réservé à la voiture (2x) -faire prendre conscience de problèmes de circulation, de cohabitation -rendre attentifs les automobilistes à un endroit sensible
Déplacements doux	

Société

QUARTIER	VILLE
Convivialité et rencontres	
-plus d'opportunité de croiser des gens (4x) -les gens se sont réunis -facilite la communication	-crée un espace convivial (3x) -ça peut faire se rencontrer des gens (4x) -tu vois des gens de Genève -tu croises tes voisins et voisines, les concierges -ça crée des liens parmi les habitants et habitantes d'un même quartier
Vie de quartier	
-les gens se sont un peu plus mélangés -meilleure connaissance de l'autre	-ça peut redonner une dynamique de quartier (3x) -ça peut faire revivre ou modifier une ambiance de quartier (3x) -les gens se réapproprient leur quartier (3x) -possibilité d'être dehors, dans la rue (3x) -pas lié spécifiquement au quartier
Bien-être, sécurité, civisme	
-sécurité de fréquenter d'autres gens -l'ambiance du quartier se traduit dans l'attitude des gens -idée de vivre mieux ensemble	-mélange de population -le fait d'apprendre à se connaître fait disparaître la violence dans certains quartiers -pour que les gens sentent un peu mieux dans leur ville

Environnement naturel et construit

QUARTIER	VILLE
Végétation	
Aménagement et espace publics	
-ça avait amené quelque chose de plus beau -plus de verdure	-espace libéré peut être utilisé à d'autres fins -création d'un espace pas agressif

Prise de conscience et éléments de réflexion

QUARTIER	VILLE
Faire réfléchir en général	
-donner des petites prises de conscience -il y a des petites choses qui se passent et ça peut donner après des idées pour d'autres	-ça peut faire réfléchir les gens (2x) -ça peut changer la mentalité des gens -ça provoque un questionnement sur comment on vit -ça peut provoquer un déclic
Montre qu'une ville autrement c'est possible	
-montre que c'est possible autrement (2x) -prise de conscience que l'espace urbain répond uniquement à des impératifs économiques -prouve qu'on a pas besoin de certaines rues (2x) -remise en question de l'usage de la voiture au centre-ville	-montre qu'il peut y avoir une ville humaine, qui est pas forcément que dangereuse, polluée, nocive et inhospitalière -monter que certaines rues sont bien sans voitures et que finalement on peut peut-être se passer de la voiture (3x) -voir que la ville sans voitures c'est quand même mieux -faire prendre conscience qu'il y a pas que les voitures, mais vraiment très généralement et pas localement -pour montrer aux gens que ça peut être différent
Aide à changer les habitudes	
-fait prendre conscience qu'une rue peut être piétonne et qu'on peut changer ses habitudes -au début on râle et après on s'habitue -pas de problème, changement d'itinéraire (automobiliste)	-implique un petit effort d'aller aux yeux de la ville
Rôle de l'espace public	
-besoin de structures non commerciales	-ville comme espace de vie et pas seulement de passage -besoin d'espaces de rencontre en bas de chez soi (2x) -test pour convaincre les gens à priori contre tout changement -plus facile après de faire passer des projets
Information	
	-ça peut donner des outils aux gens pour que les gens puissent se poser 2-3 questions
Participation	
-démarches de quartier -prêt à y aller mais pas à organiser -impression de pas s'être investie assez -impression que ça va rester quand même -processus qui vient du haut	-ça peut inciter à la participation (2x) -ça a fait discuter tout le monde -ça montre aux gens que c'est à eux de revendiquer une ville humaine -ça montre que les gens sont prêts à vivre la ville. Si on leur offre des opportunités, ils le font -dimension de participation des gens dans les rues où ils ont monté leur propre aménagement -gens contents de participer, il y a une envie (2x) -peu de mobilisation des habitants et habitantes -pas seulement créer un espace, mais créer les conditions pour que les gens puissent s'y exprimer -vient du haut, justification politique

Thème « représentations »**Circulation**

QUARTIER	VILLE
Fait de prendre la mesure de circulation	
-la rue fermée, c'est l'un des éléments les plus forts -mention de la rue fermée à la circulation (7x) -mention de la rue piétonne	-mention de la circulation freinée, ralentie -mention de la fermeture de la rue au trafic (4x) -mention de la rue piétonne -fait pour embêter les automobilistes, pour les forcer à faire des choses qu'ils n'ont pas forcément envie de faire sans leur voiture
Rôle de la mesure de circulation	
-l'aménagement peut prendre toute sa place -le plus important est de voir l'impact que peut susciter l'absence de voitures pendant un certain temps	-il faut fermer pour que ça fasse un espace vivable

Aménagement

QUARTIER	VILLE
Rôle de l'aménagement en général	
	-c'est indispensable de mettre quelque chose, d'aménager (2x) -pour que ce soit plus que simplement vivable il faut l'animer et l'aménager
Justification	
-il faut valoriser les rues pour que les gens voient l'utilité de les fermer -fermer les rues c'est une bonne chose mais ça suffit pas -il faut montrer que derrière il y a un projet un peu plus abouti que de juste fermer la rue	-pour que les gens comprennent la fonction de ce lieu -pour que les automobilistes aussi comprennent qu'on ne ferme pas une rue pour les ennuyer
Marque le changement	
-c'était bien parce que ça marquait le coup un peu	-bizarre, interpelle -il faut provoquer un changement
Favorise l'utilisation	
	-pour donner l'impulsion -pas de voitures : suffisant pour être utilisé ? -pas pareil (si simple fermeture) -tables et chaises favorisent l'utilisation -le type d'aménagement favorise un certain type d'utilisation (2x)

Animations

QUARTIER	VILLE
Rôle des animations en général	
-fermer la rue est une chose en soi -animations : sympa mais pas indispensable (3x) -permet de rendre les gens sensibles que la rue est devenue piétonne, mais ils n'ont pas besoin d'animation pour le savoir -c'est très spécifique par quartier	-sympa qu'il y ait des animations (3x) -c'est aussi important d'amener des animations que de rendre l'espace de la rue aux gens. -fait découvrir de nouvelles choses
Justification	
	-donne une raison -manque d'animations, de repères
Donne envie d'y aller	
-il faut qu'il y ait une buvette, c'est ce qui amène les gens	-pas allé si pas d'animations (4x) -il n'y avait pas que l'aménagement qui m'intéressait, c'était aussi la vie qui s'y est passée. -c'est ce qui rend l'endroit sympathique et convivial -il faut des incitations à occuper la rue (2x)

Animations à susciter, pas à organiser

- | | |
|---|--|
| -permettre une prise en charge de l'animation par les gens du quartier, quand les gens sont impliqués c'est aussi quelque chose qui fonctionne mieux | -pas forcément organiser les animations mais les susciter. Il faudrait pas que ça vienne toujours forcément de la Ville. |
| -il devrait y avoir une sorte d'accompagnement | -inciter les associations à être plus actives |
| -faire participer les commerçants | -pas seulement créer un espace, mais créer les conditions pour que les gens puissent s'exprimer dans cet espace |
| -il faudrait un peu plus que les gens se mobilisent | |
| -faire l'été des activités au sein de la rue mais que les gens eux-mêmes l'organisent, que ce soit plus informel et qu'il y ait plus de liberté au niveau de ça, peut-être un peu de facilités pour ce genre d'organisation | |
-